FETE DU JOUR: Saint Romain
Soleil: lever, 5h. 54; coucher, 8h. 14.
Lune: lever, 8h. 39; coucher, 9h. 21.
1,466ème JOUR DE LA GUERRE
TEMPS PROBABLE:
Beau en général; averses locales

LA PRESSE

Le plus fort tirage des journaux du Canada tout entier, plus de 140,000 copies par jour

LA PRESSE, fondée par Eugène Berthiaume, est une institution irresponsable, vouée entièrement aux intérêts canadiens-français; indépendante des partis politiques; elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion de toutes réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

Mde B. Garneau
379 St Jean

34me ANNEE—No 236 EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, VENDREDI 9 AOUT 1918 PRIX UN CENTIN à Montréal et dans la banlieue.

LA NOUVELLE OFFENSIVE DES ALLIES

UNE AVANCE DE 11 MILLES ET 14,000 CAPTIFS

Les troupes franco-anglaises s'emparent de positions extrêmement précieuses entre Albert et Montdidier.—Les Allemands évacuent la vallée de la Lys.—La prise de Morlancourt.

RETRAITE FORT COMPROMISE

Sur le front français, 9. (Agence Havas). — Au nord-ouest de Montdidier, sur un front de six milles, les troupes françaises ont gagné du terrain sur une distance de quatre milles et ont fait près de 3,000 prisonniers. Les Français se sont emparés d'un matériel important et leurs pertes ont été extrêmement légères. La ligne française commence à l'Avre et s'étend jusqu'au sud de la route Amiens-Roye où elle atteint la ligne anglaise.

L'attention des Allemands était fixée sur la Vesle, quand la nouvelle offensive a été commencée. La préparation d'artillerie des Français a duré 45 minutes et les artilleurs allemands n'ont pas riposté. La surprise a été si complète que des soldats allemands ont été faits prisonniers alors qu'ils étaient à récolter du grain. Les Français ont pris d'assaut Moreuil et Morisel. L'Avre a été rapidement traversée, les Français s'étant servis de pontons construits à la hâte.

LE GENERAL SIR HENRY RAWLINSON, commandant de la quatrième armée anglaise qui prend part à l'offensive actuelle.

Après avoir pris Braches, les Français se sont emparés de La Neuville et des hauteurs dominant la plaine au-delà de La Neuville.

UN COUP ADMIRABLE

Paris, 9. — Le maréchal Foch a attaqué les Allemands sur un nouveau front et cette attaque a été portée d'une façon admirable. C'est ce qu'admettent tous les Français. Les critiques militaires déclarent que la nouvelle offensive pourrait bien avoir des conséquences importantes. La manoeuvre actuelle est semblable à la contre-offensive qui fut déclanchée au nord de la Marne, car son but est de frapper deux côtés d'un saillant. Les alliés avancent rapidement vers la route Péronne-Roye. Cette route a la même importance dans la bataille actuelle que la route Soissons-Château-Thierry quand le combat pour la possession de Fère-en-Tardenois s'est déroulé. Si les alliés atteignent la route Péronne-Roye, toutes les troupes allemandes opérant au sud de la ligne Montdidier-Lassigny-Noyon seront mises en péril comme celles qui opéraient sur la ligne de la Marne, le 18 juillet.

LE SALUT D'AMIENS

Le résultat de la première journée de l'offensive a eu pour résultat de délivrer Amiens de la menace allemande. Montdidier a été entouré et il sera possible de rétablir le service du chemin de fer passant à Amiens, ce qui sera un précieux avantage pour les alliés.

Il est probable que la nouvelle offensive aura aussi pour effet de paralyser les armées du prince héritier Rupprecht de Bavière qui serait obligé de porter secours à von Hutier. Le prince Rupprecht pourrait bien être forcé de renoncer au projet de déclancher une attaque en Flandre. De plus, la bataille actuelle étant due encore à l'initiative des alliés, l'effet moral sur les armées et le peuple d'Allemagne sera certainement considérable.

SERVICES PRECIEUX

Au quartier général des anglais, 9. (Agence Reuter). — Les chars d'assaut ont rendu de grands services. A la faveur de la nuit, un grand nombre de chars d'assaut avaient pu être placés aux bons endroits. Les chars d'assauts ont chassé l'ennemi de plusieurs tranchées et ont détruit maints postes de mitrailleurs.

COMBATS FURIEUX

Paris, 9. — Les derniers rapports reçus par l'agence Havas annoncent que la bataille se continue avec une extrême violence sur tout le front anglo-français.

"NOUS LES ECRASONS"

Londres, 9.—Alors qu'il partait pour Neath, hier soir, M. Lloyd-George, premier ministre, a exprimé la plus vive satisfaction. Il a dit: "Nous les écrasons."

NOUVEAU PROGRES

Paris, 9. (Agence Havas).—La bataille a été continuée ce matin, au sud de la Somme. Les troupes franco-anglaises ont fait des progrès dès le début et ont atteint divers objectifs. De grandes forces de cavalerie prennent part à la lutte. Le ministère de la guerre annonce aujourd'hui, dans son communiqué, que la situation ne s'est pas modifiée, la nuit dernière, sur le front passant au sud de la Somme.

LA VERSION DE PARIS

Paris, 9. — Le communiqué d'aujourd'hui est ainsi conçu: "Il n'y a pas de changements au sud de la Somme. Pendant la nuit, l'artillerie ennemie a été très active en

A suivre sur la page 11

L'OFFENSIVE FRANCO-ANGLAISE

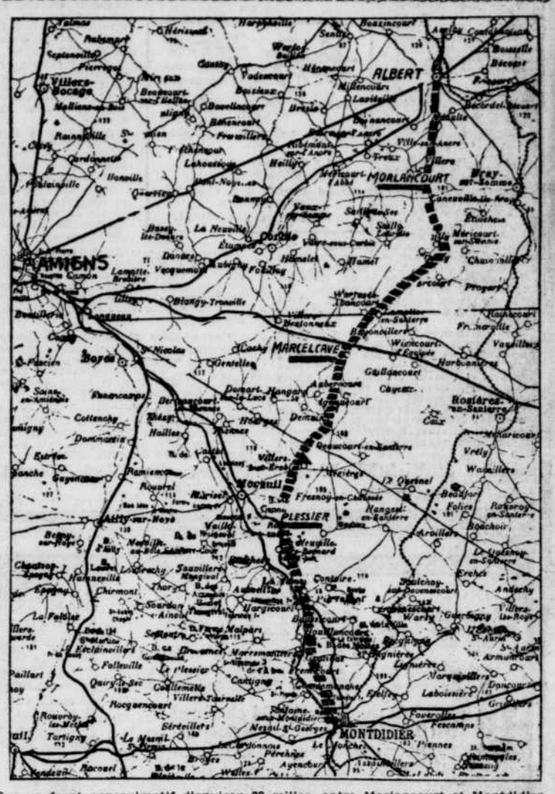

Sur un front approximatif d'environ 20 milles, entre Moriancourt et Montdidier, les Alliées ont avancé leurs lignes sur une profondeur variant de 5 à 7 milles, et la bataille se poursuit avec succès sur toute la ligne de Montdidier à Albert.

LE CAPITAL-ACTIONS DU TRAMWAY

Les questions de Me Atwater au président du tramway ont porté sur ce point, ce matin, à la commission des services d'utilité publique.—Des réponses intéressantes.

LES AUGMENTATIONS DES TAUX

Le président de la compagnie du tramway, M. E.-A. Robert, était encore sur le gril, ce matin, devant la commission des services d'utilité publique. Me Atwater l'a questionné sur le capital-actions de sa compagnie et l'a amené à dire que l'on avait payé des dividendes sur quelque trois millions seulement; mais, —car il y a un formidable mais,— on doit payer des intérêts sur $33,000,000 d'obligations diverses. La question de l'opportunité du paiement du dernier dividende a aussi été soulevée. Enfin, si la compagnie se prétend en déficit, elle n'en a pas moins un surplus d'environ un demi-million, pour l'exercice se terminant le 30 juin dernier, quoique ce surplus provienne des années précédentes, au dire du président de la compagnie.

Le gérant général du tramway, le lieutenant-colonel Hutcheson, a été rappelé, pour donner les renseignements qu'il a reçus au sujet des augmentations des taux des tramways, dans les autres villes.

COUT DE L'ASSURANCE

Comme il l'avait fait hier, M. Robert a eu des déclarations à communiquer à la commission, ce matin.

Il est revenu sur la question du coût de l'assurance qui éviterait à la compagnie de payer des dommages-intérêts pour les accidents. Ce coût, d'après les renseignements qu'il a eus des compagnies d'assurance, serait de 3 pour cent des revenus bruts, pour les accidents subis par le public, alors que la compagnie ne dépense que 2½ pour cent, tant comme dédommagements aux personnes blessées qu'aux employés qui sont victimes d'accident. En outre, la compagnie devrait verser 1 et ½ des salaires des employés, pour assurer ceux-ci contre les risques que leur fait subir leur travail.

Me Atwater déclara alors :

"Je n'ai pas voulu dire que vous pourriez obtenir des assurances meilleur marché que cela. Je n'insisterai pas sur ce point, qui n'a pas de valeur.

—Oh! je ne voulais que dissiper tout malentendu sur la question, a répondu M. Robert.

UN PERSONNEL SPECIAL

—Je n'insisterai pas là-dessus, répéta Me Atwater; passons maintenant aux assurances que vous avez payées pour assurer vos propriétés contre les risques d'incendie. Vous avez payé, l'an dernier, $57,687, en primes d'assurance contre les incendies. Or, à l'item des assurances, vous demandez une augmentation de $3,069, pour les augmentations de salaire?

—Oui.

—Alors,si l'augmentation des salaires a été de $24 pour cent, comme vous l'avez dit, cela représenterait $13,000 de salaires à l'item assurances?

—Non, monsieur.

—Pourquoi pas?

—Parce que 24 pour cent est une moyenne d'augmentation. Les salaires sont de $18,000, dans le département du "fire-marshall".

—Qu'est-ce que c'est que le "fire-marshall"?

—C'est le personnel qui s'occupe des propriétés et dont les services nous permettent d'avoir des taux d'assurance plus bas que ceux que nous aurions si nous étions insouciants.

—Combien d'employés compte ce personnel?

—Je ne pourrais pas le dire.

—Dix?

—Davantage.

—Vingt?

—Un peu davantage.

—Font-ils autre chose, à part de s'occuper des incendies?

—Je ne pourrais pas le dire; je n'en serais pas surpris. Nous tenons notre personnel occupé tout le temps.

UNE IMPOSSIBILITE

—Comme question de fait, n'ont-ils pas d'autre chose à faire?

—Je ne puis réellement le dire: j'ai 6,000 hommes à mon emploi et je ne puis dire ce que fait chacun d'eux. Ceux qui sont chargés d'un travail fixe, comme les conducteurs ou les garde-moteurs, je sais à quoi m'en tenir ; mais les autres, c'est plus difficile.

—Mais les $18,000 entiers servent à payer ces hommes?

—Oui.

—Font-ils autre chose que de s'occuper du feu?

—Je ne pourrais pas le dire. Dans une exploitation de cette grandeur, on ne peut pas donner, au pied levé, des détails semblables.

LES ESTIMES DE 1919

Me Atwater demande au témoin quelques questions au sujet de l'augmentation des impôts prévue dans le budget de 1919; et M. Robert répond qu'il a voulu parer à tout.

Le président de la commission demande ensuite au témoin d'expliquer la déclaration qu'il a faite que les sommes demandées pour l'entretien et les renouvellements étaient virtuellement pour une période de 17 mois. M. Robert a expliqué que les travaux auraient commencé cet été et se seraient prolongés pendant toute l'année prochaine, à même ces sommes, s'il avait pu les avoir à temps, au printemps. Mais, comme question de fait, on n'a fait que ce qui était strictement nécessaire. On n'a réparé et renouvelé que les travaux en bois et les appareils électriques des wagons quand cela était absolument urgent. "En effet", a dit M. Robert, "cela ne peut se rearder.

—Vous avez retardé toutes les dépenses possibles, jusqu'au règlement de la question, dit Me Atwater ?

—Mais cela ne nous a pas empêché de maintenir le service.

A suivre sur la page 13

QUE SE PASSE-T-IL EN BULGARIE ?

Le roi FERDINAND et sa famille qui viennent de quitter en hâte leur pays pour aller demander l'hospitalité aux Boches. No 1 Le roi FERDINAND; No 2 La reine ELEONORE; No 3 Le prince héritier BORIS; Nos 4 et 5 Les princesses EUDOXIE et NADEJDA; No 6 Le prince CYRILLE.

ATTENTAT CRIMINEL A LONGUE POINTE

Un gardien de nuit est assommé dans le garage de son patron par quatre bandits qui volent un auto et sèment la terreur dans les campagnes.

Un nouveau deuil chez les Clercs de S.-Viateur

LE T. R. P. COUTU, assistant-général des Clercs de Saint-Viateur, qui est mort à Vourles (France) à l'âge de 63 ans. C'était un Canadien-français. (Détails ailleurs).

AUTRES VOLS D'AUTOS A MONTREAL

C'est pendant le mois d'août de 1917 qu'ont eu lieu les sensationnels attentats qui ont causé tant d'émoi dans le comté de l'Assomption et les environs. Le même mois de cette année promet d'être tout aussi remarquable sous ce rapport. Déjà nous avons eu à raconter plusieurs tentatives criminelles de bandits en autos, mais le plus important est celle dont a été victime le gardien du garage de M. Harry Garrett, l'un des gérants du "Canada Cement", domicilié No 5059, rue Notre-Dame Est.

VICTIME DES BANDITS

L'homme était seul dans le garage entre 11 heures et minuit, lorsque quatre individus enfoncèrent la solide porte. Puis armés de revolvers ils se dirigèrent vers le gardien qu'ils dépouillèrent de son argent. Non contents de cela, les apaches frappèrent le pauvre homme sur la tête avec la crosse de leurs armes, puis ils l'enfermèrent dans une petite pièce.

Cela fait, ils montèrent dans l'auto de M. Garrett qu'ils volèrent et prirent une direction inconnue.

Le gardien reprit bientôt connaissance et alla avertir son patron, mais celui-ci constata que les coureurs de route avaient eu la précaution de briser un autre auto qui se trouvait dans le même garage, pour empêcher qu'on les poursuive.

La police du poste No 26 fut prévenue, et l'officier de service avertit tous les autres postes. Le matin, seulement, on est parvenu à découvrir la voiture abandonnée au parc Lafontaine.

Montés dans cette machine, les voleurs avaient fait beaucoup de chemin pendant la nuit, semant la terreur partout sur leur passage.

VOLEURS AUDACIEUX

Ce sont ces mêmes individus qui se sont attaqués à M. J. Gosselin, cultivateur de Saint-Elzéar, à qui ils ont volé tout son argent et un revolver. Deux autres cultivateurs ont été dépouillés de la même manière.

Chemin faisant, ils ont ensuite enfoncé la porte de la demeure de M. Napoléon Pesant, chemin Saint-Michel et à la pointe du revolver, ils lui volèrent son argent et ses bijoux. L'effraction a eu lieu vers 4 h. du matin, alors que le cultivateur était plongé dans un profond sommeil. Son réveil a été on ne peut plus désagréable, comme on peut se l'imaginer.

LA SURETE PROVINCIALE

Le chef Lorrain, de la Sûreté provinciale, ainsi que ses agents ont entrepris une chasse active contre ces audacieux bandits dont les différentes victimes ont pu fournir un excellent signalement.

Pendant la nuit dernière, deux autres autos ont été volés en ville.

Le premier a été pris vers 11 heures devant le théâtre Loew. La machine porte le No de licence 13471 et appartient à M. Ketcher, 559A Berri. C'est une voiture Ford.

Le garage de M. Noël, 26 Lafontaine, Viauville, a été enfoncé et un auto a été enlevé par les cambrioleurs.

La police n'a pu encore découvrir à quel usage les apaches ont fait servir ces voitures au cours de la nuit.

L'ABBE PHYDIME JOBIN SE NOIE EN SE BAIGNANT

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 9.—Une dépêche de Fraserville nous apprend que l'abbé Phydime Jobin, vicaire à Beauceville, s'est noyé mercredi en se baignant dans le lac Légaré, comté de Témiscouata, où il passait quelques jours de vacances en compagnie des abbés Filion et Villeneuve et de M. Couillard, de Québec. Son corps a été repêché peu de temps après l'accident.

Le défunt était âgé de 31 ans. Il avait été ordonné prêtre en 1914. Il avait fait ses études classiques au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Sa famille demeure à Charlesbourg.

A L'ARCHEVECHE

Mgr Paul Larocque, évêque de Sherbrooke, était de passage, hier soir, à l'archevêché.

A COUPS DE FOURCHE ET DE REVOLVER

Les agents de la police militaire se font malmener dans Huntingdon.

DES ARRESTATIONS

La police militaire et les civils en sont de nouveau venus aux coups hier. La bagarre s'est déroulée dans le comté de Huntingdon, à Dewittville, situé non loin de Ormstown.

Deux civils et un agent de la police militaire ont été blessés, les premiers par une arme à feu, le dernier par une fourche. Les trois sont à l'hôpital Victoria où l'on nous informe qu'ils se rétablissent promptement.

La bagarre a commencé lorsque la police voulut arrêter un nommé Frank Robidoux, prétendu déserteur. Celui-ci se sauva chez lui où ses parents et amis lui prêtèrent main-forte. La police fut si malmenée qu'elle dut mander du renfort à Montréal. Elle revint le lendemain matin à quatre heures et la bataille commença, les civils se servant de fourche, les agents de leur revolver. A la fin, les agents eurent le dessus, arrêtèrent les assaillants et les conduisirent aux casernes de Montréal. De là, ils furent confiés aux autorités civiles qui décideront de leur sort. Quant au prétendu déserteur il est aux casernes.

Le barreau canadien en deuil

SIR GEORGE GIBBON, C. R., avocat éminent de London (Ontario) et prédécesseur de la commission des eaux limitrophes, décédé à l'hôpital Victoria, en notre ville, à l'âge de 72 ans.

LES SOLDATS FERONT LES RECOLTES

Le gouvernement accorde un congé de six semaines à tous les conscrits du Canada qui étaient employés sur une ferme avant leur enrôlement.

CEUX DE LA CATEGORIE "A" EGALEMENT

Les fermiers ont vaincu. Se rendant à leur appel, le gouvernement a décidé d'employer les soldats aux récoltes. La main-d'oeuvre étrangère n'est donc plus à craindre. Nos hommes vont suffire à la besogne.

Quoique décrété depuis déjà quelques jours, cet ordre ne vient que d'être fait public. Grâce à lui, les conscrits de tout le Canada qui étaient cultivateurs avant de revêtir l'uniforme kaki vont obtenir un congé sans solde de six semaines. Jusqu'ici, seuls les conscrits des catégories "B", "C", "D" avaient pu avoir une permission pour travailler sur leur ferme. Aujourd'hui, l'ordre s'applique à tous, même à ceux de la catégorie "A". Bien plus, ceux des catégories "B", "C", "D", qui sont déjà en congé seront gratifiés d'une prolongation n'excédant pas huit semaines.

Voici ce que dit en substance l'ordre daté du 7 août et venant d'Ottawa. Les officiers commandants accorderont des congés à ceux qui, immédiatement avant leur enrôlement, étaient employés à des travaux de ferme. Ce congé leur sera donné afin de leur permettre de travailler sur une ferme, qu'ils devront nommer avant de quitter la caserne, mais non pas nécessairement sur celle sur laquelle ils étaient auparavant. Les soldats des catégories "A", "B", "C" ont droit à ce congé qui sera sans solde. La durée de la permission est de six semaines, et pourra être annulée en tout temps par lettre ou télégramme. Les soldats pourront commencer leur congé quand cela leur plaira. Quant à ceux qui sont dans les catégories "B" et "C" et qui ont déjà obtenu un congé pour les travaux de ferme, ils resteront en permission pendant pas plus de huit semaines.

Pour obtenir ce congé, il suffit de suivre la filière ordinaire; c'est-à-dire s'adresser à son commandant qui transmet la demande au commandant de district qui accorde la requête.

L'ETAT DU DOCTEUR ALB. COLIN S'EST AMELIORE

Il est sous les soins de son frère, un médecin du Lac à La Tortue.

DANGEREUSE MEPRISE

(Spécial à la PRESSE)

Grand'Mère, 9 — L'état du docteur Albert Colin, ce médecin incriminé dans l'affaire Frappier, s'est amélioré de beaucoup et il est maintenant hors de danger. Rien n'indique qu'il y ait eu tentative de suicide. On croit généralement, ici, que le médecin, sous l'effet de la grande surexcitation nerveuse dans laquelle il se trouvait après l'enquête du coroner, se serait trompé de potion calmante en arrivant de Montréal et qu'il aurait pris, par mégarde, un médicament qui mit ses jours en danger. Cependant, le malade est encore passablement faible. Il est sous les soins de son propre frère, M. le docteur Colin, du Lac à La Tortue.

UNE VOIX PUISSANTE

Washington, 9. — Les autorités qui se chargent du nouvel emprunt de la Liberté ont prié le président Wilson de faire une série de discours en faveur de cet emprunt.

CHOC HEUREUX

Londres, 9.—Un yacht anglais a détruit récemment dans la Manche un sous-marin allemand qui allait attaquer des vaisseaux de commerce. Le submersible a été heurté par le yacht et quelques bombes sous-marines ont achevé l'oeuvre de destruction.

FEMME ET CHINOIS QUI SONT ACCUSES DE MORPHINOMANIE

Un Chinois et une blanche ont été arrêtés, hier soir, par les détectives Thibault et Walsh, au No 577, rue Saint-Dominique, sous l'accusation d'avoir eu de la morphine en leur possession. Le Chinois se nomme Sam Isie Chun, domicilié à 40, rue Lagauchetière, et la femme, Sadie Ramsay, 577 rue Saint-Dominique, où l'arrestation eut lieu.

Les deux inculpés ont comparu, ce matin, devant le recorder Geoffrion, et ont plaidé non culpabilité. Leur cause a été remise au 17.

Les détectives ont rapporté un détail navrant au recorder, la femme aurait, il y a quelques jours abandonné son mari et ses deux enfants, deux fillettes âgées de 7 et 4 ans.

La police a trouvé une bonne quantité de la drogue fatale dans la maison, paraît-il.

MONSEIGNEUR C.-H. GAUTHIER A SA RETRAITE

Le vénérable archevêque d'Ottawa aurait pour successeur Monseigneur Emard.

MONSEIGNEUR FALLON

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 9.—Un changement de la plus haute importance est sur le point, dit-on, de se faire dans l'archidiocèse d'Ottawa. Miné par la maladie et l'âge, S. G. Mgr Chs-Hughes Gauthier abandonnerait prochainement son siège épiscopal. Son successeur serait S. G. Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield, qui vient d'être nommé aumônier-général des troupes canadiennes.

Il est aussi de plus en plus question que Mgr M.-F. Fallon, actuellement en visite en Europe, cède l'évêché de London. On ignore qui lui succèdera, mais tout porte à croire que ce sera soit un Canadien français, soit un Irlandais sympathique à la cause des nôtres.

RUDE REPONSE

Londres, 9.—Hier soir, W.-C. Anderson, qui fait partie du petit, groupe des pacifistes, a soulevé la question de la paix, à la chambre des communes. M. Balfour, ministre des affaires étrangères, a répondu victorieusement à M. Anderson en dénonçant les actes et les ambitions de l'Allemagne.

CARNET SOCIAL

DEPLACEMENTS

—Mme N. Faille, de l'avenue Clandeboye, Westmount, accompagnée de son fils, M. Albert Faille, et de sa fille, Mlle Blanche Faille, est partie pour un voyage à Portland, Old Orchard et Boston.

—M. et Mme R.-G. Harris ainsi que leurs enfants sont revenus d'un voyage de six semaines, à NewYork et Long Beach.

—Mme Percival Wright, d'Outremont, passe le mois d'août à Grimsby Beach, Ont.

—Mme T. O'Connell et sa famille passent l'été à Old Orchard.

—M. et Mme A. Bienvenu sont partis pour Old Orchard.

—M. et Mme W.-G. Taylor, de la rue Saint-Luc, sont de retour d'un voyage à Guelph et à Toronto.

—M. et Mme R. Richards, de Westmount, sont à Old Orchard.

—Mlle M. Lamontagne part cette semaine pour Pointe au Pic, où elle sera l'hôte de Mme Binns.

—Mme C.-H. Cahan est partie pour Québec.

—M. McGoldrick,M.P., ainsi que Mme McGoldrick passent l'été à Old Orchard.

—M. et Mme Camille Desfosses ainsi que Mlle M. Harrington, de la rue Hutchison, Outremont, partent demain pour le lac Mercier, où ils passeront une quinzaine. De là ils se rendront à Cliff Haven, lac Champlain, où ils resteront jusqu'à la fin de l'été.

—Mme J.-H. Garth ainsi que Mlle Dorothy Garth sont à la Malbaie.

—M. et Mme W.-Angus Reid, de Saint-Jean, Terre-Neuve, sont au Ritz-Carlton.

—Le lt.-col A.-T. Shillington, d'Ottawa, est à l'hôtel Ritz-Carlton.

—M. E. Lacasse, de Moncton, N.-B., est au Windsor.

—Le général H.-H. McLean, de Saint-Jean, N.-B., est descendu au Ritz-Carlton.

—M. D.-H. Boyer, d'Halifax, est de passage en notre ville ; il est descendu au Windsor.

—M. et Mme F.-J. Bell, de Toronto, étaient au Ritz-Carlton,hier.

—M. W. Lambert est arrivé d'Ottawa, hier; il est descendu au Windsor.

—Mme W.-J. Fremont, de Toronto, est au Windsor.

—L'hon. sénateur et Mme William Mitchell sont partis pour Melbourne, Qué., en visite chez leur fils, l'hon. Walter-G. Mitchell, trésorier de la province.

—M. et Mme J.-W. Osborne, de New York, sont au Windsor.

M. et Mme Camille Desfosses, ainsi que Mlle M.-A. Harrington, de la rue Hutchison (Outremont), sont partis pour aller passer deux semaines à Mont Tremblant Inn, Lac Mercier, d'où ils se rendront au lac Champlain pour passer une semaine à Cliff Haven, N. Y.

Mlles Evangéline Denis, de la rue Saint-Denis et Cécile Préfontaine de l'avenue Western sont de retour après avoir passé une quinzaine à Saint-Hyacinthe, les hôtes de M. Pierre Denis, percepteur du Revenu Provincial.

OTTAWA

—Le capitaine Bulkley-Johnson, aide-de-camp du duc de Devonshire, partira bientôt pour l'Europe.

—M. A.-E. Fripp, M.P., est revenu de Kennebunk Beach.

—Le lt.-général sir Sam Hughes est dans la capitale pour quelques jours.

—Lord Atholstan a passé la journée d'hier dans la capitale.

—Le commissaire R.-A. Ross, de Montréal, est de passage ici.

—Sir Alex. et lady Bertram sont retournés à Montréal.

LA MODE PRATIQUE

Patrons à 10 Cents

Les patrons de la "Presse" sont les seuls qui suivent rigoureusement la mode. Leur emploi simple et économique satisfait les plus élégantes.

5982 — Blouse pour jeune fille, 14, 16, 18 ans. Matériaux, 2 vgs ½ en 36 pour 18 ans. 10 cents.

5983—Jupe pour jeune fille, 14, 16, 18 ans. Matériaux, 3 vgs en 36 pour 18 ans. 10 cents.

COUPONS Dépt. des PATRONS

5982-5983

Nom.

Rue.

Ville.

Age.

Pour fillettes ou enfants, mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS à la "PRESSE" avec 10 cents soit en timbres soit en argent, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

FEU M. N. FAUBERT

Feu M. N. Faubert.

Ces jours derniers, est décédé à sa demeure, 263 rue Delinelle, M. Napoléon Faubert, employé à la compagnie des tramways depuis 23 ans. Il était âgé de 48 ans et 9 mois. Il laisse pour le pleurer son épouse, Emma Quévillon, et trois enfants, Louis-Joseph, Paul et Médéric.

PARC SOHMER

Représentation de gala, ce soir.

204-M,v,n—z

ESSAYEZ UN VOYAGE DE FIN DE SEMAINE

Essayez un voyage de fin de semaine, Monsieur l'homme d'affaires fatigué, si vos occupations sont réellement pressantes cette année que vous n'avez pas le temps de prendre des vacances appropriées. A peu de distance de Montréal il y a des centaines de belles places qui vous permettront de secouer la fatigue de la semaine et de vous préparer pour la suivante. Il y a les Laurentides dans lesquelles vous pouvez trouver le repos complet au milieu des paysages enchanteurs — montagnes, lacs, bois,—avec faculté de se livrer à la pêche, au canotage, à la natation et autres sports. Il y a Magog, sur le lac Memphremagog—lequel mesure trente milles de long, est parsemé d'îles et est entouré d'agrestes collines fortement boisées—et autres endroits dans les Cantons de l'Est. Tous ces endroits sont d'accès facile; un grand nombre de trains vous y conduisent le samedi après-midi et vous ramènent le lundi matin. Beaucoup d'hommes d'affaires, dont le nombre va toujours croissant, se trouvant dans l'impossibilité de quitter la ville en été, prennent l'habitude de se rendre avec leur famille dans les Laurentides à la fin de chaque semaine. Renseignez-vous auprès d'un agent des billets du C.P.R.; demandez-lui aussi un exemplaire de la brochure "Le Québec pittoresque" qui, outre qu'elle indique une série d'endroits pour villégiatures de fin de semaine. Comprend: aussi une liste des hôtels et maisons de pension d'environ quarante différents endroits. (r)

THE HOUSE OF QUALITY (REGISTERED)

Le magasin ferme à 1 heure demain.

Occasions de Samedi Matin

Réductions radicales pour demain matin seulement; elles valent la peine que vous veniez de bonne heure pour avoir le premier choix.

CHAPEAUX MODELES, valant jusqu'à $60.00. Demain POUR **$4.75**

COSTUMES—le reste du stock—$30.00 à $140.00. Demain, MOINS **66⅔%**

ROBES D'ETE—$10.00 à $47.00. Demain MOINS **50% A 75%**

ROBES DE SOIE—$35.00 à $188.00. Demain, MOINS **66⅔%**

BLOUSES ET MIDDIES DE COTON—$2.25 à $13.50. Demain, MOINS **66⅔%**

KIMONOS—en soie, etc.—$2.75 à $50.00. Demain **MOITIE PRIX.**

Fairweathers Limitée

Rue Sainte-Catherine, près Peel.

Toronto MONTREAL Winnipeg

NUXATED IRON

(For Nuxaté)

augmente la force des personnes délicates, nerveuses et épuisées en l'espace de deux semaines en plusieurs cas. Il a été employé et recommandé par des hommes tels que l'hon. Leslie M. Shaw, ancien secrétaire du Trésor et ex-gouverneur de l'Iowa ; l'ancien sénateur des Etats-Unis Richard Rolland Kennes, du Delaware, actuellement major dans l'armée américaine ; le général John L. Clem (retiré), tambour de Shiloh qui fut sergent dans l'armée américaine alors qu'il n'avait que 12 ans ; le juge G. W. Atkinson, de la Cour des Réclamations à Washington, et autres. Parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. 5,7,9. k

Quand votre Foie Fonctionne Mal

Vous connaissez les symptômes—la tête pesante, l'estomac malade, mauvais goût dans la bouche, dyspepsie latente. Accordez une stricte attention à ces symptômes et obtenez un prompt soulagement par l'emploi des Pilules Beecham. Quelques doses stimuleront le foie, aideront à l'estomac, régulariseront les intestins et opéreront un grand changement dans votre état général. Rien ne vous remettra sur pieds aussi rapidement qu'une dose ou deux de

BEECHAM'S PILLS

Plus grande vente qu'aucun remède au monde. Vendues partout. En boites 25c

FOURRURES

MANTEAUX en MOUTON de PERSE

Le mouton de Perse régulier, durable et toujours élégant sera porté plus que jamais l'hiver prochain. Pourquoi ne pas acheter avant l'augmentation des prix?

Manteaux emmagasinés et assurés gratuitement jusqu'à demande.

Cummings & Cummings

Rues St-Paul et St-Sulpice.

En arrière de l'église Notre-Dame.

Auvents

Bâches
Tentes, Drapeaux, Tapis et Marquises de tous genres.
Tentes à louer.

THOS. SONNE, Sr.

29-35 RUE ST-JEAN-BAPTISTE.

Tél. Bell Main 1161. 6,9,13,16,20,23,27,30

ILYA UN AN

ÉPHÉMÉRIDES DE LA GUERRE

Le 10 août 1917.

—Au front français, la nuit dernière, les troupes ont fait de nouveaux progrès, en Belgique. Elles ont brisé les lignes allemandes et ont occupé plusieurs fermes, à l'est de Bixschoote et de Langemarck. Il y a eu de vifs duels d'artillerie dans la région des Monts, près d'Auberive, et sur les deux rives de la Meuse, ainsi que dans les secteurs du Panthéon et de l'Epine de Chevrégny. Au nord de Saint-Quentin,les Allemands ont attaqué sur un front de près d'un mille, dans la région de Fayet. Ils n'ont pu prendre pied dans aucune des tranchées de la ligne d'attaque. Malgré le mauvais temps, les aviateurs ont effectué plusieurs raids heureux. Les aérodromes de Colmar et de Hobsheim, en Alsace, ont été atteints et les pertes ont dû être énormes.

—Le communiqué du bureau de la guerre britannique annonce que le duel d'artillerie se poursuit dans les environs d'Ypres, mais qu'il ne s'est produit aucun engagement d'infanterie. Ce matin,un raid heureux effectué dans les environs de Lens, a permis aux Anglais de faire des prisonniers. Les troupes ont envahi les positions allemandes et après avoir détruit les abris et les ouvrages de défense, sont rentrées dans leurs tranchées.

Washington, 9.—Il est question d'établir un service postal aérien entre New-York et Chicago.

VENEZ CE SOIR ENTENDRE LES DERNIERS MORCEAUX COLUMBIA

joués sur le Grafonola Columbia. Si vous aimez la belle et captivante musique, vous en entendrez tant que vous voudrez. Le magasin est ouvert le soir le lundi, le mardi et le vendredi, de 7.30 à 9 heures. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine ouest. r

Chaque Cor chez ceux qui emploient Blue-jay a maintenant une Limite de 2 Jours

Les Mauvais Moyens

Que des millions ont maintenant abandonnés

VOILA pourquoi les gens gardaient les cors anciennement, et pourquoi presque tous en avaient.

La plupart des gens trempaient et écorchaient leurs cors — généralement une fois par semaine. Ils n'essayaient jamais de les détruire. Plusieurs personnes alors avaient des cors à moitié aussi vieux qu'elle-mêmes.

Pour protéger le cor — pour arrêter la douleur — elles se servaient toutsimplement d'un enveloppe-cors. Aussi les pieds étaient toujours tenus enveloppés. Et le cor restait.

Alors on s'aperçut qu'un certain acide détachait souvent le cor. Un déluge de "remèdes contre les cors" — liquides et emplâtres — apparut à la suite de cette découverte. Et il en reste encore des centaines.

Ils étaient et douloureux et incertains. Et ils ne s'en prenaient rarement qu'au cor. Ils se répandaient aussi sur la peau saine et ceci causait souvent des douleurs.

Les gens en essayaient un, puis un autre, mais tous étaient pareils. De sorte qu'ils se décourageaient. Alors ils revinrent aux écorchements et aux enveloppes.

En ces temps-là, un ou plusieurs cors difformaient presque tous les pieds. Une douleur causée par les cors était chose de presque tous les instants. Presque tous les jolis pieds avaient une enveloppe, et le rognage était aussi fréquent que le bain.

C'est encore le cas de millions. Mais les autres millions ne souffrent jamais des cors, et n'en souffriront jamais. Maintenant, permettez-nous de vous dire pourquoi.

Alors que les cors duraient la vie

Le Vrai Moyen

Que la moitié du monde emploie.

UN célèbre chimiste après des années d'étude des cors, inaugura la méthode par le Blue-jay.

Bauer & Black, fabricants bien connus de pensements chirurgicaux, fabriquent et mettent sur le marché Blue-jay.

Aujourd'hui, tout le monde peut arrêter la douleur causée par un cor en un clin d'oeil, et mettre totalement fin à un cor dans deux jours.

La méthode est scientifique. C'est gentil et sûr cependant. Cela se concentre sur le cor lui-même.

Appliquez le Blue-jay et oubliez le cor. Laissez pendant deux jours. Puis enlevez et le cor disparaîtra.

Neuf cors sur dix se comporteront ainsi. Un cor sur dix requerra une autre application.

Blue-jay

Emplâtre contre les cors.

Arrête la douleur instantanément.

Met fin aux cors complètement.

La méthode moderne scientifique.

Grand paquet 25c, chez les pharmaciens.

Petit paquet discontinué.

Blue-jay a mis fin de cette aimable manière à quelque quatre-vingt millions de cors. Il en enlève maintenant des dizaines de mille tous les jours. Peut-être la moitié des cors qui prennent naissance sont détruits de cette façon.

Des millions de gens—qui emploient Blue-jay — sont entièrement exempts de cors. Demandez aux gens de votre entourage. Vous serez surpris de savoir combien peu de personnes souffrent des cors aujourd'hui.

Essayez Blue-jay sur un cor ce soir. Remarquez les résultats. Ce qu'il fait sur ce cor il le fera sur tous les cors. Chaque cor nouveau après cela n'aura qu'une durée de deux jours.

BAUER & BLACK, Limited, Chicago, New-York, Toronto.

Fabricants de pansements chirurgicaux, etc.

(940)

Surete en Boite *pour* la Maison

L'EMPLOI quotidien de la chaux chlorurée ACME dans la maison est la meilleure assurance de la santé que puisse avoir une famille.

La plupart des maladies et plusieurs maux bénins sont contractés et transmis par les germes dans la nourriture que nous mangeons, l'eau que nous buvons et l'air que nous respirons. La chaux chlorurée **ACME tue** les germes; **prévient** la maladie.

Chez les bons épiciers et pharmaciens—15 cents. Exigez l'ACME. Les succédanés pourraient être éventés et sans valeur.

Faites venir la brochurette

The Mendleson Corporation, New-York

CANADIENS-FRANÇAIS, SOYEZ PATRIOTES ET DEMANDEZ LE PAIN DE LA

Boulangerie Victoria

Chez votre épicier ou téléphonez à

J. A. BROSSEAU Limitée

49 à 75 rue Boyer. Tél. St-Louis 678.

224-v-n

AUTOUR D'UNE ENQUETE

M. Stanislas Choquette, médecin-chirurgien, domicilié rue Ontario-Est, No 1239A, n'a rien eu à faire, ni de près ni de loin, avec l'enquête tenue récemment devant le coroner, au sujet de la mort d'une jeune fille venue de la campagne.

CONDOLEANCES

Les élèves finissants 1907-1908 réunis en conventum au séminaire de Joliette, offrent leurs sympathies à M. l'abbé M.-C. Leprohon et à sa famille, à l'occasion de la mort de leur confrère, M. le docteur Arthur Leprohon, dentiste, et que copie soit envoyée aux journaux.

Pour la Villégiature, Cigarettes Turques "KARAVAN", 15c pour 10. 229-27

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration Nocturne sont priés de se rendre, dimanche soir, à 8 heures, à l'église des Pères Franciscains, rue Dorchester ouest, pour la célébration des Quarante-Heures,

LORSQUE VOUS ACHETEZ LES FEVES AU LARD CLARK VOUS AVEZ UN REPAS PARFAIT

W. CLARK LIMITED, MONTREAL.

Licence de la Commission des Vivres du Canada No 14-216. 14-B

Sirop du Dr. Fred Demers

POUR LES ENFANTS

Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour sommeil, dentition, contre coliques, et pour tous les besoins des bébés et enfants. En vente partout.

DEPOT : 309 RUE ST-DENIS, MONTREAL. 130-M,v,s.-n

Feuilleton de "La Presse"

LE CHAUFFEUR-FANTÔME

Par Ely Montclerc

Grand Roman Dramatique

PREMIERE PARTIE

18 Suite

Claude posa une cruche et une tasse à côté du malade, puis, sur sa demande il le laissa. Il n'osait, devant les refus effrayés de cet homme, lui imposer la visite d'un médecin. Ee cependant il l'eût fallu.

Pensif, préoccupé, le clerc alla errer une partie de la matinée à travers les lacets de la montagne.

Que faire ? A quel parti se résoudre ? Ce malheureux allait-il pouvoir repartir le lendemain ? Si son état s'aggravait qu'adviendrait-il ?

Le père Couturier refuserait de cacher chez lui un individu suspect, il préviendrait les gendarmes. Adieu alors le rêve de liberté du pauvre bougre.

Et cette pensée faisait mal à Claude. Il la repoussait de toutes ses forces. Il s'entêtait dans son oeuvre de sauvetage, et maudissait sa pauvreté qui l'empêchait d'aider utilement l'inconnu.

En redescendant au village, le jeune homme s'arrêta chez le pharmacien et y prit quelques cachets de quinine, puis il alla rejoindre son protégé que la fièvre brûlait toujours autant, et l'oblig-a à prendre un des cachets.

Le soir, cela n'allait pas mieux. Au contraire, la température avait sensiblement augmenté.

—Et je retourne à Perpignan demain matin! gémit Claude. Que faire? Que faire?

—Abandonnez-moi... aidez-moi seulement à me trainer jusqu'à la route. J'y crèverai de froid, puisque je ne peux échapper à mon sort.

Ces mots révoltèrent le fils Couturier. Il se cabra. Il ne voulait pas renoncer.

—Ecoutez, fit-il, je ne sais encore comment, mais je trouverai un moyen; il faut que j'en trouve un, je ne me décide pas à vous abandonner ainsi.

Cette nuit, restez où vous êtes. D'ici demain, j'aurai avisé.

Le matin du lundi, le père Couturier conduisait une voiture à Perpignan et son commis la seconde, car c'était jour de marché. D'ordinaire, Claude partait avec la première diligence.

Etonné de ne pas voir paraître son fils, il l'appela de la cour. Personne ne répondit.

—Ah ça! grommela-t-il, qu'est-ce que fait Claude? Il va se mettre en retard. Monte donc voir, femme, et houspille-moi un peu ce feignant-là!

La maman obéit. Presque aussitôt elle se penchait à une fenêtre du premier étage et criait:

—Pars sans le petit, Antoine, il ne peut pas descendre à Perpignan. Il a pris froid, il claque des dents, il est malade comme tout.

Préviens à l'étude afin qu'on lui accorde quelques jours de congé.

Le voiturier pesta très fort, mais comme le temps pressait, il dut partir en hâte. Quand le bruit de la galopade eut cessé Mme Couturier referma la fenêtre, et vint vers son fils qui s'enfouissait jusqu'aux yeux dans ses convertures.

—Je vais, dit-elle, faire quérir le médecin, n'est-ce pas?

—Inutile, maman; je ne suis pas plus malade que toi. Seulement on doit croire que je le suis.

—Oh! Claude, geignit la brave femme consternée, voilà que tu vas recommencer tes bêtises et redevenir feignant? C'est mal!

Elles nous ont coûté assez cher. A cause de toi nous trimons comme quand nous étions jeunes, au lieu de nos reposer, et pas un sou d'économies, et tes dettes à payer.

—Maman! maman! ne commence pas tes jérémiades. Il ne s'agit pas de bêtises. Au contraire, d'une bonne action, et j'ai comtpé sur toi pour m'aider, parce que le père, ce n'est pas son coeur qui l'étouffe.

—Dame! il est dur à l'ouvrage aussi. Il se prive de tout. Faut pas lui en vouloir. C'est un peu ta faute son caractère.

—Entendu. D'ailleurs il n'est pas question de papa. Tu te rappelles, avant-hier soir, que je t'ai demandé des choses à manger? Eh bien, voilà.

J'avais trouvé un homme mourant de faim et de fatigue sur la route. Je l'ai traîné jusqu'au grenier pour qu'il y passe la nuit, pensant qu'hier matin il partirait.

Je t'en fiche! la fièvre le dévore, il ne peut bouger ni pieds ni pattes, et ça me fend le coeur d'autant plus...

—Pourquoi que tu n'as pas parlé de ça à ton père? Il aurait conduit ce pauvre homme à l'hospice de Perpignan.

—Papa ne doit rien savoir, ni personne. Nous serons seuls dans le secret, ma petite maman. Parce que ce misérable est obligé de se cacher.

Sans doute quelque condamné politique qui s'est échappé d'Espagne... J'en ai eu pitié que veux-tu? Et je ferai tout pour qu'on ne le reprenne pas...

—Mon Claude, tu as raison d'avoir pitié de ceux qui souffrent, mais nous ne pouvons pas grand'chose... Comment cacher un malade ici?... Et s'il venait à mourir? Ton père serait fou de fureur.

—Si tu y mets un peu de bonne volonté, les choses se passeront très bien.

Ecoute, voilà l'idée qui m'est venue cette nuit. Nous profiterons de l'absence du père pour transporter ici ce malheureux, et pour le coucher dans mon lit.

—Mais! se récria Mme Couturier, Antoine montera te voir à son retour, et il s'apercevra....

—Que non, nous le mettrons dans le fond, moi je me glisserai au bord, le père n'y verra que du feu, car je tiendrai les rideaux fermés avec soin.

Disons ici, que le lit du jeune homme était entouré de rideaux à carreaux bleus et blancs, qui tombaient d'un baldaquin à montants de bois, comme cela se fait encore dans les campagnes reculées, et que ce lit avait sa place dans l'angle opposé à la fenêtre, c'est-à-dire dans une pénombre absolument favorable.

Si bien que, vaincue par les raisonnements de son fils, la brave femme finit pa se rendre.

Non sans trembler, non sans appeler à son aide tous les saints du paradis. Elle se rendit néanmoins, et c'était l'essentiel.

Ils allèrent ensemble au grenier où l'inconnu continuait à grelotter de fièvre. La quinine avait cependant produit un abaissement notable de température, ce qui rassura un peu Claude. Il pensa que ce pauvre homme saisi par le froid vif des hauts plateaux avait eu une congestion. Il ne se trompait pas.

Losqu'il fut déshabillé et couché confortablement dans le lit de son sauveur, Claude qui jadis à Paris avait fréquenté beaucoup d'étudiants en médecine, Claude ausculta le malade, et constata un râle caractéristique aux poumons, avec difficulté sensible de respirer.

—Peut-être, dit-il à sa mère, ne s'agit-il pas d'une véritable pneumonie, quoique ça m'en ait tout l'air. Il faudrait un médecin...

Mais la voix de l'inconnu s'éleva, rauque, faisant entendre une véhémente protestation.

—Pas de médecin! Pas de médecin! Personne! Personne ne doit me voir.

Et, farouche, il serrait son capuchon, son inséparable cagoule, comme s'il eût craint qu'on ne lui enlevât de force.

Devant cette obstination invincible, Claude et sa mère durent s'en tenir aux remèdes dont la montagnarde avait l'habitude dans des cas identiques, c'est-à-dire appliquer force sinapismes sur le dos et su la poitrine et donner au patient des infusions bouillantes faites avec des plantes de la montagne.

A ces infusions, Claude ajouta de la quinine à forte dose, et ce fut tout. Installé au chevet du proscrit, il le veillait comme une mère veille son enfant, ayant soin d'entretenir un bon feu dans la cheminée, usant enfin de précautions touchantes dont lui-même devait s'étonner par la suite.

Comment et pourquoi cette sollicitude vis-à-vis d'un vagabond, d'un étranger, qu'il ne verrait probablement jamais, et qui, de toutes façons, ne pourrait reconnaître sa bonté? Mystère du coeur humain.

Le clerc eût été bien en peine de s'expliquer ce qu'il éprouvait. Du reste, il ne cherchait point à déchiffrer l'énigme. Il agissait, sans plus.

Son père ne rentra que le soir, à la nuit tombée. Vite, Claude se fourra sous les couvertures.

Bientôt il vit paraître Antoine, suivi de Mme Couturier, qui montra dans l'entre-bâillement de la porte sa figure effarée.

—Alors quoi, fiston, ça ne va pas? interrogea le voiturier. Qu'est-ce que t'as donc attrapé?

—Un froid... je pense que ça ne sera rien. Maman m'a bien soigné, répondit Claude.

—J'ai prévenu ton patron, il a fait la grimace, vu qu'on est pressé à l'étude en ce moment. Mais enfin, contre la force, pas de résistance.

Il te donne ta semaine pleine de congé. Pourvu que tu rentres lundi, ça ira. Cependant, si tu es guéri avant ce temps, il compte sur toi.

—Je ne demande qu'à être sur pied le plus vite possible, geignit Claude.

Et pour éviter un supplément de conversation, il ferma les yeux.

Couturier le regarda un moment, haussa les épaules, puis repartit. Il ne se doutait de rien. Le jeune homme en tira un présage favorable.

Il était superstitieux de nature et croyait à la fatalité heureuse ou malchanceuse. Une voix intérieure lui répétait sans cesse que son acte charitable lui porterait bonheur.

C'est peut-être à cause de cela qu'il s'empressait si fort autour de son protégé.

Après quatre jours d'alternatives pénibles, celui-ci parut aller mieux. La nature robuste du malade reprenait victorieusement le dessus.

La température redevint normale, les forces reprirent, et bien nourri grâce à l'excellente auberguste, il était, le dimanche suivant, en état de reprendre sa vie vagabonde.

Pendant toute cette semaine, il était resté quasi muet, acceptant sans un mot les soins de son hôte.

Mais ses yeux parlaient pour lui, ses yeux aux prunelles rondes et fixes comme celles des chats-huants, ses yeux qui ne brillaient pas, et qui enveloppaient néanmoins Claude d'effluves magnétiques.

Durant l'après-midi du dimanche, le jeune clerc monta auprès de l'inconnu. Il neigeait; aussitôt tombée, la neige fondait, transformant les chemins en cloaques boueux.

L'homme était assis près de la cheminée où brûlait un tronc d'arbre. La flamme dansait claire et brillante, il la regardait lécher les parois, noires de suies, il écoutait, dans le silence infini de la montagne, la voix intérieure qui parlait en lui.

Car la salle de l'auberge était loin de cette chambre, et les chants avinés des ivrognes ne parvenaient pas jusque-là.

—Comment vous sentez-vous? demanda Claude.

—Aussi bien que possible.

—Vous savez qu'il fait un temps abominable. Je suis obligé de partir demain matin pour Perpignan, si je ne veux risquer de perdre ma place, mais vous pouvez rester quelques jours encore.

Ma mère s'arrangera en sorte qu'on ne soupçonne pas votre présence. Vous vous enfermerez ici,elle vous montera chaque jour de la nourriture...

L'homme secoua négativement sa tête étrange,enveloppée de son éternelle cagoule.

—Non, dit-il, je partirai demain. Je n'ai que trop abusé de votre hospitalité. Au petit jour aidez-moi à me glisser hors de cette maison. C'est le dernier service que je solliciterai.

—En ce cas, je vais vous dire...

...Ne vous fâchez pas surtout, se reprit Claude, impressionné malgré lui par le regard altier du vagabond.

Ma mère a rempli une besace de provisions, moi j'ai fouillé dans ma garde-robe parce que... parce que, sans vous offenser, vous avez besoin d'effets de rechange, de chaussures surtout. Les vôtres sont dans un piteux état.

Et puis, vous n'êtes pas suffisamment couvert pour la saison.

—Je le sais... fit amèrement l'inconnu, mais j'ai dû me contenter de ce que j'avais.

—Je ne suis pas riche, je le regrette, pourtant j'ai trouvé un pantalon et une cape de montagne qui vous préservera du froid. J'ai aussi une paire de forts souliers que je serai heureux de vous donner et qui, je crois, seront à votre mesure.

Comme le vagabond protestait du geste, Claude, vivement, ajouta:

—Je vous en prie, acceptez, acceptez de bon coeur comme c'est offert... Je n'ai qu'un regret, celui de ne pouvoir faire mieux.

A suivre

LES CULTIVATEURS DE NOTRE PROVINCE SONT A S'ORGANISER

Réunis à Saint-Hyacinthe, sous la présidence de M. Anthime Arès, ils jettent les bases d'une association semblable à celles qui existent dans les autres provinces.

LE BUREAU DE DIRECTION

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 9—L'assemblée des cultivateurs, dans le but de se former en association, n'était pas très nombreuse. Il y avait probablement cent cinquante à deux cents représentants de cette classe si importante.

Comme notre journal le disait hier, l'assemblée pour délibérer n'a commencé qu'à deux heures de l'après-midi, sous la présidence conjointe de M. Anthime Arès, maire de Rougemont, et de M. Horace Morin, de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe.

On avait décidé d'abord de se réunir dans les salles du journal le "Clairon", mais vu le grand nombre des assistants, l'assemblée s'est tenue dans la salle de l'Hôtel de Ville.

Outre les cultivateurs que nous avons nommés hier, nous avons relevé les noms de MM. Frs Lepitre, délégué de Westbury ; Damase Lagassé, président de la Coopérative, d'Acton Vale ; Philibert Saint-Pierre, maire de Saint-Paul d'Abbotsford ; Wilfrid Larose, avocat et cultivateur, de Verchères ; Albéric Lareau, de Richelieu ; Aldéric Carreau, de Saint-Cyrille ; Arthur Daigneault, de Richelieu ; A. Monette, président de l'Association des maraîchers, de Saint-Vincent de Paul; Jos. Théberge, prés. de l'Association d'Agriculture de Richelieu ; W. Caillé, directeur du Cercle Agricole de Richelieu ; Chs Duquette, sec.-trés. de Laprésentation ; Jos. Audette, cultivateur de Saint-Charles; Jos. Meunier, maire de cette dernière paroisse ; Henri Cloutier, agronome pour les comtés de Rouville et Iberville; H. Rocheleau, de Chambly ; Jos. Paré, président du Cercle agricole de Saint-Hubert ; Alphonse Brunelle, maire de la paroisse de Chambly ; H. Leduc, d'Iberville ; J. Delorme, maire de Sainte-Brigide ; J. Benoit, de la Société d'Agriculture de Saint-Grégoire ; Arsène Lacoste, maire de Saint-Alexandre, et une foule d'autres.

M. le président Arès a ouvert l'assemblée en invitant le maire de Saint-Hyacinthe, à prendre la parole.

M. T.-D. BOUCHARD

Notre premier magistrat a d'abord souhaité la bienvenue aux étrangers qui nous honoraient de leur visite, puis il a dit que les cultivateurs devraient faire ce que les cultivateurs d'Ontario ont fait, quand ils ont formé l'association des "United Farmers." Il a appuyé sur la nécessité qu'il y a, pour les cultivateurs de la Province de Québec, s'ils veulent arriver à faire prévaloir leurs idées dans nos législations provinciale ou fédérale.

La délégation qui a eu lieu à Ottawa, des cultivateurs du pays, désireux de faire exempter les fils de cultivateurs de la loi de conscription, lui a démontré la nécessité qu'il y a, pour les agriculteurs de la province, de se constituer en union. Les provinces d'Ontario et celles de l'Ouest étaient parfaitement organisées, alors que les délégués de la province de Québec n'avaient aucun programme défini. M. Bouchard est convaincu que si la province de Québec eût été organisée, comme celle de l'Ouest, avant les élections, les cultivateurs eussent certainement réussi à faire modifier la loi de conscription, dans le sens de la protection de leurs intérêts, ce qui est, en somme, l'intérêt national.

Notre maire a été très applaudi.

LETTRES D'ADHESION

Après ce joli discours, le Secrétaire Marcil a lu des minutes d'assemblées, des lettres de cultivateurs de marque, s'excusant de ne pouvoir être présents. L'hon. M. Caron, ministre de l'agriculture, avait adressé la lettre suivante à M. Marcil:—

Ministère de l'Agriculture,
Province de Québec,
Cabinet du Ministre.
Québec le 25 juillet 1918.

Monsieur J.-R.-H. Marcil,
Ch. 35, 224 rue St-Jacques,
Montréal.

Cher Monsieur :

J'ai votre lettre et je vous remercie des détails que vous me donnez, sur la formation de cette nouvelle organisation destinée à promouvoir les intérêts agricoles. Je crois à la vérité, qu'une association de cultivateurs serait très utile dans la province de Québec, pourvu qu'elle s'organise sur des bases larges, pratiques et qui lui permettent d'admettre dans son sein tous les véritables cultivateurs qui voudront en faire partie.

J'accepte avec plaisir le titre de Patron de l'institution nouvelle que vous désirez me donner, et je vous en remercie. Je ne puis dire maintenant s'il me sera possible d'assister à cette réunion que vous convoquez à Saint-Hyacinthe, pour le 8 août. A tout événement, s'il m'est impossible d'être présent, je tâcherai d'envoyer quelqu'un de mon département, pour me représenter.

Votre bien dévoué,
J.-E. CARON.

DISCOURS ET RESOLUTION

Puis est venu M. Alphonse Désilets, B.S.A., directeur de l'enseignement agricole et de la main-d'oeuvre, dans le département de l'agriculture à Québec.

La substance de ses remarques qui ont été très appréciées, c'est que l'association que l'on veut former est de nature à rendre de grands services, si on peut la dégager de la politique, pour lui faire embrasser l'intérêt général.

On a ensuite adopté une résolution félicitant l'ancien ministre des postes, le Dr Béland et Mlle Béland de leur libération.

Des discours bien intéressants ont ensuite été prononcés par le Rév. J.-B.-A. Allaire, missionnaire agricole. M. Wilfrid Larose, avocat, de Verchères, et ancien citoyen de cette ville; J.-E. Lareau, de Richelieu, le promoteur de l'association que l'on veut former et qui en a eu l'idée, alors qu'il assistait à une réunion du genre de celle-ci, à Ottawa.

Il a été ensuite proposé par M. le maire Bouchard, secondé par M. J.-A. Girard, et approuvé à l'unanimité: que les cultivateurs, réunis en congrès, approuvent le projet d'une association des cultivateurs de la province de Québec, et décident de constituer un comité pour élaborer un projet de constitution; tel comité devant faire rapport à une assemblée subséquente."

Après d'intéressantes remarques par MM. Louis Lavallée, président de la Coopérative des grains de semence, de Saint-Guillaume et J.-A. Girard ont nommé le comité suivant:

Président honoraire, T.-D. Bouchard; président actif, Ant. Arès; 1er vice-président, Horace Morin; 2me vice-président, J.-E. Lareau; sec.-trés., J.-R.-H. Marcil.

Ce comité se réunira à Saint-Hyacinthe, le 24 août courant, à une heure de l'après-midi, pour approuver la constitution.

Les directeurs suivants ont été choisis: Jos. Audette, Chs. Duquette, Jos. Paré, Alfred Brunelle, H. Leduc, Jos. Delorme, A.-J. Benoit, Ars. Lacoste, Alf. Lemieux, Ls. Chicoine, C. Lussier, E. Lafontaine, Ls. Lavallée, Ern. Lemaire, J. Farly, Em. Arès, J.-A. Girard, Phil. Bernier, Wilf. Larose, Gasp. Massue, Etienne Blanchard, Pierre Fisette, J.-H. Crépeau, Emile Gingras, Ls. Trudeau, V. Barbeau, Télesp. Paré et Albert Monette.

En automobile — fumez Cigarettes Turques "KARAVAN", 15c pour 10. 229-27

N'Hésitez pas "SALADA"

L'emploi de ce thé permet de réaliser de plus grandes économies que toute autre que vous puissiez vous procurer ailleurs.

LA QUALITE EST "IRREPROCHABLE"

Paquets cachetés seulement— Demandez-le. Et voyez à ce que vous ayez le véritable. B462

LINDSAY'S

Le Piano Automatique

LINDSAY

—est le choix logique de la femme qui désire obtenir toute la valeur et toute la satisfaction pour chaque dollar qu'elle veut consacrer à l'achat d'un piano automatique.

Un seul prix — Comptant ou à conditions.

Catalogue illustré gratis.

C. W. LINDSAY Limited.

Magasin Principal et Bureau-chef
512 rue Sainte-Catherine Ouest, près Peel.
Succursale de l'est: 394 rue Ste-Catherine Est, angle St-Hubert
Autres succursales à Ottawa, Québec, Kingston, Belleville, Brockville, et Trois-Rivières.

BLUMENTHAL'S

Le plus grand magasin de vêtements du Canada.

ECOULEMENT FINAL de VETEMENTS

d'Hommes et de Jeunes Gens pour Samedi seulement

UNE OFFRE SPECIALE d'un jour vous est encore faite et si vous vous souvenez des valeurs que vous avez reçues samedi dernier en fait de complets, vous serez certainement ici demain, car nous avons fait des préparatifs afin de faire de cette vente la plus grosse journée d'affaires jamais vue à Montréal.

96 Complets pour Hommes

Rég. $20.00 — **$10.25** — Rég. $22.50

Agissez promptement messieurs ! Ceux qui attendent paieront 100% plus cher et auront malgré cela des vêtements de qualité inférieure. Nous conseillons à tous les hommes d'acheter ce dont ils ont besoin, car nos prix sont de beaucoup inférieurs à ceux du gros.

Quelques Complets de Meilleure Qualité, pour Hommes — **$15.75**

Pour être écoulés à des bas prix exceptionnels. **Rég. $25 à $30**

TOUS NOS VETEMENTS DE HAUTE QUALITE DE $30.00 A $50.00 MOINS 20% SAMEDI

J.H. Blumenthal Sons LIMITED

Edifice Blumenthal, rues Sainte-Catherine, Bleury et Balmoral.

Un Splendide Record

LA valeur du vin de Hall comme tonique et fortifiant dans tous les cas de dépression a été si souvent et si clairement démontrée, au cours de ces dernières vingt-cinq années, que sa grande réputation aujourd'hui ne surprend personne.

C'est surtout parmi nos combattants invalides et convalescents que le Vin de Hall a effectué de bons résultats, hâtant leur guérison d'une façon qui lui a valu les plus chaleureuses expressions de gratitude.

Dans un grand nombre de cas, de dérangements des nerfs, pour la plupart des maladies provenant de la déperdition des forces corporelles, et, peut-être, d'une façon plus marquée encore, pour la convalescence tardive, les hommes de l'art médical trouvent le Vin de Hall une préparation tonique on ne peut plus sûre, précieuse et recommandable.

Hall's Wine

(Le Vin de Hall)

Le Restaurateur suprême

Notre Garantie:

Achetez une bouteille de Vin de Hall aujourd'hui. Si, après en avoir pris la moitié, vous ne vous sentez pas mieux, renvoyez-nous la bouteille à moitié vide et votre argent vous sera remis. Votre pharmacien le vend.

Très grande bouteille, $1.65. Bouteille plus petite, $1.00.

Seuls propriétaires :
STEPHEN SMITH & Co., Limited,
Bow, Londres, Angleterre.
Stephen Smith & Co., Canada, Limited,
27 Front Street East, Toronto.
— Agents —
Frank L. Benedict & Co., 45 rue St-Alexandre, Montréal.
C 121

ECONOMISEZ LES ALIMENTS
La Commission Canadienne des Vivres.

ALMY'S LIMITÉE
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Vous Manque-t-il quelque Meuble ?

Alors c'est de profiter des offres avantageuses que nous vous faisons durant notre **vente de meubles d'août** pour l'acheter.

Que ce soit un mobilier complet ou une simple chaise qu'il vous faut vous trouverez ici précisément ce que vous désirez. De plus les prix sont considérablement réduits pour cette vente. Les item suivants en font foi.

Bas de Soie pour Dames

faits avec hauts en coton fin et en lille mercerisé. Ces bas sont absolument sans couture, avec semelles doubles et talons et bouts renforcés à 3 brins ; en noir, blanc, gris, champagne, brun, gris moyen, etc. Valeur régulière 1.00 et 1.25. Samedi

.69 la paire

(ALMY'S — Rez-de-chaussée — Commandes par la poste remplies)

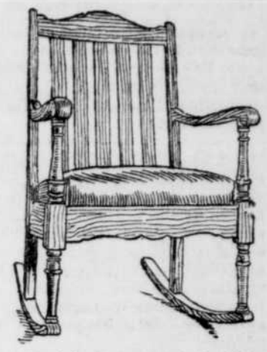

8 chaises en quart de chêne fumé, solide, avec siège à ressort rembourrés et recouverts en tapisserie ou en véritable cuir. Quelques-unes sont à coussins à ressort mobiles. Valeur de 17.50. Prix de la vente de meubles d'août, chacune. . **10.95**

Un Achat Spécial de Jupes Lavables

nous permet de vous offrir des jupes que vous devriez payer jusqu'à 3.98 en temps ordinaire, à . . **.98**

L'assortiment est composé de jupes en corduroi de coton, en reps, en piqué et en croisé de fantaisie.

La plupart sont toutes blanches, mais il y en a aussi quelques-unes à patrons de couleurs.

Un seul prix demain

.98

(ALMY'S —Premier étage — Commandes par la poste remplies.)

ROBES LAVABLES

Toutes les fillettes aimeront ces robes en piqué avec grand collet châle, taille haute, grandes poches rapportées, et joliment brodées à la main, garnies de boutons de nacre ; grandeurs 6 à 14 ans. Valeur 4.50. Demain **3.79**

(ALMY'S —Premier étage — Commandes par la poste remplies.)

Emportez-nous vos Fourrures

pour les faire réparer et remodeler suivant les nouveaux styles de la saison prochaine. Notre ouvrage est absolument garanti.

Deux Offres très spéciales En Fait de Blouses

(1) **Jolies blouses en voile blanc,** garnies de dentelle et de broderie, finies avec poignets unis ou de fantaisie; toutes les grandeurs de 36 à 42. Valeur de 1.00 à 1.25. Notre prix très spécial. . **.79**

(2) **Blouses en voile blanc** également garnies de broderie et de dentelle; de modèles très attrayant ; toutes les grandeurs de 36 à 44. Valeur de 1.50 à 1.75. Notre prix spécial . **1.25**

(ALMY'S —Premier étage — Commandes par la poste remplies.)

Literie complète

10 seulement en vente à **19.95**

La valeur combinée de ces morceaux est de . . . **28.50**

Lit en cuivre avec poteaux de 2 pouces de diamètre. Valeur . . **17.50**

Sommier en fil métallique tissé. Valeur **4.00**

Matelas avec centre en fibre et recouvert de feutre. Ce matelas est entièrement garanti. Val. **7.00**

Le lit peut être fourni en cuivre fini brillant, satiné ou ruban; grandeurs 3 pds, 4 pds et 4 pds 6 pcs. Prix de la vente de meubles d'août au complet **19.95**

Mobiliers de chambre à coucher de 4 morceaux.

Soit en érable piqué, acajou, chêne doré ou en noyer, comprenant commode, chiffonnier, table de toilette et lit; miroirs biseautés. Chaque morceau très bien fait. Valeur régulière 139.00. Prix de la vente de meubles d'août **99.00**

Sans le lit. Prix de la vente de meubles d'août **79.00**

N'avez-vous pas besoin d'un buffet pour votre salle à manger ?

Nous avons justement six buffets à dessin Sheraton, style Jacobin, en quart de chêne. Grand tiroir pour la toile, petit tiroir pour napperons et un tiroir double en velours pour la coutellerie, et deux petites armoires au bas. Valeur 50.00. Prix de la vente de meubles d'août . **29.75**

12 wagonnets ou tables roulantes à desservir en quart de chêne, genre Colonial. Valeur régulière 30.00. Prix de la vente de meubles d'août . . **12.75**

En quart de chêne, genre Colonial. Valeur régulière 30.00. Prix de la vente de meubles d'août **12.75**

En acajou, genre Colonial. Valeur régulière 21.00. Prix de la vente de meubles d'août. . **12.75**

En quart de chêne, genre Jacobin. Valeur régulière 19.00. Prix de la vente de meubles d'août **12.75**

En noyer solide, genre "William & Mary". Valeur régulière 35.00. Prix de la vente de meubles d'août **18.00**

Chaises pliantes

De construction très forte et bien faites. Très utiles pour canots, véranda ou pour camper, car elles peuvent être pliées entièrement plat. Valeur 1.50. Prix de la vente de meubles d'août. . . . . **.79**

(ALMY'S —Troisième étage — Commandes par la poste remplies.)

Quatre Prix

qui effectueront une rapide liquidation de nos

CHAPEAUX D'ETE

à **.49**—Formes de couleur, en tagal, panama, chapeaux garnis pour enfants, etc.

à **.98**—Chapeaux blancs en imitation de paille de Milan blanche, chapeaux garnis pour demoiselles, bandes tricotées de fantaisie pour garnitures de chapeaux, etc.

à **1.98**—Formes en véritable paille de Milan—blanc et de couleur; grands panamas non garnis et chapeaux d'été garnis.

à **3.98**—Tous les chapeaux d'été garnis, soit Milan, Livourne et paille de fantaisie. Valeurs jusqu'à 10.00.

Soyez ici de bonne heure demain matin, afin d'obtenir un meilleur choix .

(ALMY'S —Premier étage — Commandes par la poste remplies.)

LA PRESSE

L'EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 35 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" (Limitée), A. BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

MONTREAL, 9 AOUT 1918

Depuis que l'Allemagne, par son chancelier, a proposé des conditions de paix impossibles et ridicules, les dissertations sur la paix ne peuvent plus être à l'ordre du jour.

La Ville-Reine a l'orgueil de bien faire toutes choses. C'est la raison pour laquelle elle nous a servi une émeute vraiment royale ,et devant laquelle les troubles de Québec n'étaient que jeux d'enfants.

Si l'enquête que le maire Martin réclame, au sujet des tentatives de corruption faites contre le chef Tremblay, ne va pas plus vite que celle qu'il demandait un jour contre le gouvernement de sir Lomer Gouin, au sujet de l'administration de Montréal, le public attendra encore longtemps.

C'est le docteur Louis de Lotbinière-Harwood qui a recueilli la succession de feu le docteur E.-P. Lachapelle. Nos félicitations au nouveau doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval. Nous espérons que sa carrière sera des plus fructueuses à tous les points de vue.

Le maréchal Foch, avant même que ses ennemis aient eu le temps de reprendre haleine, leur a asséné un autre coup terrible, aux environs d'Amiens. L'offensive qu'il a commandé au général Haig de prendre, avec une armée anglaise et une armée française, a été des plus heureuses, puisqu'elle a permis aux Alliés de s'avancer de cinq à sept milles sur un front d'une vingtaine de milles. Pour avoir aidé le Kronprinz à se tirer des griffes des Alliés, dans le saillant Soissons-Reims, le prince Rupprecht reçoit aujourd'hui sa punition.

LE MARCHAND DE BOIS

II

Nous avons dit, dans un précédent article, que le faux colon n'est pas nécessairement un homme qui a obtenu un lot sous de fausses représentations. L'adversité, les revers, les déceptions, les tracas de différente nature, peuvent faire d'un colon, au début bien intentionné, d'un colon de bonne foi, un déclassé, un aventurier, un mercenaire miséreux. Les exemples ne manquent pas de braves gens qui, après avoir défriché partiellement leur lot au prix des plus grands sacrifices, ont dû renoncer à la réalisation de leur rêve, faute de l'assistance sur laquelle ils comptaient en cas de crise financière, de maladie, d'incapacité quelconque. Epuisés de ressources, à bout de crédit chez le fournisseur, menacés de la famine, ils voient glisser sous leurs pieds leurs défrichements de plusieurs mois, voire de plusieurs années, et sont contraints de se mettre entièrement à gages. De colons, ils deviennent bûcherons professionnels, hommes de chantiers ou à tout faire, la proie facile de ceux qui, dans les terres nouvelles comme ailleurs, savent exploiter avantageusement l'infortune.

"Il serait curieux de convoquer à Montréal", nous écrit-on, "tous ceux qui sont venus essayer la colonisation dans le nord et qui, après avoir dépensé leur argent et, de plus, cinq, dix ou quinze ans de leur vie, s'en sont retournés vivre à la journée, traînant derrière eux des enfants illettrés et leurs femmes ruinées de santé."

Et le correspondant conclut amèrement par ces mots qui n'ont rien de révélateur, tant ils sont presque toujours à la base des griefs de la plupart des colons **malchanceux** :

"Le marchand de bois est le **manitou** du gouvernement".

Qu'est-ce à dire ? Elles sont nombreuses les récriminations que couvre ce point d'interrogation ; elles se succèdent depuis une époque si lointaine (comme question de fait, elles datent depuis les débuts de la colonisation) qu'il y a lieu de se demander pourquoi le gouvernement n'y met pas un terme, une fois pour toujours. Loin de là, on dirait que l'œuvre de la colonisation ne puisse se poursuivre normalement s'il n'existe pas de relations tendues entre le marchand de bois et le pauvre défricheur. C'est comme un des articles essentiels de la politique du ministère des Terres, qui, soit dit en passant, semble plus soucieux d'émettre des droits de coupe et des billets de location que de soutenir l'effort patriotique du colon. A ce point de vue, le ministère des Terres et celui de la Colonisation y gagneraient beaucoup à être fusionnés et mis sous la direction d'un titulaire aux vues larges, assez énergique et puissant pour résister aux influences des spéculateurs, assez humain pour protéger les colons contre toute tentative d'exactions, assez libre de ses mouvements pour imposer ses volontés au cabinet, dont il devrait être un membre indépendant et non pas un simple agent d'affaires chargé d'encaisser le plus d'argent possible, en concédant complaisamment et périodiquement, à des capitalistes sans âme, des limites forestières dans les régions de colonisation où le bois devrait être la propriété entière et exclusive du colon.

Il nous semble que le colon a droit à autant d'égards que le marchand de bois, mais c'est tout le contraire que l'on constate. Tandis que celui-ci jouit de privilèges presque illimités, celui-là est sujet à toutes sortes de restrictions. Ainsi, il ne peut être le maître absolu de son lot qu'au bout de cinq ans. Dans l'intervalle, il lui est interdit de défricher plus de cinq acres, par année, "sauf si le bois a été détruit par force majeure, et après autorisation spéciale et préalable du ministre des Terres".

Il lui est, de plus, défendu de couper du bois avant l'émission de sa patente (titre de propriété), c'est-à-dire durant cinq ans, que pour le "défrichement, le chauffage, les bâtisses et les clôtures, et tout bois coupé contrairement à cette condition est considéré comme ayant été coupé sans permis sur les terres publiques". S'il veut faire du bois de commerce, il doit se munir d'une licence et payer en conséquence. "Il doit,dans les dix-huit mois de la date d'achat de son lot, bâtir une maison habitable d'au moins seize pieds sur trente, l'occuper et y résider continuellement de ce moment jusqu'à l'émission des lettres patentes. Il est tenu de défricher et mettre en culture, **en vue d'une récolte probable**, une étendue égale à au moins quinze acres, en un seul bloc, c'est-à-dire trois acres au moins chaque année, puis, à l'expiration des cinq années, posséder, en outre de la maison, une grange d'au moins trente-six pieds sur vingt-cinq, et une étable d'au moins quinze pieds sur vingt. Enfin, il ne peut effectuer le transport de son billet de location, pendant cinq ans, de la date de la vente, excepté par donation entrevifs ou par testament en ligne ascendante ou descendante, ou par succession **ab intestat**, et, dans ce cas, le donataire ou l'héritier sont soumis à la même prohibition que lui".

D'autres obligations onéreuses sont imposées au colon, qui le tiennent dans l'assujettissement et le servage ; à défaut d'y satisfaire, "le ministre des Terres et Forêts est en droit de révoquer la dite vente, reprendre la terre y désignée et en disposer de même que si elle n'avait jamais été vendue".

Dans un article en date du 27 juillet, nous attirions l'attention sur le cas d'un colon que le ministre des Terres a déposédé de son lot après seize mois de [illegible] de possession, dans le canton La Reine, Abitibi, après qu'il eût fait deux versements annuels et exécuté d'importants travaux de défrichement. D'autres colons ont, depuis, porté à notre connaissance qu'ils ont été traités de la même inhumaine façon. Ayant épuisé toutes leurs économies dans l'exploitation de leurs lots, ces colons n'ont d'autre alternative que de se mettre à gages dans les chantiers, les scieries, les compagnies minières, ou de retourner, fourbus et découragés, où ils étaient avant d'aller tenter fortune dans le domaine de la colonisation.

Le marchand de bois est à l'abri de ces misères. Sa licence étant valable pour douze mois à compter du premier de mai, il a donc droit de coupe jusqu'en mai suivant sur tout le lot du nouveau colon, quand celui-ci ne peut exercer ce privilège que sur cinq acres. Dans ce cas, le colon trouve généralement dans le marchand de bois un acheteur, mais un acheteur revêche, qui n'est pas toujours scrupuleux, assure-t-on. De là, des injustices, des sujets d'irritation, de regrettables conflits qui, dans presque tous les cas, tournent au préjudice du faible, c'est-à-dire le colon. C'est en vain que la pauvre homme élèverait la voix et demanderait réparation ; il y perdrait le peu qui lui reste en démarches infructueuses, le plus souvent, auprès du ministère des Terres.

Cette erreur du passé a fait beaucoup de mal à la colonisation ; elle se répète de nos jours avec les mêmes déplorables effets. Doit-elle se perpétuer éternellement ?

APPEL AUX CULTIVATEURS

La "Presse" a déjà attiré l'attention de ses lecteurs de la campagne sur la nécessité qu'il y a d'enrayer l'empiètement des mauvaises herbes. C'est un fléau dangereux contre lequel il faut réagir à tout prix ; sinon, les efforts que l'on fait pour accroître la production du bon grain resteront stériles.

On s'est empressé avec un beau zèle, le printemps dernier, de répondre au vœu du gouvernement, en mettant en culture de plus grandes étendues de terrain, mais la moisson ne sera pas, dans bien des cas, aussi satisfaisante qu'elle le devrait, à cause des mauvaises herbes qui ont envahi les champs et se sont substituées aux plantes utiles.

Nous n'exagérons pas en disant que la récolte sera réduite d'un tiers, dans la province de Québec, par le fait des mauvaises herbes, comme la moutarde, les marguerites, les chardons, la chicorée, le mélilot blanc et jaune ou trèfle d'odeur, etc. Des prairies entières ont disparu, dans la région de Montréal, sous l'avalanche—le mot n'est pas de trop—des bouquets blancs et des silènes. Ce que les récoltes de céréales vont souffrir de l'invasion du chiendent, de la folle avoine, du mil sauvage, du liseron, de la vipérine, de la moutarde roulante, et de combien d'autres ennemis de même acabit, est incalculable.

Si l'on considère que la plupart des mauvaises herbes peuvent se reproduire à l'infini, telle, par exemple, la cameline ou le faux lin, dont chaque plante porte jusqu'à quarante mille graines, on aura une idée de la rapidité presque vertigineuse avec laquelle le fléau se propage dans nos campagnes. Une seule plante de Bourse à Pasteur contient cinquante mille graines et même davantage ; le Velar giroflée, vingt-cinq mille ; la marguerite blanche, sept à huit mille, et ainsi des autres en proportion effroyable.

Des champs, où elles trouvent une terre propice à leur croissance, les mauvaises herbes se transportent dans les routes publiques, le long des clôtures, à l'orée des bois, dans les terrains vagues, où elles se développent et parviennent à maturité. De là, la peste est disséminée à travers le pays par les vents et les oiseaux. Certaines de ces plantes nuisibles, comme l'épervière orangée, si dommageable dans les prairies et les pâturages, et que l'on rencontre en si grande abondance le long des chemins, ont des graines pourvues d'une touffe de poils, ce qui leur permet de franchir de très longues distances sur les ailes des brises les plus légères.

Celles-là, qui s'étalent au grand jour, sur nos routes publiques, dans les pacages, sur les levées des fossés, autour des arbres, des bâtiments, et jusque dans les cours des habitations de village, devraient être impitoyablement arrachées ou fauchées, et brûlées.

Il existe des lois au sujet de la destruction des mauvaises herbes, mais elles restent généralement lettres mortes. L'insouciance de la plupart des autorités municipales est rien moins que coupable sous ce rapport. A tel point qu'un agronome bien connu a pu écrire : "Le long des chemins publics, des cours d'eau verbalisés ou autres endroits sous le contrôle du conseil, les mauvaises herbes règnent en maîtresses, sous la protection de gens qui se battent pour être élus conseillers, mais qui se soucient peu, ensuite, de remplir leur charge avec dévouement".

Aucun conseiller de campagne n'ignore, cependant, qu'en ne faisant pas respecter la loi contre la destruction des mauvaises herbes, il se fait le complice des pires vandales qui puissent dévaster les terres de sa municipalité.

L'article 778 du Code municipal est explicite sur ce point : "Les mauvaises herbes", y est-il dit, "telles que les marguerites, les chardons, les endevis sauvages, la chicorée, les chélidoines et autres reconnues comme nuisibles, qui croissent sur les chemins municipaux, doivent être coupées et détruites entre le vingt de juin et le premier d'août de chaque année, par les personnes tenues à l'entretien des routes".

L'article 5556 des Statuts Refondus de la province de Québec va plus loin et dit que "toute personne peut requérir, par un avis spécial, tout propriétaire, possesseur ou occupant de terrains ou communes non ensemencées, de couper et détruire, entre le vingt de juin et le premier d'août, les mauvaises herbes plus haut nommées et toutes autres reconnues comme telles sur ces terrains ou communes". Dans le cas de refus, la loi permet l'imposition d'une amende et le remboursement des dommages-intérêts causés par cette nuisance.

Mais, pourquoi demander à la justice d'intervenir dans une question où l'intérêt privé est si intimement lié à l'intérêt public que tous deux se confondent ? Tout le monde devrait se donner la main pour conjurer le fléau. Semblables aux boches, les mauvaises herbes ont déclaré la guerre à nos champs et à nos moissons ; elles se sont retranchées et ont établi leurs batteries dans nos chemins et sur tous nos coins de terre inexploités. Mort à ces Huns dévastateurs !

De l'"EXPOSITOR", de Brantford :

Le déploiement des drapeaux n'est pas une preuve indiscutable de patriotisme, et, sous ce rapport, il faut avouer que les Canadiens montrent moins d'enthousiasme que les Américains, mais, en temps de guerre, il faut admettre que rien ne stimule davantage le patriotisme que de voir le pavillon national flotter au vent. Dans les grandes villes américaines, non seulement les édifices publics sont pavoisés, mais les plus humbles demeures portent un drapeau ou des banderolles aux couleurs nationales. En Canada, on n'imite pas cette profusion de décorations, et il serait désirable que le peuple, en général, donne plus de signes extérieurs de ses sentiments patriotiques.

Du "CHRONICLE", d'Halifax :

Comme le matelot qui, au plus fort de la tempête, s'apitoie sur le sort de ceux qui sont restés à terre, exposés au danger d'être écrasés par la chute des arbres ou broyés sous les ruines des hautes cheminées renversées par le vent, de même les soldats du front peuvent plaindre ceux qui sont restés au pays, où ils sont à chaque instant exposés au danger d'être écrasés dans les rues. Un journal américain résume ainsi les chances des soldats qui font face à l'ennemi : 29 chances de revenir au pays contre une d'être tué ; 98 chances de survivre aux blessures contre deux d'y succomber ; une chance seulement sur 500 de perdre un membre. De plus, l'entraînement physique favorise la longévité, et un soldat à l'armée est moins sujet aux maladies que dans la vie civile.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

La Section des Articles pour Enfants

Annonce une Vente d'Ecoulement de Mi-Eté de

Blouses (Smocks) et Middys de Fillettes

79c $1.95 $3.95

A **79c**—100 Middys et Blouses (smocks) à choisir parmi une grande variété de modèles de cette saison — en blanc ou couleurs, ou couleurs garnies de blanc.

Tailles jusqu'à 16 ans et valeurs jusqu'à $2.00.

A **$1.95**—120 Middys et Blouses (smocks) de Reps fin, nuances de teintes délicates ; autres en toile garnies des nouvelles broderies de couleur. Exposées en blanc, couleurs et blanc, garnitures de couleur.

Tailles jusqu'à 16 ans. Rég. $3.00 à $5.00.

A **$3.95**—Seulement 8 blouses (smocks) en soie blanche lavable.

Régulier $7.75.

—Section des Enfants — Deuxième galerie.

Permettez-nous de développer vos **PELLICULES,** de tirer vos épreuves et faire vos agrandissements Meilleurs résultats et **SERVICE RAPIDE**

—Département des Kodaks — Rez-de-chaussée.

Devonshire.

[L.S.] CANADA.

PROCLAMATION

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

À tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront de quelque manière concerner,—SALUT:

PROCLAMATION d'amnistie conditionnelle concernant ceux des hommes de la classe I sous l'empire de la *Loi concernant le Service Militaire, 1917*, qui ont désobéi à notre Proclamation du 13 octobre 1917, ou aux ordres de se rapporter pour le service, ou qui sont déserteurs ou absents sans permis de la Force expéditionnaire canadienne:

E. L. NEWCOMBE, Sous-ministre de la Justice, Canada.

ATTENDU qu'un nombre considérable d'hommes de la classe I sous l'empire de la Loi concernant le Service Militaire, 1917, appelés au service actif dans la Force expéditionnaire canadienne pour la défense du Canada par Notre proclamation du 13 octobre 1917,—bien qu'ils soient par là devenus légalement enrôlés dans le service militaire canadien,—

Ont fait défaut de se rapporter pour le service, suivant qu'ils en étaient légalement requis sous l'empire de la dite Loi concernant le Service Militaire et des règlements promulgués en conséquence, y compris Notre Arrêté-en-conseil en date du 20 avril dernier,—

Ou ont déserté,

Ou se sont absentés sans permis de Notre Force expéditionnaire canadienne;

Et Attendu qu'il est représenté que la situation grave et regrettable dans laquelle ces hommes se trouvent, est due, dans bien des cas, au fait que, nonobstant l'information et l'injonction fournies par Notre dite proclamation, ils ont mal compris leur devoir ou leur obligation, ou ont été induits en erreur par les conseils de gens mal inspirés, déloyaux ou séditieux;

Et Attendu que Nous désirons, dans la mesure possible, éviter l'infliction des lourdes pénalités édictées par la loi pour la punition des offenses graves dont ces soldats se sont rendus coupables,—et leur fournir l'occasion, dans une période de temps limitée, de se rapporter et mettre leurs services à la disposition de la Force expéditionnaire canadienne,—comme ils sont légalement tenus de le faire et comme cela est nécessaire à la défense de la Puissance du Canada,

SACHEZ MAINTENANT que dans l'exercice de Nos pouvoirs, et de notre bon vouloir et plaisir, nous proclamons, déclarons, publions et portons à la connaissance de tous, QUE LES PÉNALITÉS ÉDICTÉES PAR LA LOI NE SERONT PAS IMPOSÉES OU EXIGÉES au sujet des hommes appartenant à la classe I sous l'empire de la Loi concernant le Service Militaire, 1917, qui ont désobéi à Notre proclamation susdite, ou qui, ayant reçu avis de Nos registraires ou députés-registraires de se rapporter à une date passée, ont manqué de se rapporter ainsi; ou qui, s'étant rapportés et ayant obtenu un congé, ont manqué de se rapporter à l'expiration de leur congé, ou qui ont déserté de Notre Force expéditionnaire, POURVU QUE CEUX CONCERNÉS SE RAPPORTENT POUR LE SERVICE LE OU AVANT LE 24 AOUT 1918.

Et NOUS AVERTISSONS STRICTEMENT TOUS LES HOMMES AINSI CONCERNES ET LEUR SIGNIFIONS SOLENNELLEMENT, ainsi qu'à ceux qui emploient, reçoivent, cachent ou assistent ceux-là dans leur désobéissance, que s'ils persistent dans leur défaut de se rapporter, dans leur absence ou dans leur désertion jusqu'à l'expiration de la date en dernier lieu mentionnée, ils seront poursuivis et punis avec toutes les rigueurs et la sévérité de la loi, ET DEVIENDRONT PASSIBLES DU JUGEMENT DE NOS COURS MARTIALES QUI SERONT ASSEMBLÉES POUR JUGER CES CAS, ou de tous autres tribunaux compétents: et aussi que ceux qui emploient, reçoivent, cachent ou assistent ces hommes, deviendront eux-mêmes strictement soumis aux mêmes pénalités que les coupables principaux et sujets aux mêmes punitions, pénalités, forfaitures que la loi met à la disposition des autorités pour la punition desdites offenses.

POURVU que rien de ce qui est contenu dans Notre présente proclamation ne soit interprété comme diminuant l'obligation dans laquelle se trouvent ces hommes de se rapporter au service le plus tôt possible, ou comme leur accordant l'immunité contre l'arrestation ou la détention qui pourrait être effectuée dans l'intervalle dans le but de les forcer à l'exercice du service militaire ; Notre intention étant seulement de ne pas prononcer ou de remettre les pénalités encourues jusqu'à présent pour défaut de se rapporter, pour absence sans permis ou pour désertion, dont seraient passibles les hommes décrits plus haut, qui le ou avant le 24 août prochain seront rentrés dans l'exercice des devoirs militaires auxquels ils sont astreints.

De tout ce qui précède Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner, sont par les présentes requis de prendre connaissance, d'obéir strictement et se conformer à Nos présents commandements, directions et exigences, et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin : Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière ; membre de Notre très honorable Conseil privé ; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce PREMIER jour d'AOUT, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix huit, et de Notre règne la neuvième.

Par ordre,

Thomas Mulvey

Sous-secrétaire d'État.

5,7,9

UNE VENTE DE LIQUIDATION

DE COSTUMES ET ROBES DE SOIE

$20 et plus $18.75 — $16.50 $15 et plus

$1.00 PAR SEMAINE

L'automne s'en vient: nous liquidons toutes nos marchandises d'été à 3% de réduction. Complets et imperméables pour hommes, un bel assortiment au choix. 39 jours aux stricts prix du comptant ou $1.00 par semaine si vous le préférez.

La principale maison vendant à crédit à Montréal

$1.00 PAR SEMAINE

COHEN'S LIMITÉE

569 Ste CATHERINE EST, PRÈS AMHERST.

OUVERT LE SOIR. 5IÈME PORTE D'AMHERST.

236-2

AUX EMPLOYES de CHEMIN DE FER, des TRAMWAYS, du BUREAU DE POSTE et AUTRES, qui ont récemment reçu une augmentation de salaire.

Je suis sûr que vos patrons seraient heureux d'apprendre que sur votre nouveau salaire vous économisez un peu pour les jours de chômage.

A chaque jour de paie quelques-uns de vos camarades viennent ouvrir un compte à notre Banque.

Ils ont pris la bonne résolution

D'EPARGNER

FAITES COMME EUX!

NE TARDEZ PAS!

Suivez leur bon exemple.

Nous vous invitons cordialement et vous réservons le meilleur accueil.

A. P. LESPERANCE,
Gérant Général.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

BUREAU PRINCIPAL ET 14 SUCCURSALES A MONTREAL.

9,12,13,14

MINISTERE DE LA MILICE ET DE LA DEFENSE

VENTE PAR SOUMISSION D'ARTICLES USAGES

PAR ORDRE de l'honorable ministre de la Milice et de la Défense, des soumissions seront reçues pour la vente de cuirs, métaux, caoutchouc, etc., dans les magasins de dépôt des districts militaires No 1, London; No 2, Toronto; No 3, Kingston; No 4, Montréal; No 5, Québec; No 7, Saint-Jean, N.-B.; No 10, Winnipeg; No 12, Régina, et le dépôt du Quartier Général, à Ottawa.

Description.		London.	Toronto.	Kingston.	Montréal.	Québec.	St-Jean, N.-B.	Winnipeg.	Régina.	Ottawa.	Total, liv.
Tapis de selle	Liv.	380	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	380
Canevas (naturel et goudronné)	"	90	.....	3,600	90	10	70	160	....	1,200	5,220
Feutre	"	140	.....	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	340
Cuir, rebuts (laniéres, etc.)	"	6,700	22,000	1,850	4,300	35,200	900	1,150	370	26,200	98,670
Métaux usagés — Cuivre	"	22,000	30,500	40	500	26,300	130	9	....	4,100	63,779
Acier fondu	"	1,700	4,900	1,000	450	17,400	950	.....	.....	200	26,600
Fer forgé	"	800	7,500	3,500	500	7,600	2,000	.....	.....	3,400	25,300
Rebuts	"	.....	.....	.....	.....	1,600	.....	.....	.....	1,500	3,000
Cuivre rouge	"	.....	.....	80	1	125	30	.....	.....	15	251
Nickel	"	.....	20	15	.....	9	.....	.....	.....	.....	44
Acier, rebuts	"	1,200	6,800	1,600	3,700	11,000	350	170	.....	.....	24,820
Nickel et plomb mélangés	"	.....	.....	450	.....	.....	.....	.....	.....	.....	450
Mélangés	"	.....	.....	150	600	60	.....	270	....	70	1,150
Etain	"	.....	.....	.....	120	2,450	.....	.....	.....	40	2,610
Fer étamé	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,350	1,350
Plomb	"	.....	.....	300	.....	.....	.....	.....	.....	115	415
Chiffons, toile et coton	"	700	.....	200	70	1,150	120	50	.....	.....	2,300
Caoutchouc (tronçons de pneus, etc.	"	.....	.....	200	600	.....	.....	.....	.....	2,100	2,900
Câbles ou cordages, par bouts	"	50	.....	2,800	100	20	120	.....	.....	20	3,110
Seaux (cuir épais)	No.	96	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	96
Couvertures pour chevaux	"	.....	.....	647	.....	.....	.....	.....	.....	.....	647
Draps caoutchoutés	"	.....	.....	185	.....	.....	.....	.....	.....	177	362
Crampons à charnière, pour maniement des billots	"	.....	.....	.....	982	.....	.....	.....	.....	.....	982
Camions légers à ressorts	"	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2

En plus, une grande quantité de différentes parties de harnais et un nombre d'articles variés, non mentionnés dans cette annonce.

Tous les articles pourront être vus en en faisant la demande à l'officier supérieur de l'intendance militaire, tous les jours, aux endroits susmentionnés, entre 10 et 12 A.M., et entre 2.30 et 4 P.M., excepté le samedi et le dimanche. Tous les renseignements désirés pourront être obtenus de cet officier.

Les soumissions cachetées et portant en inscription, "Soumission" pour l'achat de ces lots en tout ou en partie seront reçues jusqu'à midi, samedi, le 31 août 1918, et devront être adressées au,

DIRECTEUR DES CONTRATS,
Quartier Général de la Milice,
Ottawa, Ont.

Aussitôt que la soumission aura été acceptée et que le paiement aura été fait, le matériel devra être enlevé de chacun des magasins de dépôt.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

Conditions : comptant.

EUGENE FISET, Major Général,
Sous-ministre, ministère de la Milice et de la Défense.

Ottawa, 31 juillet 1918.

La publication de cette annonce, sans l'autorisation du ministère, ne sera point payée.

(H.Q. 96-61-7.) 235-4

Votre magasin qui n'est pas loué représente une perte quotidienne. Annoncez-le dans les petites annonces de la "Presse" et alors c'est un profit quotidien que vous en retirerez.

Finance et Commerce

LES ACIERIES A LA HAUSSE

U. S. Steel, le baromètre ordinaire du marché, atteint aujourd'hui 111 5-8.

Wall Street, 9.—Les stocks de métaux ont débuté fermes, ce matin, et ont bientôt manifesté de la vigueur, sous l'influence de nouvelles de guerre très encourageantes.

United States Steel Corporation est vite monté d'un point, à 111, pour atteindre dans la suite 111 5-8, son plus haut niveau depuis des semaines.

Des plus-values similaires furent enregistrées par Bethlehem Steel, Crucible Steel, Baldwin et Industrial Alcohol.

Chez les rails, C. P. R. gagnait un point, tandis qu'un gain semblable s'effectuait chez des spécialités, telles que Mexican Petroleum, American Can, Distillers Securities, American Telephone et International Mescantile Marine Pfd.

Avant la fin de la première heure, les gains initiaux s'accentuaient. Les tabacs faisaient preuve d'irrégularité, notamment American Tobacco. Les aciéries conservaient leur avance.

Les rails de placement se sont améliorés de 1 à 2 points sur la rumeur d'un règlement prochain touchant la question des chemins de fer sous le contrôle gouvernemental.

Les cuivres et les transports maritimes étaient lourds à midi.

Un paquet de $100,000 de bons de la Liberté s'est échangé au-dessus du pair, à 100.2.

A LA BOURSE DE MONTREAL

A Montréal comme à Wall Street, les aciéries et stocks connexes ont fait vedette. Des ventes très nombreuses se sont opérées à cours de hausse. Iron est passé de 61½ à 62; Steel of Canada, de 66 à 66⅞; Canada Cement, de 64 à 65¼; Smelters, à 25; Canada Car, à 38; Car Pfd., à 90.

Les utilités publiques étaient moins recherchées, mais très fermes, notamment Montreal Power, Laurentide Power, Shawinigan et Can. Steamships.

Les minoteries, les pulperies et les filatures ont continué à jouir d'une certaine vogue, entre autres Wabasso, Maple Leaf, St. Lawrence Flour, Spanish Pulp, Brompton, Riordon. Les obligations Asbestos s'échangeaient à 70¼, tandis que B. C. Fishing se négociait ex-dividende de 1¼ %, à 50.

Les directeurs de la Bourse de New-York et ceux de la Bourse de Montréal n'ont pas tenu compte de la requête qu'on leur avait adressée voulant que les opérations soient suspendues demain avant-midi. Vu la reprise du marché, et malgré la chaleur et les villégfatures, la séance aura lieu comme à l'ordinaire demain.

Ci-après le sommaire des transactions de la matinée d'aujourd'hui, tel que communiqué par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 50 rue Notre-Dame Ouest :

Iron—175 à 61½, 225 à 61¾, 202 à 62.
Power—460 à 81½.
Shaw.—90 à 113¼, 5 à 113.
Cement—75 à 64, 25 à 64½, 75 à 64¾, 25 à 64⅞, 11 0à 65, 60 à 65¼.
Spanish—85 à 14, 25 à 14⅜, 25 à 14¼, 150 à 14½.
Quebec—10 à 18.
Brompton—365 à 57⅝, 25 à 57⅞.
Steel—25 à 66¼, 20 à 66, 50 à 66¼, 85 à 66½, 160 à 66⅜, 85 à 66⅞.
Riord.—85 à 118½, 10à 118¼.
Smelters—5 à 25.
Brazilian—30 à 38½.
Spanish pfd—145 à 52, 25 à 52¼, 75 à 52½.
St. Law. Fl.—75 à 91, 60 à 91½, 15 à 91¾, 175 à 92.
Foundry Can.—20 à 38.
Pfd—25 à 90.
Steamship com.—105 à 44.
Pfd—115 à 77¾, 20 à 78.
Tex.—275 à 92.
Converters—10 à 45.
Penman Can.—5 à 77.
Pfd.—10 à 85½.
Bq. Hochelaga—3 à 140.
Fish.—50 à 50.
Bell Tel. Bds—1000 à 087¼.
Bk of Can.—15 à 185.
Wabasso—5 à 53½, 125 à 53, 25 à 52¾, 5à 53½.
Took Bros.—20 à 19.
Law. Power unlisted—155 à 52¾.
Gen .Elect.—5 à 101½.
Ames pfd—10 à 71, 100 à 71½.
Tram. Debs—1000 à 72¾.
Tucketts—20 à 185½.
War Loans 1931—1400 à 94¾.
Maple Leaf—200 à 114½, 25 à 114¼, 25 à 114, 75 à 114¾, 100 à 115, 50 à 115¼, 50 à 115½.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours d'aujourd'hui communiqués par H.-M. Connolly & Co., agents de change à la Bourse de Montréal, 106 Transportation Building:

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
Allis Chalmers	33½	34	33½	33⅞
Am. B. Sugar	69½	..	..	..
Am. Can	47½	47½	47	47½
Am. C. Fdry.	84⅜	85¼	84⅜	85½
Am. Loco.	67	67½	67	67½
Am. Smelters.	78¼	78¾	78¼	78¾
Am. Sumatra.	128¾	129½	128½	129
Am. Wool	59	59¼	59	59¼
Anaconda	66⅜	66½	66⅜	66⅝
Ang. Fr. Bds.	93⅞	94	93⅝	94
Atlantic Gulf.	102⅜	103⅜	102⅜	102⅜
Baldwin Loco.	94	94⅜	94	94⅜
Beth. Steel.	83⅜	84⅝	82⅜	84
Butte Sup.	26½	26½	26	26
Can. Pac.	153	153¾	153	153¾
Cen. Leather	67½	..	..	..
Chicago, Milk & St. Paul.	44⅞	45¾	44⅞	45⅜
Col. Fuel	46¾	..	..	..
Corn Prod.	44	44¼	44	44
Crucible	66½	67½	66½	67½
Distillers	59⅜	59½	59¼	59⅜
Gen. Electric.	145	..	..	..
Insp. Copper.	52½	52⅝	52⅜	52⅝
I. M. M. Com.	26⅝	..	..	..
Pfd.	98½	98¾	98¼	98⅝
Int. Nickel.	29⅝	29⅞	29⅝	29⅞
Kenn. Copper.	33¾	..	..	..
Lack Steel	84	..	..	..
Maxwell	26¾	26½	26⅜	26½
Mex. Pete.	101⅜	102¼	101¼	102⅛
Midvale Steel.	52½	52¾	52½	52¾
Miss. Pac. 4%	23	..	..	..
New Haven	40	..	..	..
N. Y. Cen.	72½	..	..	..
Northern Pac.	87⅞	88	87⅞	88
Reading	89	89⅜	88⅞	89⅜
Rep. I. & S.	92½	92¾	92½	92⅞
Rock Island	23⅝	..	..	..
Ry. Steel Sp.	61¾	62⅜	61⅜	62¼
Sou. Pac.	85¼	85½	85¼	85½
Studebaker	44⅞	..	..	..
Texas Oil	153	..	..	..
Tob. Products	70	71	70	70⅞
Un. Pac.	122	122¼	121⅞	122¼
U.S. Ind. Alc.	129	129⅛	128⅜	128⅝
U.S. Rubber	61¾	..	..	..
U.S. Steel	110	111⅜	110	111⅜
Willys Overl.	19⅞	..	..	..
Westinghouse.	41⅜	..	..	..

TRANSACTIONS A LA BOURSE

Sommaire du 8 août.

MARCHE DE MONTREAL

		Max.	Min.
470	Ames Holden	28	27⅝
435	Do. Pfd.	71¾	71
45	Brazilian	39	39
485	B. C. Fishing	51	48
510	Brompton	57⅞	57½
45	Can. Car	38	38
55	Do. pfd.	89½	89½
435	Can. Cement	64	63
25	Can. Converters	45	45
350	Can. Forgings	196	194
30	Can. Loco.	61⅝	61½
290	Can. Steamships	44¾	44
55	Do. pfd.	78	..
55	Con. Smelting	25	..
50	Dom. Iron pfd.	96	96
162	Dom. Steel	61½	61⅜
66	Dom. Textile	90¼	90¼
100	Hillcrest	30	29¾
10	L. of Woods	139	..
45	Laurentide	174	174
50	Lyall	80¼	80¼
192	Maple Leaf	114	112
225	Mont. Cottons	56	56
597	Mont. Power	81¾	81½
25	Ogilvie	175	..
150	Ontario Steel	30	30
100	Ottawa Power	83½	83½
25	Scotia Steel	67¾	67¾
30	Penmans	77	..
165	Riordon	118	117¼
330	Shawinigan	112	112
140	Spanish River	14½	14
341	Do. pfd.	52	51½
725	St. Law. Flour	92	84
125	Steel of Can.	66	66
20	Tooke Bros.	19	..
355	Wabasso Cotton	53	50½
25	B. de Commerce	185	185
8	Merchants	167	..
6,500	Oblig. de guerre, 1931	95	95
500	Do., 1937	93½	..
500	Scotia Steel Bds.	82	..
6,000	Ogilvie "C"	100	100
25	Can. Felt	6	6
645	Laurentide Power	52½	52½
550	N. A. Pulp	4¼	4
15	Tram. Power	23	..

MARCHE DE NEW-YORK

12,400	Amer. Sumatra	132¼	128¼
300	Allis Chalmers	33½	33¼
200	Am. Beet Sugar	69½	..
900	Am. Can	47¼	46½
500	Am. Car & F.	84⅞	84½
500	Am. Locomotive	66⅞	66⅜
1,200	Am. Smelting	78	77¾
100	Am. Steel Foundries	73½	..
100	Am. Sugar	110	..
1,400	Am. Tel. & Tel.	91⅜	90⅞
800	Am. Woolen	59¼	58
1,400	Am. Zinc	18	..
1,200	Anaconda Copper	66¼	65⅝
500	Atchison	86	85¾
14,500	Baldwin Loco.	93⅞	92⅞
200	Baltimore & Ohio	53⅞	53⅝
2,600	Bethlehem Steel (B)	84	83¾
800	Butte & Superior	27	26¾
200	Canadian Pacific.	152	..
1,000	Chicago M. & St. P.	44⅞	44½
600	Chino Copper	39¼	..
200	Colorado Fuel	46¼	46
400	Columbia Gas	35¼	35
300	Corn Products	44	43⅞
1,100	Crucible Steel	66⅜	66⅜
1,200	Cuba Cane Sugar.	30⅞	30¾
9,400	Distillers' Sec.	59¼	58¾
100	Erie Railroad	15	..
100	Do. pfd.	31	..
500	General Electric	145¼	144¾
600	General Motors	155	154
100	Granby Mining	80	80
200	Great Northern pfd.	90½	90
200	Illinois Central	97⅝	..
2,500	Inspiration Copper.	52¼	51
2,800	Internat. Nickel	29½	29⅜
300	Int. Merc. Marine	26¼	..
600	Do. pfd.	98	97¼
100	Interboro C. Corpn.	8	..
600	Kennecott Copper	33¾	33½
1,000	Lackawana Steel	83½	..
100	Maxwell Motors	26½	..
900	Mexican Petrol	101½	101
2,300	Midvale Steel	52½	52
100	National Lead	58½	..
800	New Haven	40½	39¾
700	New York Central	72¼	72
700	Northern Pacific	87⅞	..
2,200	Ohio Cities Gas Co.	40	39½
1,000	Pennsylvania R. R.	43⅞	..
700	Pressed Steel Car	70½	70¾
800	Railway S. Springs.	61¼	60½
100	Ray. Con. Copper	23⅞	..
3,500	Reading	88¾	88¼
1,400	Republic Iron & S.	92¼	91⅞
1,200	Sinclair Oil Co.	33	32⅝
500	Southern Pacific	85	84¾
500	Southern Railway	23¼	23¼
400	Tennessee Copper	19⅛	18⅞
400	Texas Oil	152½	151
1,100	Tobacco Prod. Co.	70	69¼
1,300	Union Pacific	121⅜	121
2,600	U. S. Indust. Alcohol	129⅜	128
100	U. S. Rubber	61¾	..
41,600	U. S. Steel	110	109
600	Do. pfd.	110¼	110
900	Utah Copper	81¾	80
200	V. Carolina Chem.	51	51
100	Wabash	9¼	..
400	Do. pfd. A.	37⅞	..
300	Westinghouse	41⅜	41½
100	Western Union Tel.	77⅝	..
300	Willys-Overland.	19¾	19⅝
400	Wilson Packing Co.	60½	60½

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

95,000	Anglo-Françaises	93⅞	93¾
175,000	Paris 6's	90½	90
42,000	Bordeaux 6's	95	94⅜
33,000	Lyon 6's	94½	94¼
37,000	Marseille 6's	94½	94¼
50,000	Canada (1919) 5's.	97¼	97¼
1,000	Do. (1926) 5's	92½	92½
360,000	France 5½'s.	98½	98⅛
5,000	Russie	100	99
32,000	U. K. (1918) 5's	99 13-16	..
17,000	Do. (1919) 5½'s N.	99⅜	99¼
10,000	Do. 5½'s G.	98	98
14,000	Do. (1921) 5½'s	95⅜	95¼
400,000	Liberty 3½'s	100	99.96
250,000	Do. 4's	93.48	93.28
900,000	Do. 4¼'s.	95.02	94.80

SUR LE "CURB"

Cours fournis par BRYANT, DUNN & COMPANY :

	Offre	Dem.
Aetna	12⅜	13
Anglo Oil	13¾	14¼
B. A. Tobacco	17	18
Calumet and Jer.	1	1⅛
Chevrolet	134	139
Cons. Arizona	1⅜	1 13-16
Crown Oil	⅝	7-16
Curtis Aero	36	37
Denbigh	2	2½
Dom. 2 year	97	87½
Hollinger	4⅝	4⅝
Homestead	25	30
Hupmobile	3¼	4
Pierce Oil	..	½
Houston	75	79
Int. Pete	13	13
Merrit Oil	24	25
Maxim Mun.	⅜	7-16
Midwest	113	115
Nipissing	8⅜	8⅝
N. A. Pulp	3¾	5
Sapulpa	7	7½
Silver King	7-16	½
Sub. Boat	16	17
Un. Motors	32½	32¾
U. Steamship	5⅞	6
Wright Mar.	9½	9¾

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

—Jacob-S. Budyk a vendu à Mayer Budyk, la ½ indivise des lots 824 à 826 et partie 827 du quartier Saint-Laurent, avec bâtisses ayant front sur les rues St-Laurent, Clarke et Vitré ouest pour $38,250.

—J.-Albert Gariépy a vendu à Osmond Latreille, le lot 12-1-74 du quartier Laurier, terrain superficie 2307 pieds, avec bâtisses ayant front rue Hutchison Nos 1654 à 1658 pour $10,000.

—Wilfrid Larose a vendu à Isidore Primeau, les lots 161-345, 346, du quartier DeLorimier, mesurant 50 x 86, avec bâtisses ayant front rue Bordeaux Nos 2019 à 2033a pour $8000.

LE LINGOT D'ARGENT

Londres, 9. — L'argent en barres s'est négocié, aujourd'hui, à raison de 48 13/16d l'once.

LE RENDEMENT AGRICOLE AUX ETATS-UNIS

La production de 1918 sera établie depuis cinq ans.

L'EFFORT DES FERMIERS

Washintgon, 9.—Le secrétariat de l'agriculture publie un rapport touchant la récolte de 1918. Il indique une diminution de 171 millions de boisseaux de maïs et de 13 millions de boissons de blé, comparativement aux chiffres escomptés il y a un mois.

Bien que la production ne corresponde pas aux prévisions optimistes faites au début de la saison, les récoltes de blé et de maïs donneront cependant un rendement remarquable. Tandis qu'au 1er juin dernier, on comptait sur une moisson de 931 millions de boisseaux de blé, ce chiffre en fin de juillet était tombé de 40 millions, soit à 891 millions. Ces prévisions sont encore supérieures de 241 millions environ au résultat de l'an dernier et dépasse de 82 millions celui de la moyenne des récoltes durant 1912-1916. D'un autre côté, la récolte du maïs avait d'abord été calculée à 3,159,000,000 de boisseaux, au niveau de l'an dernier à peu près, mais, selon le dernier rapport, elle dépasserait d'un demi-million de boisseaux la moisson de 1917.

Les avoines, qui viennent immédiatement après le maïs en ce qui concerne leur valeur alimentaire, ont subi des dommages sérieux par la sécheresse qu'il a fait dans la région du Missouri et par la chaleur inusitée dont ont souffert les Etats du Centre, de bonne heure au printemps. Ces chaleurs et cette sécheresse ont causé une diminution de 185,000,000 de boisseaux, mais le total de 1,402,000,000 de boisseaux escomptés pour cette année dépassera encore de 100,000,000 de boisseaux le chiffre de la production ordinaire.

L'orge, qui sert à l'alimentation humaine, comme à l'alimentation animale, promet une récolte de 223,000,000 de boisseaux, soit 15,000,000 de plus que l'année dernière.

La récolte du riz promet un rendement de 74,000,000 de boisseaux, soit une augmentation de 14,00,000 de boisseaux, tandis que celle des pommes de terre sera de 400,000,000 de boisseaux, soit environ 42,000,000 de moins que l'année dernière.

La récolte de foin a été prodigieuse cette année. Le coton, après trois années d'une récolte médiocre, produira environ, 2,700,000 balles de plus que la moyenne de ces dernières années.

Depuis le commencement de la guerre, les fermiers américains ont fait des efforts merveilleux pour maintenir la production agricole, et l'augmentation résultant d'une plus grande étendue de terrain ensemencée a contrebalancé la diminution causée par la sécheresse ou autres dommages que la récolte a subis. Cette augmentation est d'autant plus remarquable que l'attraction exercée sur les ouvriers par les gros salaires que paie l'industrie, ainsi que l'appel des jeunes gens sous les drapeaux, ont considérablement diminué la main-d'oeuvre agricole.

Voici le tableau comparatif concernant le rendement approximatif des récoltes pour les années 1918 et 1917:

Récolte	1918 Boisseaux	1917 Boisseaux
Blé	891,177,000	650,825,000
Maïs	3,160,656,000	3,159,494,000
Avoine	1,402,731,000	1,587,286,000
Orge	223,182,000	208,975,000
Seigle	74,009,000	60,145,000
Ensemble des céréales	5,890,756,000	5,666,725,000
Pommes de terre	399,320,000	442,536,000
Foin domestique	73,232,000	79,528,000
Foin, tonnes	103,600,000	.....
Coton, balles	14,033,000	10,949,000

LES VALEURS MINIERES

Cours fournis par Bryant, Dunn & Co.:

	Offre.	Dem.
Adanac	6½	7¾
Apex	2½	2⅝
Bailey	3	4
Beaver	23	25
Boston Creek	10	20
Chamb. Fer.	12	13½
Coniagas	2.40	..
Crown Res.	17	20½
Davidson	22	27
Dom. Ext.	11	12
Dome Lake	13	15½
Dome Mines.	8.35	8.75
Gifford	1¾	2
Hargraves	4⅜	4½
Hollinger	4.50	4.60
Kerr Lake	5.65	..
Kirk Lake	30	..
La Rose	35½	38
McIntyre	1.38	1.40
McKinly Dar.	38½	39½
Mining Corp. of Can.	2.00	..
Newray	14½	17
Nipissing	8.55	8.30
Ophir	5	5⅜
Pete Lake	9⅞	10
Porc. Crown	11	12½
Porc. Tisdale	1¼	1½
Porc. Vipond	12½	13½
Pres. E. Dome	2	3
Provincial	46	..
Schumacher	18	20
Silver Leaf	⅞	1¼
Teck Huges	13	15
Temisk.	30½	31
Thomp-Krisp	6	6¼
Trethewey	23½	25
Vac. Oil and Gas	11	12
West. Dome Con.	9½	10

LES VALEURS AMERICAINES A LA BOURSE DE LONDRES

CLOTURE D'AUJOURD'HUI:

Atchison	90
Baltimore and Ohio	56
Canadian Pacific	159
Chesapeake and Ohio	59
Chicago Great Western	8
Chi., Mil and St. Paul	50
De Beers	15⅜
Denver and Rio Grande	6¼
Erie	19
Erie 1st pfd	33
Grand Trunk	11⅜
Illinois Central	101
Louisville and Nashville	118
Mis., Kansas and Texas	6½
New York Central	72½
Norfolk and Western	108
Ontario and Western	22
Pennsylvania	46
Rand Mines	3⅛
Reading	92
Southern Railway	25
Southern Pacific	89
Union Pacific	127
United States Steel	115

LA COTE DES GRAINS

Chicago, 9. — Mais de septembre, $1.62 et $1.62¾ le boisseau; mais d'octobre, $1.63 5-8 et $1.63½; avoine d'août, 69¾ et 69 5-8c; avoine de septembre, 69 5-8c.

RELIGIEUX DISTINGUE QUI MEURT

Le R. P. T.-R. Coutu, assistant-général des Clercs de Saint-Viateur, est mort.

C'ETAIT UN CANADIEN

Un câblogramme reçu hier à la maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur, annonçait la mort du Très Révérend Père Thomas-Rémi Coutu, assistant-général. Le Révérend Père est décédé à Vourles, France, au berceau même de la communauté.

Le Père Coutu était Canadien, originaire de Saint-Thomas de Joliette. Il était dans sa 63ème année, étant né en 1855. Il fit ses études au Collège Joliette, où il professa la philosophie, de 1878 à 1882. En 1882, il fut ordonné prêtre et nommé directeur du Collège Bourget, à Rigaud, poste qu'il occupa pendant six ans. En 1888, il devenait Maître des novices à Joliette; puis, dans le but de rétablir sa santé, ses supérieurs le firent voyager en France et en Italie pendant une couple d'années. De nouveau Maître des novices, en France, cette fois, il suivit en Belgique la communauté que les lois d'expulsion forçaient à s'exiler. En 1905 le Père Coutu était nommé assistant auprès du Supérieur Général, à Bruxelles.

Il y a deux ans, le Révérend Père put quitter la Belgique occupée par les Allemands et visiter les provinces de sa communauté en Amérique, en Espagne et en France. Mais il lui fut impossible de retourner auprès du Supérieur Général.

Frappé de paralysie il y a deux mois il est décédé à Vourles, mercredi dernier, le jour même où mourait à l'Hôtel-Dieu de Montréal le Révérend Père Joly, supérieur de la province canadienne des Clercs de Saint-Viateur.

TROIS FILLETTES EN BAS D'UNE GALERIE DONT LA RAMPE CEDE

Trois enfants, Donalda et Blanche Dubeau, âgées respectivement de 8 et 5 ans, et Marguerite Marcoux, 8 ans, ont été blessées, assez sérieusement, en tombant d'une galerie. Les trois fillettes s'amusaient sur la galerie et étalent penchées au-dessus de la rampe quand celle-ci céda soudain sous leur poids. L'accident est arrivé à la demeure des deux premières fillettes, 643 rue Visitation. Marguerite Marcoux demeure à 649 de la même rue. Un médecin fut appelé et donna ses soins aux blessées. Les fillettes Dubeau souffrent de blessures à la tête et de lésions internes; la fillette Marcoux a eu un bras fracturé.

COMPENSATIONS HEBDOMADAIRES DE NOS BANQUES

Les compensations des banques de Montréal, pour la semaine finissant hier midi, accusent une diminution de $315,210, par comparaison avec la période correspondante de l'an dernier. Au contraire, celles de Toronto, ainsi que celles de Winnipeg, font voir une avance considérable. A l'exception de Halifax, dont les compensations indiquent un recul de $1,554,566, la plupart des centres de l'est du Canada rapportent des gains importants.

Voici le tableau comparatif :

	1918	1917.
Montréal.	$77,915,850	$78,263,060
Toronto.	56,807,914	51,029,187
Winnipeg.	34,711,501	32,240,364
Vancouver.	15,384,457	7,904,553
Calgary.	6,869,807	5,904,849
Ottawa.	6,066,143	5,283,313
Québec.	4,842,297	3,808,295
Hamilton.	4,421,049	3,685,1 5
Halifax.	3,183,045	4,737,611
Edmonton.	2,897,782	2,624,492
St. John.	2,781,719	2,171,875
Sherbrooke.	885,642	585,058
Fort William.	804,479	559,122
Brantford.	772,600	753,653
Windsor.	785,899	.....
Peterboro.	730,341	646,128
Kitchener.	619,983	.....
Régina.	3,327,395	.....

OPINION SUR LE MARCHE

Bryant, Dunn & Co.—Le volume des affaires, en Bourse, est moins restreint, et la cote donne des preuves évidentes de fermeté, sinon de vigueur.

Un fort courant d'achats fut observé chez U. S. Steel et Baldwin, qui s'établirent à un nouveau niveau de hausse. Nous persistons dans notre opinion que, considération à part de leur valeur intrinsèque, la position technique de ces valeurs, actuellement, permet de prévoir des cours plus élevés.

Distillers fut également intéressant, et il a été affirmé que de nombreux paquets d'actions avaient trouvé bons preneurs ces derniers temps. Par réflexe, Industrial Alcohol fut également actif et enregistra une avance de plus de deux points. Il est rumeur que le "pool" qui d'habitude fait son apparition quelque temps avant l'assemblée du dividende a commencé ses manoeuvres et l'on prédit le cours de 130 pour cette action.

Le reste de la liste demeure, en général moins mobile et sans beaucoup d'intérêt; des événements susceptibles de ranimer entièrement le marché étant encore dans la pénombre des choses à venir. Au point de vue technique, U. S. Steel, Baldwin, Distillers, Industrial Alcohol, les huiles et les cuivres semblent bons à acheter en vue de cours plus élevés.

M. BELAND A QUEBEC

Il visite le cardinal Bégin et est l'hôte des députés libéraux.

A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 9.—C'est un véritable caucus des députés libéraux du district de Québec au parlement fédéral qui a eu lieu hier soir, au club de la Garnison, au dîner offert à l'hon. Dr H.-S. Béland. Seuls les députés libéraux et quelques personnages de l'organisation du parti libéral assistaient à ce dîner.

Le Dr Béland s'est rendu, hier après-midi, au palais cardinalice pour présenter ses hommages à Son Eminence le cardinal Bégin et le remercier de la part qu'il a prise à sa libération. Il part cet après-midi pour Trois-Rivières. L'hon. Jacques Bureau est venu à sa rencontre.

A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 9. — Voici les grandes lignes de la réception qui sera faite à l'honorable H.-S. Béland à son arrivée à Louiseville dimanche prochain. Présentation d'une adresse par le maire Adélard Clément et offrande de fleurs par les dames de la ville; TeDeum chanté en la chapelle de Louiseville par son frère, le chanoine Béland, curé de Maskinongé. De l'église, le cortège se rendra au collège des Frères du Sacré-Coeur ou une estrade sera disposée et ou d'autres adresses, par le sénateur Legris et autres seront présentées. Puis on reconduira l'hon. M. Béland chez sa vieille mère, Madame veuve Henri Béland, et après le souper dans sa famille, il reviendra au milieu de la population anxieuse de l'entendre.

Il est fort probable que le distingué visiteur arrivera en automobile des Trois-Rivières. L'Union Musicale fera les frais de la démonstration. On se propose de décorer les maisons sur le passage de notre éminent concitoyen.

TROIS INDIVIDUS QUI SONT ACCUSES DE VOIES DE FAIT

Les individus accusés de voies de fait sont fort nombreux, de ce temps-ci. Ils se succèdent chaque matin, en cour du recorder.

Un nommé James Christie, a comparu, ce matin, devant le recorder Geoffrion sous l'accusation d'avoir lancé un bol rempli d'eau à un enfant de 7 ans, occasionnant par là une crise nerveuse au bambin. Il plaida non coupable à l'accusation et sa cause fut remise à demain matin.

Un nommé Patrick Gosgrove était accusé d'avoir menacé une femme du nom de McKay, de l'avoir frappée dans le dos avec sa tête et d'avoir causé des dommages à la propriété pour une valeur de $20. Il plaida non coupable aux trois accusations. Sa cause sera entendue demain matin.

Un mari, Stiff Muscalack, aurait frappé sa femme à coups de poing et à coups de bouteille de bière sur la tête. Il plaida non coupable. Il comparaîtra de nouveau le 17.

LE CAPITAL-ACTION DU TRAMWAY

Suite de la page 13

DEPENSES A PREVOIR

En prévision de l'augmentation des dépenses que provoquera la mise en vigueur des nouveaux taux et de la franchise nouvelle, il a mis environ quatre mille dollars par mois, pour rencontrer cette augmentation. C'est là l'explication à laquelle il s'est attaché et qu'il a répétée à plusieurs reprises.

La plus grande partie de son témoignage, tant dans l'interrogatoire principal qu'en transquestion, a été la confirmation des déclarations précédemment faites par les employés de la compagnie.

Ainsi, il a dit que les $750,000 demandés pour les renouvellements et qu'avait approuvés la commission des tramways étaient absolument nécessaires, car on a fait très peu de travaux l'an dernier et on n'en a pas fait du tout, cette année. Si la dépense avait été sanctionnée définitivement, on aurait employé cet argent et cet été et l'an prochain, de sorte que le montant n'est pas excessif, puisqu'il devait réellement servir pour 17 mois.

LES HOMMES ET LES GAGES

En réponse à une question de Me Atwater, M. Robert a déclaré que les augmentationsh récentes données aux employés représentent de 23 à 24 pour cent des salaires payés. Il n'a pu dire exactement quel avait été le nombre des employés, cette année, car le chiffre varie sans cesse; mais il a déclaré que le nombre employé, l'an prochain, si on peut trouver tous les employés nécessaires, sera le nombre maximum qui aurait été employé, cette année, si on avait pu donner un service parfait.

—De sorte qu'il n'y a pas d'augmentation des employés en perspective, pour l'an prochain, a conclu Me Atwater?

—En effet, a répondu le témoin.

CHARBON ET ELECTRICITE

Me Atwater a demandé au témoin combien l'item du charbon coûtait et quelle était la proportion de dépenses faites pour obtenir de l'énergie électrique des compagnies, dans l'estimé de $1,363,000 pour l'énergie génératrice. En réponse, M. Robert a dit que l'on avait dépensé, l'an dernier, $502,730, pour 54,109 tonnes de charbon. Cela laisse, sur le montant total dépensé l'an dernier, un excédant de $718,000. "Tout cet excédant a-t-il servi à acheter de l'énergie électrique?" demande Me Atwater.

—A peu près tout, répond le témoin.

Me Atwater proteste contre cet à peu près et amène le témoin à déclarer que tout a servi à acheter de la force motrice. Comme question de fait, la compagnie du tramway pale de $48,000 à $55,000 aux compagnies d'électricité. Le chauffage des tramways lui coûte de $70,000 à $75,000. M. Robert ne sait pas si l'addition des 100 nouveaux tramways augmentera la dépense du chauffage, car ils remplaceront peut-être d'autres voitures, d'une moins grande capacité. Ces cent voitures sont achetées et en la possession de la compagnie. Elle en a quelques-unes en service.

Pour résumer le reste des déclarations du président, disons que la compagnie peut produire une force électrique de 30,000 chevaux, en tout, dans ses propres usines.

Parlant de l'item des dommages et accidents, Me Atwater a demandé au témoin si cela ne coûterait pas moins cher à la compagnie de s'assurer contre les accidents que de risquer des procédures judiciaires. Le président a répondu que son expérience l'avait convaincu que les primes d'assurance coûtent plus cher que les dommages payés, quand les accidents sont aussi peu fréquents qu'ils le sont sur le réseau de la compagnie.

On a ensuite ajourné à ce matin.

UN COUP INATTENDU

Paris, 9.—A 12 heures 30 aujourd'hui, le ministère de la guerre a fait publier le bulletin suivant: "La brillante opération que nous avons exécutée hier avec les troupes anglaises a été une surprise pour l'ennemi. Comme dans l'offensive du 18 juillet, les troupes du général Debeney ont capturé des soldats allemands qui faisaient la récolte derrière les lignes ennemies. Notre préparation d'artillerie a été courte; elle a duré moins d'une heure. L'artillerie ennemie a répondu faiblement à notre feu. Le front d'attaque n'était d'abord que de quatre kilomètres, au sud de la route Amiens-Roy, mais graduellement l'offensive s'est développée tout le long de la rive droite de l'Avre dans la région d'Hargicourt."

MORLANCOURT PRIS

Londres, 9.—Les Anglais se sont emparés de Morlancourt, sur l'extrémité septentrionale du front de bataille de la Somme. La ligne de l'infanterie part maintenant de Morlancourt et va jusqu'à un point au sud-est de Moreuil. Donc, au centre, le long de la voie ferrée Ami

GRANDS MAGASINS GOODWIN

Magasins Fermés Demain à **12.45**

POUR HOMMES

Séries désassorties de complets pour hommes et jeunes gens, à prix grandement réduits

Modèles à 2 et 3 morceaux, devant droit et devant croisé, au quart et entièrement doublés. Pantalons bien confectionnés, avec passe-ceinture, relevés du bas, moyenne largeur. Grandeurs désassorties de 34 à 44. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI MATIN SEULEMENT. **12.95**

Pare-poussière d'auto pour hommes

Tan pâle et crème, boutonnant jusqu'à cou, avec collet auto, devant droit, poches rapportées. Grandeurs 34 à 44. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI MATIN SEULEMENT. **2.95**
Au rez-de-chaussée

Combinaisons en Balbriggan, No 46, pour hommes

100 combinaisons prises dans le stock régulier, couleur naturelle, manches courtes et jambes longues, toutes les grandeurs de 34 à 44. Balbriggan égyptien à 2 brins. Le prix est moindre que celui que vous payez habituellement pour des combinaisons ordinaires. Pas de commandes par téléphone ou C.O.D. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI MATIN SEULEMENT. **1.49**
Au rez-de-chaussée

Pyjamas pour hommes, 1.49

Ils sont en coton de bonne qualité en une variété de dessins rayés et de couleurs assorties. Ils sont joliment garnis de brandebourgs et de boutons d'écaille. Toutes les grandeurs de 36 à 44. Pas de commandes par téléphone ou C.O.D. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI MATIN SEULEMENT **1.49**
—Au rez-de-chaussée.

Chaussettes blanches pour hommes

200 paires de chaussettes blanches en lille, lille de soie et fibre de soie. Toutes les pointures de 9½ à 11½ et plusieurs épaisseurs. Nous pouvons les recommander à votre attention car leur valeur est tout à fait exceptionnelle. Pas de commandes par téléphone ou C.O.D. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI MATIN SEULEMENT, la paire . . . . . **.35**
—Au rez-de-chaussée.

Pantoufles de chambre de bain en peluche pour hommes

50 paires seulement, semelles en caoutchouc. Pointures 6 et 7. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI MATIN SEULEMENT, la paire . . . . . **.29**

Bottines et oxfords en canevas blanc pour hommes et garçonnets, 1.69 la paire.—Prix spécial pour samedi

Semelles en cuir ou en caoutchouc. Soldes de notre stock. Pointures 5, 5½, 6, 7, 7½, 8, 10 et 11. Pas de commandes par téléphone ou C. O. D.
—Au rez-de-chaussée.

POUR DAMES

Liquidation de blouses de soie fantaisie pour dames, 2.59

65 jolies blouses de soie ont été considérablement réduites en vue d'une liquidation finale.

Elles sont en soie de belle qualité à dessins rayés (la plupart des rayures sont roses et grises). Presque toutes ces blouses ont le collet transformable, de sorte qu'elles peuvent se porter décolletées ou comme des blouses tailleur avec collet haut. Granadeurs 36 à 42. PRIX DE LA LIQUIDATION **2.59**
—Au premier.

Liquidation de robes de soie et de serge à 25% de réduction

Tout le reste de notre stock d'été comprenant des robes taffetas, crêpe de Chine et belles serges de laine.

La plupart sont bleu marine, en grandeurs pour jeunes filles, bien qu'il y en ait aussi quelques-unes de la grandeur 40.
—Au premier.

Liquidation de tous les costumes de bain en alpaga

Différents modèles au choix. Couleurs : marine et noir. Grandeurs 38 à 44. Réduits maintenant à **3.77**
—Au premier.

Bottines pour dames et fillettes qui grandissent

80 paires de bottines en canevas blanc pour dames et fillettes qui grandissent, modèles à lacets et à boutons. Aussi escarpins unis et pantoufles avec bande à la cheville. Talons bas, semelles et talons en cuir émaillé en blanc ou semelles en caoutchouc. Pointures 2½ à 7 dans le lot mais pas dans chaque série. Pas de commandes par téléphone, par la poste ou C. O. D. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI MATIN SEULEMENT **1.19**
—Au rez-de-chaussée.

Tissu à manteau d'été, .89 la verge. Prix spécial pour samedi matin

Edredon à manteau de 50", fond ivoire avec joli carreau noir, vert, rose et bleu pâle. Tissu idéal pour les fraîches soirées d'été. Se lave bien. Légèrement sali.

SPECIAL DE 8.30 A 10.30

Foulard Tussah de 36". .29 la verge

Fond naturel avec dessin de pois vieux rose. Un joli tissu d'été lavable. DE 8.30 A 10.30 SAMEDI MATIN, la verge . . . **.29**
—Au premier.

POUR FILLETTES ET GARÇONNETS

Middies en soie shantung pour fillettes, à liquider à 1.25

90 seulement, lacés en avant, 2 poches et ceinture. Pour âges de 6 à 12 ans. PRIX DE LA LIQUIDATION. **1.25**
Pas de commandes par téléphone.
Au premier

100 paires de chaussures d'enfants Prix spécial pour samedi

Souliers en cuir tan, cuir verni et cuir tan, avec bande à la cheville. Pointures 2 à 4½.
Souliers en canevas blanc avec bande à la cheville, semelles en caoutchouc. Pointures 5 à 7. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI MATIN SEULEMENT, la paire . . . . . **.69**
Au rez-de-chaussée

Blouses d'enfants, .50

En jean de belle qualité, jarretelles à même et boutons pour sous-vêtements. Ages 1 à 12 ans. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI SEULEMENT.

Blouses cordées pour enfants, .50

Boutonnant en arrière. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI MATIN SEULEMENT.

Brassières bandeaux, 1.10

En satin rose pâle avec bandes sur les épaules en ruban de satin, ajustement parfait. Toutes grandeurs.

Brassières en belle batiste avec empiècement de broderie en avant et en arrière, agrafant en avant, ajustement parfait. PRIX SPECIAL SAMEDI MATIN SEULEMENT . . . . . **.59**
—Au premier.

Chapeaux d'été pour garçonnets

48 chapeaux d'été Rah Rah pour garçonnets. Cette série est ce qui reste de notre stock d'été; ces chapeaux sont en toile à voile blanche garnis en rose ou en cardinal. Grandeurs 6¼ à 6¾. Pas de commandes par téléphone ou C. O. D. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI MATIN SEULEMENT . . . . . **.19**

100 chapeaux en toile à voile blanche pour garçonnets, toile très résistante et bordure en piqué. C'est une des nos séries régulières et ce prix n'est offert que pour samedi matin. Grandeurs 6½ à 7. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI MATIN SEULEMENT . . . . . **.63**
—Au rez-de-chaussée.

Carrosses de bébés

Seulement 15 carrosses de bébés tout en roseau recouverts de reps, capotes extensibles et dossier s'inclinant. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI MATIN SEULEMENT. **21.98**

Seulement 7 voiturettes en bois, roues en fer. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI MATIN SEULEMENT. . . . . **.98**
Au sous-sol

LA VENTE D'AOUT "pour Meubler la Maison"

Chaises en canevas, 1.25, 1.50

Chaises pliantes en canevas, très confortables. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON . . . **1.25**
Avec Bras **1.50**

Bancs de jardin, 5.25

Fini vert ou naturel, 4 pieds de long, avec bras. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON. **5.25**

Chaises de véranda, 1.40

Siège en canné, naturel et rouge. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON **1.40**

Berceuse de véranda, 2.25

Siège et dossier en canne, fini rouge ou naturel. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON. **2.25**

Berceuses de véranda, 1.45

Siège en éclisse, fini naturel seulement. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON **1.45**

Fauteuils de véranda, 2.50

Fini vert ou naturel, siège en canne serrée. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON **2.50**
Berceuses pour assortir **2.50**

Chaises de véranda, 1.25

Fini vert, rouge ou naturel, siège en éclisse. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON **1.25**

Fauteuils de véranda, 2.00

Sièges en éclisse, fini naturel et rouge. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON **2.00**
Berceuses pour assortir **2.10**

Fauteuils en vieux noyer, 3.00

Siège et dossier en éclisse. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON **3.00**
Berceuses pour assortir **3.50**

Bancs pliants pour jardin, 1.45

Fini rouge ou vert, siège et dossier en canne. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON **1.45**

Tables en vieux noyer, 5.75

Rondes ou carrées, dessus de 30 pouces. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON **5.75**

Fauteuils d'enfants, 1.25

En vieux noyer, siège en éclisse. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON **1.25**
Berceuses pour assortir **1.50**

Desserte en roseau brun, 3.75

Avec trois porte-assiettes. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON **3.75**
—Au deuxième

TAPIS, ETC.

Carrés de tapisserie sans couture

Voici une occasion pour vous de garnir cette pièce d'un beau tapis neuf tan ou vert. Grand médaillon ou petits dessins allover. Grandeur 2¼ x 3 verges. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON **9.98**

Carrés Axminster

28 de ces splendides carrés orientaux par le dessin et le coloris. Riche et magnifique apparence. Très durables. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON **2.98**

Balayeuses de tapis Bissell

Seulement 24 véritables balayeuses de tapis Bissell, fini acajou. Brosse en crin de la meilleure qualité. PRIX DE LA VENTE D'AOUT POUR MEUBLER LA MAISON **1.98**
—Au deuxième.

Le reste de notre stock de RAQUETTES DE TENNIS (environ 70 en tout) à liquider, à partir de samedi, A MOITIE PRIX.

—Au sous-sol.

Dentelles—Prix spéciaux samedi

Imitation de dentelle valenciennes ombrée blanche à cache-corset. Un beau choix de très jolis dessins fleuris avec passe-ruban à chaque bout. 18 pouces de large. Prix spécial samedi, la verge. . . . . **.18**

Bordures en imitation de dentelle Cluny, et entre-deux pour assortir, chics petits dessins, appropriée pour garnitures de robes d'enfants, lingerie, ouvrage fantaisie, etc., 1½ et 2 pouces de large. Prix spécial samedi, la verge. . **.04**

Entre-deux en valenciennes noire, ½ à 1½ pouce de large. Entre-deux en imitation de Cluny, blanc, ½ à 1½ pouce de large/ Grande variété de patrons. Prix spécial samedi, douze verges pour. . . . . **.04**
— Au rez-de-chaussée.

SOIES A .69 LA VERGE. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI MATIN.

Habutai spéciale de 36", couleur inaltérable et moyenne épaisseur. Une soie très utile pour toute espèce d'usages. Les roses sont particulièrement recommandées pour sous-vêtements. Ces soies se lavent bien. Couleurs: Rose, vert mousse, brun, bleu ciel, jaune, pourpre, chair, taupe, orange, réséda, bourgogne, bleu alice.
—Au premier.

Magasins Fermés à 5.30 p.m.
Ouverts à 8.30 hrs du matin.
Le samedi, à 12.45 p.m.

Goodwin's LIMITED

Téléphone Uptown 7000

Lampes Tungsten de 60 watts, .29

TOUTES DE PREMIERE QUALITE

A cause de leur fragilité et de leur prix très spécial nous ne pouvons entreprendre de livrer ces lampes, excepté par lots de 100. PRIX SPECIAL POUR SAMEDI SEULEMENT, chacune . **.29**
—Au sous-sol.

GRANDES FETES RELIGIEUSES A MONTREAL-NORD

Dimanche, le 11 août, restera gravé dans la mémoire des citoyens de Montréal-Nord. Ce jour étant pour ainsi dire la date de naissance de leur paroisse, puisqu'ils auront l'honneur de recevoir pour la première fois la visite de monseigneur l'archevêque de Montréal, qui a bien voulu accepter de présider la cérémonie de la bénédiction d'une cloche, don de la compagnie du Grand-Tronc.

Pour la circonstance, MM. les syndics de la chapelle Sainte-Gertrude sont à organiser un programme et les divers comités se sont déjà mis à l'oeuvre et tout fait espérer un grand succès.

A dix heures a. m., il y aura grand'messe solennelle en plein air sur le terrain de la chapelle.

A trois heures p.m., aura lieu la bénédiction de la cloche. Mgr l'archevêque officiera et un prédicateur de renom prononcera le sermon de circonstance. Après cette cérémonie il y aura réception à monseigneur, aux membres du clergé, chez le président des syndics, M. J.-Emery L'Espérance.

Le soir, toutes les résidences de Montréal-Nord seront illuminées "a giorno" et tous les propriétaires de Montréal-Nord et du Sault-au-Récollet se rendront à la rencontre de monseigneur à l'église paroissiale au Sault et lui feront escorte jusqu'à la chapelle Sainte-Gertrude.

Il y a à peine un an, ceux qui passaient les mois d'été à Montréal-Nord, et les citoyens de la ville même lui ont gardé et lui gardent encore un bon souvenir, mais il y avait un point noir à l'horizon de cette charmante et jolie ville, c'est que chaque dimanche il fallait aller à la messe. N'allez point croire que ce fut là le point noir, Dieu nous en garde; mais il fallait traverser la rivière. Certes, personne ne s'en plaignait quand il faisait beau, mais quand il pleuvait et que le terrible vent du nord rendait le flot méchant, ce n'était plus les mêmes visages souriants et gais.

Il nous semble encore entendre, certains soirs de l'année dernière, sortir de la maison du coin de la Traverse, le grincement de la scie, les coups de marteau, et les joyeux éclats de rire, chose qui nous surprit, car depuis longtemps, il n'en sortait pas même un soupir.

C'étaient les citoyens de Montréal-Nord qui faisaient la "courvée" de l'église, les uns donnant leur temps le jour, les autres, le soir; et de cette maison qui fut si longtemps silencieuse, est sortie édifiante et gaie, notre chapelle qui fut terminée le 1er novembre, grâce au bon vouloir de chacun.

Mais il fallait une cloche pour appeler les fidèles aux offices religieux, et ce voeu sera comblé dimanche prochain, le 11 août, jour qui restera.

Celui qui s'y connaît, fume les Cigarettes Turques "KARAVAN", 15c pour 10.
229-27

L'AUTO SE JETTE DANS UNE CLOTURE

Plusieurs personnes de Notre-Dame-de-la-Paix blessées au retour d'une promenade.

SUR LA BROCHE BARBELEE

(Du correspondant de la PRESSE)

Notre-Dame de la Paix, 9. —En revenant d'une promenade d'auto plusieurs personnes de notre paroisse ont failli perdre la vie, ces jours derniers, au cours d'un accident. Ce n'est que par une chance vraiment providentielle que toutes ont échappé à la mort. Dans la voiture, qui revenait de Chêneville, se trouvaient M. et Mme Orphire Périard, et M. et Mme Hilaire Richer. Cette dernière tenait son bébé dans ses bras. A un moment donné, on ne sait trop comment, M. Richer perdit le contrôle de l'auto qui alla se jeter dans une clôture de fils de fer barbelé où furent lancés les occupants sur le côté de la route. M. et Mme Périard reçurent de douloureuses blessures. Mme Périard reçut même à la tête une profonde coupure et l'on dut requérir l'aide du médecin. M. Richer fut plus légèrement blessé et Mme Richer et son bébé s'en tirèrent sains et saufs.

AIDEZ A SAUVER LES RECOLTES

On a besoin de 20,000 ouvriers de ferme dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta pour les prochaines récoltes.

Le chemin de fer Nord-Canadien tiendra des excursions de tous les points de la province de Québec pour l'ouest, les 15 et 27 août prochains. Des trains spéciaux directs circuleront à ces dates, quittant Montréal à 1.45 p.m.

L'équipement comprendra des wagons modernes et un service de lunch à des prix modérés. Des wagons spéciaux seront réservés pour accommoder les familles et les dames seules, qui seront attachés au train où les occupants seront séparés des autres passagers.

Le territoire traversé par les lignes du Nord-Canadien offre un choix considérable d'emplois avec de bons salaires en quel que endroit où vous alliez. Rappelez-vous que nous vous donnons le meilleur service pour Winnipeg, où vous vous procurerez les billets nécessaires pour n'importe quelle ligne se rendant à votre destination finale.

Pour obtenir la brochurette donnant tous les détails du service des trains, avec dates, nombre de moissonneurs requis aux divers endroits et autres informations, adressez-vous au plus proche agent de billets du Nord-Canadien ou au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques, Montréal, Qué., ou à la gare de la rue Sainte-Catherine Est, Montréal, Qué.
238-8 r

NOUVELLES DE QUÉBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 9.—Une soixantaine de conscrits canadiens-français de l'Ontario sont arrivés hier au camp de Valcartier et ils ont été versés dans un bataillon de conscrits canadiens-français.

Un certain nombre de jeunes Canadiens-français des Etats-Unis qui ont été recrutés par la "British American Recruiting Mission" sont attendus cette semaine au camp de Valcartier. Les uns seront versés dans le C. O. T. C. et les autres dans les bataillons de dépôt.

Il y a actuellement 1860 soldats au camp de Valcartier. Un détachement vient de quitter Valcartier pour aller compléter son entraînement dans un autre camp.

Le sergent Edouard Tellier, qui était quartier-maître du C. O. T. C. a été promu lieutenant et commandant de peloton dans ce bataillon.

—Les autorités municipales n'auront pas à regretter d'avoir aidé aux jardins de guerre en votant $2,000 et en fournissant leurs chevaux et leurs instruments aratoires. On nous informe que les terrains vacants de Québec qui ont été transformés en jardins de guerre promettent des récoltes abondantes. Il faut signaler surtout les jardins scolaires sur les terrains de la station expérimentale du gouvernement provinciale à la Villa Belvédère, chemin Sainte-Foye. Plus de cent élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes y ont cultivé chacun un petit jardin et l'on peut en citer plusieurs comme de vrais modèles.

—Depuis une semaine, les autorités municipales ont émis des permis de construction représentant une valeur de $40,535. La construction la plus importante pour laquelle on ait accordé un permis est un entrepôt qui sera construit rue Saint-Paul pour la compagnie Massey et Harris, de Toronto, qui a l'intention d'augmenter l'importance de son agence québecoise de machines agricoles.

—Plusieurs visiteurs distingués sont passés à Québec ces jours derniers. On a remarqué entre autres Sir Edmund Walker, président de la "Canadian Bank of Commerce, M.-C.-E.-E. Ussher, gérant du trafic des voyageurs du C. P. R., et M. Emile-J. Hébert, assistant agent général du département des voyageurs du C. P. R.

—Durant un orage électrique, ces jours derniers, la foudre a causé des dégâts considérables dans la région de Québec. A Saint-Nérée, comté de Bellechasse, la foudre a tué six vaches, dont cinq appartenant à M. Léon Godbout et une appartenant à M. Pierre Matteau.

—On a repêché dans la rivière Etchemin, à Saint-Anselme, comté de Dorchester, le corps du jeune Wilbrod Couture, qui s'est noyé jeudi de la semaine dernière dans cette rivière en essayant de sauver un de ses compagnons. Le corps a été repêché à dix arpents plus bas que l'endroit de l'accident, à l'écluse de la fonderie Roy.

—Les nominations triennales viennent d'être faites chez les RR. PP. Rédemptoristes. Le T. R. P. Lemieux demeure provincial de l'ordre, avec les RR. PP. Leclerc et Lamontagne comme consulteurs. Le R. P. Rioux demeure recteur à Sainte-Anne de Beaupré. Le R. P. Garant, directeur du Juvénat, est nommé recteur de la maison de Sherbrooke, et le R. P. Lévesque le remplace comme directeur du Juvénat. Le R. P. Ménard est nommé consulteur à Ottawa. Le R. P. Simard demeure maître des novices à Sherbrooke. Le R. P. Guillot est nommé préfet des études à Ottawa. Tous les autres supérieurs sont confirmés dans leurs charges.

—M. Arthur Marquis, qui était collecteur au "Chronicle" depuis plusieurs années, est décédé mercredi, après deux jours de maladie. Il était âgé de 56 ans. Il laisse, outre son épouse, un fils qui est à la guerre et cinq filles. Ses funérailles auront lieu demain matin à l'église du Bon Pasteur.

PACIFIQUE CANADIEN

Service Montréal-Sherbrooke

Le train spécial Orford Lake partant de Sherbrooke à 5.35 a.m. le lundi, devant arriver à Montréal, gare Windsor, à 9.25 a.m., sera supprimé après le 5 août.

A partir de dimanche le 11 août, un nouveau train quittera Sherbrooke à 5.45 p.m. le dimanche seulement pour Montréal, via Foster, Knowlton, Cowansville, etc., et arrivera à la gare Windsor vers 9.10 p.m.
r

"Regardez si la marque de commerce, le chien, se trouve dessus".

Les Records à "La Voix de son Maître"

même prix qu'avant la guerre

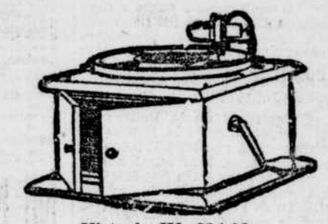

Victrola IV, $34.00
Chêne

90 cents pour Records de 10 pouces, à double face

Le Rêve Passe	Torcom Bezazian	69278
La Française	Torcom Bezazian	
National Emblem Marche	Fanfare de Pryor	17957
Garde du Corps Marche	Fanfare de Pryor	

$1.50 pour records de 12 pouces, à double face

Poet and Peasant Ouverture—1ère Partie	Orchestre Victor	35509
Poet and Peasant Ouverture—2me Partie	Orchestre Victor	
Valse de la Sérénade de Drigo	Orchestre de Joseph C. Smith	35615
Havanola—Fox Trot	Orchestre de Joseph C. Smith	

Délicieux Records à l'Etiquette Rouge

Lakme — Dans la forêt	Frances Alda	64715
Joseph — Champs paternels	John McCormack	74564
Le Flibustier	Marcel Journet	64656

Demandez à entendre ces records ainsi que d'autres qui pourraient vous intéresser, à n'importe lequel de nos trois magasins de Montréal.

Victrolas jusqu'à $597 vendus avec facilités de paiements si désiré (aussi bas que $1.00 par semaine). Demandez une copie gratuite de notre Encyclopédie Musicale de 620 pages, donnant la liste de plus de 9,000 records à "La Voix de son Maître".

Emportez un Victrola pour vos vacances.

Berliner Gram-o-phone Company

MONTREAL — LIMITED

N'OUBLIEZ PAS

Les seuls agents autorisés pour vendre les produits à "La Voix de son Maître", à Montréal, sont:

BERLINER GRAM-O-PHONE CO., Limited, 355 rue Ste-Catherine Ouest. Tél. Up. 572. 417 rue Ste-Catherine Ouest. Tél. Up. 2418. 279 rue Ste-Catherine Est. Tél. Est 2972.

FOISY FRERES, Incorporée, 210 rue Ste-Catherine Est.

GOODWIN'S LIMITED, Rue Ste-Catherine Ouest.

J. DONAT LANGELIER, Coin des rues Berri et Ste-Catherine.

JOHN FERNS, 249 Ave Laurier Ouest.

W. J. WHITESIDE, 588 rue Ste-Catherine Ouest.

S. FLANZ, 792-794 Boul. St-Laurent.

CITY HOUSE FURNISHING Co. 1340 Boul. St-Laurent.

E. P. JONES, 46 Ave Westminster, Montréal Ouest.

J. L. DANIS, 295 rue Centre, Pte St-Charles.

GEORGE V. KNEEN, 515 rue Ste-Catherine, Maisonneuve.

CANADIAN SYNDICATE, 14-16 rue Notre-Dame, Lachine.

JOSEPH COURTEAU, 1726 Ave Church, Côte St-Paul.

COSMOPOLITAN HOUSE FURNISHERS, 98 St-Louis, Lachine.

A. COMTOIS, 1473 rue Notre-Dame.

J. A. JARRET, 1426 rue Ontario Est.

Ces dix-huit magasins et ceux-ci SEULEMENT sont nos agents autorisés pour vendre les Victrolas et les records à "La Voix de son Maître".

Rappelez-vous — Il n'y en a pas d'autres!

18203-500

A LA MEMOIRE DU DOCTEUR LACHAPELLE

Résolutions adoptées à une assemblée spéciale de la Faculté de Médecine, 7 août 1918.

Que les membres de la Faculté de Médecine ont appris avec un chagrin profond la mort de leur doyen, le Dr E.-P. Lachapelle

Ils ressentent vivement sa perte et ils désirent exprimer leur appréciation reconnaissante des services qu'il a rendus.

Le Professeur E.-P. Lachapelle était un homme éminent par sa vaste intelligence, par ses vues progressives et par la droiture énergique de son caractère.

Il incarnait en sa personne les qualités qui imposent le respect et le prestige qui fait les chefs.

Toutes ces qualités, il les a mises sans compter au service de la classe médicale.

La profession lui doit la création du Conseil Provincial d'Hygiène: la loi d'hygiène publique de la province de Québec est considérée comme l'une des plus parfaites qui existent à l'heure actuelle.

Dans la réorganisation du Bureau Médical de la Province de Québec dont il fut l'âme, sa diplomatie a pu donner à la profession la part d'influence légitime, qu'elle était en droit d'exercer.

Dans le bureau fédéral, il a obtenu la formation d'une section française pour les élèves de notre langue.

Mais c'est à l'oeuvre universitaire qu'il s'était voué tout entier et il n'est pas exagéré de dire que c'est grâce à la prévoyance de ses vues et à son esprit d'administration que notre faculté est entrée dans la voie du progrès qu'elle suit aujourd'hui.

Dans toutes ses entreprises d'éducation, il suivait avec un même zèle et la tradition et le progrès.

L'Hôpital Notre-Dame, qui est non seulement une oeuvre philantropique importante, mais en plus un foyer d'enseignement le compte pour son fondateur. Et c'est grâce à son influence que l'Hôpital Saint-Paul a été confié à la direction de l'Hôpital Notre-Dame—c'est grâce à lui encore que la Faculté collabora à la direction médicale de l'Hôpital Sainte-Justine.

La partie technique de l'enseignement, qui à un moment donné, fut légèrement en souffrance, fut l'objet particulier de son attention. — Et quand les ressources pécuniaires ont fait défaut, il n'a jamais hésité à mettre au service de l'Université son influence politique: il a ainsi contribué à obtenir pour notre faculté, les allocations provinciales et municipales qui nous permettent de maintenir nos laboratoires, avec un personnel spécialisé, servi par un outillage moderne.

Ses relations avec ses collègues furent celles d'un gentilhomme; il était assurément un de nos hommes les plus cultivés.

Dans l'exercice de la présidence, il fut toujours remarquable par une dignité sans hauteur, par la raison et le calme, par la possession de soi-même et par la notion réfléchie du devoir.

Il a laissé parmi nous le souvenir d'un homme puissant, désintéressé, qui a consacré au bien tout son travail et toute son énergie.

Que copie des présentes résolutions soient envoyée à la famille et aux journaux.

L.-D. MIGNAULT,
Secrétaire.

Salon d'Optique Canadien
LIMITEE.

Lire attentivement notre annonce de demain dans la "Presse".

Economisez le Blé

Chaque pain que nous fabriquons est étiqueté
PAIN VICTORY
parce qu'il est conforme aux
ORDRES DE LA COMMISSION DES VIVRES DU CANADA
Demandez à votre épicier le
PAIN VICTORY DE
Dent Harrison
Tél. Westmount 3566
Licence No 5-034
"Nous en maintenons la qualité"

2,6,9,13,16

LA PAROLE EST AU GRAND MANITOU

UN INCIDENT SENSATIONNEL A QUEBEC

L'hon. M. Galipault, représentant les ouvriers internationaux, et tous les partisans de ces derniers à l'enquête royale sur la grève aux chantiers Davie, quittent la salle pour protester contre la façon dont le juge McLennan conduit les procédures.

AUTOUR D'UN TEMOIGNAGE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 9. — Un incident sensationnel s'est produit ce matin à l'enquête de la commission royale sur la grève des ouvriers des chantiers de construction maritime Davie. L'hon. Antonin Galipault, avocat représentant les ouvriers grévistes de l'union internationale, et tous les partisans de ces derniers ont quitté la cour pour protester contre la façon dont l'hon. juge McLennan conduit l'enquête.

L'hon. M. Galipault était à interroger un témoin, M. Rosaire Samson. Il voulait prouver par ce témoin l'animus de M. Geo. Davie contre l'union internationale et il interrogeait M. Samson sur une conversation qu'il avait entendue entre M. Davie et quelques autres personnes.

Le juge interrompit M. Galipault en disant que c'était là de la preuve de oui-dire qu'il ne pouvait pas permettre et que la meilleure preuve à faire serait d'interroger les auteurs de la conversation.

M. Galipault répondit que l'on ne pouvait pas s'attendre à ce qu'il fit sa preuve par les témoignages de ses adversaires eux-mêmes. Il dit que, dans les circonstances, il était devenu inutile pour lui et pour les grévistes de continuer à prendre part à cette enquête.

M. Galipault sortit de la salle d'audience, suivi de tous les ouvriers de l'union internationale qui étaient là. Et c'est dans une salle presque vide que la commission continua son enquête.

M. J.-M. Walsh, président du conseil fédéré des métiers et du travail de Québec, qui représente l'union internationale dans la commission d'enquête, n'a pas quitté son poste.

Avant cet incident, l'un des principaux témoins entendus a été M. Alfred Bourget, un des chefs des grévistes, qui a déclaré qu'il était lui-même opposé à la grève et que la grève n'a été déclarée qu'après que dix ouvriers de l'internationale eussent été congédiés sans raison.

LE BOUCHER

—J'ai voulu les noyer dans leur sang ; ils me noient dans le sang de mes soldats. (Panasso-Athènes).

L'ARCHEVEQUE A FAIT DEUX NOMINATIONS

L'abbé Beauchamp devient curé de la Pointe Saint-Charles de Montréal.

M. DUBUC A LACHUTE

Mgr l'archevêque vient de nommer un titulaire à la cure de la Pointe Saint-Charles, à la place de feu l'abbé Lacasse. Le nouveau curé est l'ancien pasteur de Lachute, l'abbé J.-A. Beauchamp, tandis que c'est l'abbé L.-N. Dubuc, aumônier des frères des écoles Chrétiennes à Laval des Rapides, qui devient curé de Lachute.

L'ABBE BEAUCHAMP

M. Joseph-Avila Beauchamp est né à Joliette le 24 novembre 1867, du mariage de Paul-Treffié Beauchamp et de Nazarine Bélair. Il fit ses études classiques à Joliette et fut ordonné prêtre à Montréal par Mgr Fabre le 27 mai 1893. De 1893 à 1900 il fut professeur au séminaire de Joliette. De 1900 à 1902 vicaire à Saint-Paul de Montréal, et de 1902 à 1903 à Saint-Benoit

M. L'ABBE J.-A. BEAUCHAMP, le nouveau curé de la Pointe Saint-Charles, qui prend la place de feu M. le curé Lacasse.

(Deux-Montagnes). Il fit aussi du ministère à Montréal, puis fut curé à Lachute.

L'ABBE DUBUC

M. L.-N. Dubuc est né à Saint-Isidore (Laprairie) le 21 janvier du mariage de Prudent Dubuc et de Mathilde Lemieux. Après avoir terminé ses études au séminaire de

M. L'ABBE L.-N. DUBUC, nommé curé de Lachute, à la place de M. l'abbé J.-A. Beauchamp, qui s'en va à la Pointe Saint-Charles.

Montréal, il fut ordonné prêtre par Mgr Fabre le 23 décembre 1893. Vicaire à Saint-Vincent de Paul (1894 à 1897), à Saint-Joseph de Montréal (1897 à 1902) et premier curé de Sainte-Hélène de Montréal. Il devint ensuite aumônier des frères des Ecoles Chrétiennes à Laval des Rapides.

SOUS LES EAUX

Washington, 9. — Le petit steamer américain "Lake-Portage" et le steamer anglais "Berwind" ont été coulés près des côtes de France.

UNE EXCELLENTE LEÇON AU VENDEUR ET A L'ACHETEUR

Pour avoir vendu de la viande malsaine, le cultivateur Bigras est sévèrement puni.

LE JUIF LETWIN

Un vendeur et un acheteur de viande malsaine ont été condamnés ce matin, par le recorder Geoffrion.

Un cultivateur, Elie Bigras, vint à Montréal, il y a quelque temps, dans le but de vendre un porc qu'il possédait. Il trouva, en effet, un acheteur, un boucher juif nommé Louis Letwin. Letwin paya le porc 14 cents la livre. A quelques jours de là, un officier du bureau d'hygiène se présenta chez Letwin et prit un échantillon du porc en question. Il fut alors constaté que cette viande était malsaine, que le porc était malade. On émit des mandats contre le vendeur Bigras et l'acheteur Letwin.

Ils furent trouvés coupables par le recorder Geoffrion. Bigras fut condamné à payer $40 d'amende et les frais de la cause ou à passer deux mois en prison et Letwin à $30 d'amende et aux frais ou à deux mois de prison. Le recorder leur servit, en outre, une verte semonce, disant à quels dangers ces marchands exposaient la population de Montréal.

Fait digne de remarque, c'est que Bigras, quand il eut vendu son porc, s'acheta du lard frais, pour lui-même.

MADRID PROTESTE

Madrid, 9. (La "Presse associée").—L'Espagne a envoyé à l'Allemagne une nouvelle note pour protester contre le torpillage des vaisseaux espagnols. Jusqu'ici, l'Allemagne n'a pas tenu compte des nombreuses notes de protestations et huit marins espagnols ont été tués récemment.

MENACE POUR L'ANGLETERRE

Londres, 9. — Une dépêche d'Amsterdam dit que M. Joffe, ambassadeur des Bolshevikis, à Berlin, a fait cette déclaration: "Nous n'avons pas formellement déclarée la guerre à la Grande-Bretagne; mais nos troupes se battent contre les envahisseurs anglais et une déclaration de guerre semble inévitable." Les journaux allemands prédisent que la Grande-Bretagne se repentira un jour pour être intervenue en Russie.

ON SOMME LA COMPAGNIE DE DEMOLIR SES FONDOIRS

Résultat de l'entrevue qui eut lieu entre la commission administrative et les représentants de la compagnie des Abattoirs.—Les pentes douces.

LE PAVAGE DE LA RUE S. DENIS

La commission administrative, au cours de l'entrevue qui eut lieu entre les commissaires et les représentants de la compagnie des abattoirs, a sommé cette dernière d'avoir à démolir ses fondoirs. Le délai accordé à la compagnie pour commencer les travaux de démolition fut, paraît-il, fixé à cinq jours, sans quoi la ville verrait, elle-même, à ce que les fondoirs tombent sous le pic des démolisseurs. Les officiers de la compagnie ont alors demandé à M. Décary, président de la commission administrative, d'entendre le président de la compagnie des abattoirs qui n'était pas présent à cette conférence.

La commission accorda la demande. Les commissaires, il est entendu, veulent maintenant savoir si la compagnie va se rendre de bon gré au désir de la commission. Si rien n'est fait d'ici quelques jours, la ville prendra les moyens pour faire disparaître les fondoirs.

LES PENTES DOUCES

Le rapport de la commission d'arbitrage dans l'affaire des pentes douces du quartier Hochelaga est devant la commission administrative. On sait que le commissaire De Serres déclarait, il y a quelque temps, que la ville ne prendrait en considération que les cas où les réclamations sont incontestables. Il s'agissait alors des propriétaires dont les propriétés étaient sur la liste de vente par le shérif. On fait remarquer qu'une des clauses du contrat dit que le rapport des experts sera obligatoire pour les parties et sera final.

LA RUE SAINT-DENIS

Une délégation, composée de l'échevin Carmel et de MM. F. Charest, Henri Beauchamp, Jos. Dagenais, Letang, Vaillancourt et Parent, ont demandé à la commission administrative de faire l'expropriation de deux propriétés situées rue Saint-Denis, entre la rue Laurier et le boulevard Saint-Joseph, afin de terminer les travaux de pavages entre la rue Villeneuve et le tunnel.

LES AGENTS SIGNALEURS

Le premier septembre prochain, les agents signaleurs du service de la police seront revêtus d'un uniforme spécial. L'uniforme sera de couleur bleue ; veston ordinaire et pantalon avec jambières.

AUTRES CHANGEMENTS

On s'attend dans les cercles municipaux à d'autres changements importants dans les divers services municipaux.

CETTE RECEPTION

Le docteur Béland sera invité dans la métropole et il est question de lui faire une réception officielle.

BRILLANT ROLE DES CANADIENS

Nos troupes et les troupes australiennes ont l'occasion de se couvrir de gloire sur le nouveau champ de bataille.—Pétain à l'œuvre.

DETRESSE DES ALLEMANDS

Avec l'armée anglaise, en France, 9. (La "Presse associée".)—La cavalerie anglaise a fait beaucoup de prisonniers; mais ce sont les Canadiens et les Australiens qui ont capturé la plus grande partie des 14,000 captifs qui ont été comptés jusqu'ici au front d'Amiens, où se déroule la nouvelle offensive. Les aviateurs alliés ont détruit plusieurs ponts, sur la Somme, et causé ainsi de sérieux ennuis à l'ennemi qui bat en retraite. Les Allemands ont abandonné une énorme quantité de magasins de munitions.

MAGASINS DETRUITS

Avec l'armée anglaise, en France, 9. (Agence Reuter.)—Les Allemands détruisent leurs magasins de munitions et ce fait indique qu'ils préparent une nouvelle retraite. Les pertes anglaises, depuis le commencement de l'offensive actuelle sont très légères. Les Anglais n'ont pas perdu plus de huit mille quatre cents hommes.

REPOS IMPOSSIBLE

Au quartier général des Américains, 9. (Agence Reuter).—Le général Pétain n'a nullement l'intention de permettre aux Allemands de se ressaisir sur le front Soissons-Reims où les alliés continuent à gagner du terrain, malgré le mauvais temps et les chemins impraticables. Les troupes alliés sont encore très actives sur la Vesle.

POUR UN VOL D'AUTOMOBILE

Un jeune homme René Laurion a comparu, ce matin, devant le juge Leet, sous l'accusation d'avoir volé l'auto de M. Georges Wood et a enregistré un plaidoyer de non culpabilité.

L'enquête a été fixée au 14 du courant. Le vol, d'après la plainte, aurait été commis le 18 octobre 1917 et la machine fut abandonnée dans une campagne voisine.

C'est le détective Albert Beauchamp qui a arrêté le prévenu.

Washington, 9.—Des cas d'exemption nombreux seront prévus dans le nouveau projet de loi militaire qui sera présenté au Sénat.

UN MAGNIFIQUE RESULTAT EST DU AU GENIE DE FOCH

Avec l'armée américaine sur la Vesle, 9. (La "Presse associée").—Depuis le 18 juillet, les alliés ont repris près de 1,500 kilomètres carrés de territoire. Plus de 200 villages et villes, y compris Soissons, Château-Thierry et Fismes sont de nouveau aux mains des alliés. Le front a été raccourci de 53 kilomètres (environ 33 milles). Il est prouvé que les Allemands ont subi des pertes irréparables sur le saillant de la Marne.

LA MAJORATION D'UN CAPITAL

EVALUATION DU TRAMWAY	**$8,762,201.33**
EVALUATION MUNICIPALE	**5,647,962.00**
DIFFERENCE	**$3,114,239.33**

C'est un écart énorme entre l'évaluation municipale des TERRAINS et des BATIMENTS de la Compagnie du Tramway, dans les limites de la ville de Montréal, et les estimés des experts de la Commission du Tramway opérant à la lumière des chiffres fournis par la Compagnie elle-même.

Les chiffres de l'évaluation municipale sont les mêmes que ceux officiellement fournis aux autorités municipales.

Les détails de ces chiffres si différents ne pourront manquer d'édifier nos lecteurs; c'est pourquoi nous croyons devoir les publier un par un.

DIX-HUITIEME DETAIL :

No 93, rue Barré.

EVALUATION DU TRAMWAY		EVALUATION MUNICIPALE	
TERRAIN:—		TERRAIN:—	
2,000 pieds carrés à $2.00 le p. c.	$4,000.00	2,000 pieds carrés à 80c le p. c.	$1,600.00
EDIFICE: vacant	9,180.00	EDIFICE	5,000.00
Total	$13,180.00	Total	$6,600.00

DIFFERENCE, $6,580.00.

Le président de la Compagnie du Tramway fait un aveu forcé, mais important. — Les dieux "sourds" ont quelque fois de ces distractions. - L'insuffisance des tramways, devant l'abondance des profits et des dividendes.

DANS LE PRESENT COMME DANS LE PASSE

Ce que déclarait, en 1917, le président de la Commission des Utilités Publiques.—Sera-t-il mieux éclairé, en 1918?—Protestation des citoyens de la Longue-Pointe contre la mesure inique qui nous livre au Trust du Tramway, pour "jusqu'à la fin du monde".—Résolution énergique.

UNE LOI QUI CONSACRE UN MONOPOLE

Le Grand Manitou,
Pour l'instant,
C'est le président de la Compagnie du Tramway,
Qui en est, en même temps, le directeur-gérant:
Monsieur Edmond-Arthur Robert.
Ce dieu **sourd** ne manque pas d'audace;
Et si la Fortune sourit aux audacieux, il n'est pas étonnant que M. Robert soit parmi les plus puissants du jour.
Seulement, la fortune est aveugle;
Elle est aussi capricieuse.
M. Robert n'a donc pas à se vanter d'en être le favori.
Qui sait?
Peut-être lui tournera-t-elle le dos, un de ces jours,
Cette déesse qui abuse vraiment des **pauvres dupes** qui couvrent toutes ses largesses, **sous l'empire d'un pouvoir arbitraire et sans pitié**.
Pas plus que ses contrôleurs, que ses ingénieurs, que la plupart de ses sous-ordres, à l'enquête,
M. Robert nous a éclairé sur la situation financière **véritable** de la Compagnie du Tramway,
Sur les besoins **réels** de son administration annuelle.
Sans cesse, sur ses lèvres, revenaient ces expressions hypothétiques:
"Je présume";
"Je crois;
Je pense.
Les chiffres **faitaisistes** étalés dans les états de la Compagnie, soumis à la Commission des utilités publiques,
Sont restés **fantaisistes;**
Et nous aurons l'occasion d'y revenir.
Tout est aléatoire, dans les prévisions du président de la Compagnie du Tramway;
Et si l'on voulait l'en croire, il faudrait mettre à la disposition du Trust tous les crédits disponibles pour le trafic général,
Pour lui permettre d'assurer un service raisonnable du Tramway dans les rues de Montréal.
Sa façon de calculer nous porte à croire que tout cela, même, ne suffirait pas.
Mais, encore une fois, nous y reviendrons.
Pour l'instant,
Nous allons nous arrêter à un **simple aveu** du Grand Manitou.
Les **dieux sourds** ont quelque fois de ces distractions.
Il s'agit du service de la Compagnie;
De son inefficacité;
De sa défectuosité;
De son insuffisance.

* * *

Imperturbable,
M. Robert a nettement déclaré que la Compagnie avait, l'année dernière, mis en service **100 voitures de moins qu'elle n'y était tenue par son contrat.**
Si le président de la Compagnie en admet 100, n'est-il pas raisonnable de multiplier ce chiffre par 2?
Sans compter les vieilles boîtes dans lesquelles le public se fait impitoyablement "brasser", selon la typique expression populaire.
Or, y avait-il réellement obligation ou nécessité de réduire le service?
La Compagnie n'était-elle pas, plutôt, **coutumière du fait?**
Ne considérait-elle pas comme **quantité à peu près négligeable,** l'obligation à laquelle elle était tenue, de satisfaire aux besoins du public?
Au début de la guerre, la Compagnie des Tramways faisait encore des **beaux profits;**
Elle payait de **très gros dividendes** à ses actionnaires;
Elle distribuait de fortes sommes, en **largesses** et en **générosités,** à toutes les **bonnes oeuvres,**
Et à **d'autres aussi,** dont elle n'ose pas se vanter;
Celles qui sont comprises dans ses états sous le titre de
Fonds secrets.
Et toutes ces extravagances se sont continuées, encore, longtemps après,
Et jusqu'au mois d'avril dernier
Jusqu'à l'heure des hypocrisies et des mises en scène de comédie.
Or, "dès le début de la guerre" — déclare M. Robert — "les affaires ayant diminué" (mais non la danse aux millions chez les directeurs et les actionnaires),
"La Compagnie **pensa à diminuer son service en conséquence,** pour correspondre à la situation qui lui était faite".
Quelle catastrophe,
Quelle calamité publique,
Si les gros dividendes avaient été atteints!
Le plus simple était **de faire souffrir le public.**
Il n'y avait pas d'hésitation possible.
"Mais, en 1916, les affaires reprirent;
La Compagnie **voulut,** alors — c'est toujours le Grand Manitou qui parle— **"augmenter son service en conséquence."**
Vous croyez qu'elle y réussit?
Pas du tout!
En 1917, avoue-t-elle, elle avait en service 100 voitures de moins que son contrat l'y obligeait.
Cela ne l'a pas empêché de payer plus cher pour la force motrice en 1916 et en 1917.
Et pour comble d'audace, en calculant les chiffres des estimés de 1919, "nous avons compté", dit M. Robert, "comme si nous devions avoir en service **les 100 voitures que nous aurions voulu et que nous aurions dû avoir en service,** l'hiver dernier, mais que nous ne pouvions pas mettre en service."
Après cela, comment ne pas tirer l'échelle?

* * *

Pourtant, il ne conviendrait pas de terminer ces réflexions, sans revenir un peu sur les mauvaises habitudes de la Compagnie,
Sur ses erreurs du passé,
Sur ses négligences **coupables,**
Sur sa politique de **"Je m'en foutisme"** vis-à-vis du public auquel elle doit tout, mais qui n'a jamais pu avoir complète satisfaction de sa part.
Dans son rapport de 1917, à la page 95, le président de la Commission des utilités publiques, parlant de la force motrice dont se plaignait la Compagnie, en voulant dégager sa responsabilité — ne se gênait pas de déclarer:
"Même en 1912, le pouvoir généralement disponible était moins que la charge maximum requise. Sous les circonstances, la Compagnie n'était pas exempte de blâme, en ne se prémunissant pas d'un approvisionnement additionnel de pouvoir avant l'année 1916."
Et plus loin:
"L'on se rappelle qu'en novembre 1911, la Compagnie s'adressa à la Commission (des utilités publiques) pour en obtenir **la ratification de la conversion projetée de son stock,** et la principale raison plaidée en faveur du projet était que la Compagnie **s'en trouverait dans une meilleure position pour obtenir les fonds nécessaires pour rencontrer l'augmentation de sa clientèle."**
Toujours les fausses représentations!
Parlant du service des Tramways, en 1917, à la date du 9 février, le président de la Commission des utilités publiques ajoutait:
"Il y a encore **une insuffisance considérable de tramways** au moment du trafic le plus intense, le matin et le soir (c'est probablement ce qui force aujourd'hui l'aveu de M. Robert). C'est surtout le cas sur les lignes allant au nord et à l'est. **Même les conditions normales ne sont pas du tout satisfaisantes,** et il est essentiel que toute la question du transport urbain, dans la cité de Montréal et dans les municipalités avoisinantes, soit incessamment traitée **d'une manière complète** et **générale."**
Nous allons voir comment le président de la Commission des utilités publiques de 1917, va pouvoir **éclairer** celui de 1918.....
A la seule lumière de la Compagnie, il risque fort de rester dans de profondes ténèbres.
Il est vrai que les temps sont bien changés, depuis que la Compagnie contestait jusqu'au Conseil Privé, la juridiction de la Commission!
Tout cela, pour démontrer que la Compagnie du Tramway est **coutumière du fait de négligence.**
Au diable, le public!

Une loi qui consacre un monopole

Tout arrangement qui ressemble à un monopole ou qui tend à en constituer un, est nul d'après la loi anglaise. C'est la loi anglaise qui a préséance en notre pays.

La loi anglaise stipule de plus que les Corporations ne peuvent ainsi trafiquer de leurs droits spéciaux, franchises et privilèges, qu'elles ne peuvent entrer en société, et qu'elles ne peuvent, non plus, conclure des arrangements qui pourraient avoir pour résultat de mettre sous le contrôle et la direction d'un corps conjoint, uni et gouvernant les divers droits, franchises et privilèges qui ont été accordés distinctement et séparément à différentes corporations pour leur avantage spécial et particulier.

Pour obvier à cette importante stipulation de la loi anglaise, dans le contrat passé entre la Commission des Tramways et la Compagnie des Tramways, la sanction indispensable du concours des deux Chambres de la Législature de Québec a été obtenue, et le fameux contrat est devenu la loi odieuse que tout le monde réprouve parce que dans tous ses effets, il n'y en a pas un de plus condamnable que celui du monopole qu'elle constitue.

Et pour prouver que le contrat en question constitue un véritable monopole, il n'y a qu'à lire quelques-uns des cent articles dont il est formé.

Nous soulignons dans ces articles les mots qui indiquent clairement la tendance qui ressort de l'ensemble du texte et qui consacre le principe dangereux du monopole ou de l'exclusivité.

ARTICLE 24.—En exécution des lois 1 Georges V, 2ème Session, chapitre 77, sections 14 et 15, et 7 Georges V, chapitre 60, section 28, la Cité accorde à la Compagnie, aux conditions mentionnées au présent contrat, le privilège de construire, équiper, maintenir et exploiter, de la mise en vigueur du présent contrat, au vingt-quatre

A suivre sur la page 13

TARIF
DES ANNONCES CLASSEES DE
LA PRESSE
EN VIGUEUR LE 1er JUIN 1918.

CLASSE A.— Emplois demandés : Elève demandé ; Chambres à louer ; Chambres et pension ; Pension ; Trouvé. 15 cts pour 20 mots ou moins et 1 centin extra par mot additionnel.

CLASSE B.— Dans cette classification sont comprises toutes les annonces non énumérées dans la classe A.—Prix minimum 25 cts par insertion de 20 mots ou moins, chaque mot en sus, 1½ centin additionnel, pourvu que l'argent accompagne la demande ; si entrée dans nos livres, 35 cts pour 20 mots ou moins et 2 cts pour chaque mot additionnel par insertion.

CLASSE C.— En-tête d'annonce ; une ligne en caractères noirs gothiques condensés 9 points (24 lettres à la ligne) 50 cts. L'annonce elle-même à tant du mot, suivant le tarif de la classe B.

Prochain mariage: 50 cts chaque insertion suivant la formule.

Mariage: 50 cts chaque insertion suivant la formule, 2 cts le mot additionnel.

Naissance: 25 cts chaque insertion suivant la formule. Farrain et marraine, 25 cts additionnel.

Décès: 50 cts chaque insertion suivant la formule, 2 cts le mot additionnel

Remerciements: 50 cts chaque insertion suivant la formule.

Messe de Requiem: 50 cts chaque insertion suivant la formule.

Service anniversaire: 50 cts chaque insertion suivant la formule.

Personnel: 50 cts tarif minimum pour 25 mots ou moins et 2 cts par chaque mot additionnel par insertion.

Toutes annonces de mariage, décès, naissance, etc., doivent être endossées de la signature et de l'adresse de la personne donnant l'annonce.

Les abréviations, signe de piastre ($) et autres, comptent pour un mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau principal.

Nous avons plus de 175 succursales distribuées dans Montréal et la banlieue, où vous pouvez laisser vos petites annonces ; nous avons aussi des représentants dans toutes les principales places de la campagne, qui se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux même taux que ceux du bureau principal.

LA PRESSE.

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES, ETC.

BUREAU DE PLACEMENT municipal gratuit, édifice Refuge Meurling, mainsabri d'oeuvre de toutes sortes fournies. Nous sollicitons les patrons de placer leurs demandes d'ouvriers et d'ouvrières à notre bureau. Tél. Main 1393. Aza Filiatrault, surintendant. 126-n

ACTEUR parisien, drame et classique, chanteur genre et créations, désire connaître directeur théâtre pour engagement permanent en ville, satisfaction garantie. Edgard Rostand, Casier 214 La Presse. 236-2

BOULANGER de 1ère classe, marié, demande place à la campagne. S'ad. 772 Frontenac, Montréal.

CHAUFFEUR désire position sur char privé ou truck, références première classe. 338 Bélanger. St-Ls 8212.

CHAUFFEUR licencié demande position, conduira char de 2 p.m. à 10 p.m. pour de bonnes conditions. Ecrire Casier 208 La Presse.

CUISINIER et sa femme demandent position. 1505 St-Laurent, boîte D. 235-2

FRANÇAIS libéré de l'armée française, ayant connaissances littéraires et de publicité, revues mondaines, chroniques, etc., désire occupation similaire dans journal ou librairie. Eug. Duché, casier 214 La Presse. 236-2

HOMME marié moyen âge demande position comme gardien, logé, chauffé, donnera références. S'ad. ou écrire 9 rue Trudeau, St-Hyacinthe. 236-2

HOMME 55 ans, très bonnes références, demande place comme gardien de nuit, dans une banque. S'ad. 11 Villeneuve Est. ou O. Léger. 233-5

HOMME ayant truck Ford demande position pour transporter paquets, etc., ou ouvrage au contrat. S'ad. 296A Chambord. St-Louis 7031. 233-4

HOMME 40 ans, comme gardien de nuit ou de jour, dans magasin, manufacture ou autre établissement. Instruit, bonnête, fiable. S'ad. H. Gagnon, 227 St-Paul Est. 235-6

HOMME, 44 ans, Belge, parlant écrivant français, anglais, demande place, travail léger, manufacture ou commerce. Poste restante 1328.

JEUNE HOMME demande emploi comme chauffeur, enregistré pour automobile de promenade. 4 ans d'expérience. S'ad. 720 Garnier. 235-2

JEUNE HOMME demande emploi pour élévateur. S'ad. 497 Mont-Royal Est. M. V. Bérubé.

MECANICIEN-DENTISTE (all around man) demande position. Ecrire Casier 33 La Presse. 233-4

PEINTRE blanchisseur, tapissier, murs réparés, menuiserie et ciment accepté ouvrage à l'heure ou contrat, 2568 Esplanade, St-Louis 5478. 234-4

UN homme ayant expérience dans la construction générale demande emploi comme contremaître général ou surveillant, parlant les deux langues, pouvant donner bonnes références. S'ad 35H Visitation, Sault-au-Récollet, Montréal. 235-2

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES, ETC.

BONNE PREPAREUSE de chapeaux, 4 ans d'expérience, demande place en ville. Adresse: boîte 105 St-Gabriel de Brandon, Co. Berthier. 235-2

CUISINIERE compétente demande position dans petite famille, ou soin d'une malade, possède deux langues, téléphone, ira à la campagne. Adressez 21 rue Emery, près St-Denis, Ste-Catherine. 236-2

FEMME de journée demande ménage, repassage. S'ad, 559 ave Laval.

FEMME belge demande ouvrage à la journée, 107 St-Denis. Est 8536.

GARDES-MALADES demandent emploi, enfants, maladies générales, ville ou campagne. S'ad. 2560 Waverley. St-Louis 8813. 236-2

MODISTE, costume, fait sur ordre, robe de tout genre, ouvrage garanti, prix réduit. 640 Berri, près Roy. 236-6

MODISTE de 1ère classe demande ouvrage chez elle, robes, manteaux, 128 Sherbrooke Est. Est 8266. 5,7,9,10

ON TROUVERA une bonne femme de journée avec références pour lavage, repassage et cirage de planchers. Mme Fardeau, 37 Ontario Ouest. 236-2

LAVAGES DEMANDES

LAVAGES de famille, retournés humides, 20c la boîte, séchés, $1.15, linge uni repassé, $1.55. Dominion Laundry, 298 Carrières, St-Ls 6302. 216-n

ELEVES DEMANDES

COLLEGE Commercial Elie, 1 carré St-Louis, coin St-Denis, est ouvert tout l'été ; cours d'affaires pratique, sténographie, comptabilité, télégraphie et administration des gares. Tél. Est 2539. 222-n

COURS strictement privés : français, anglais, latin, mathématiques, sciences, cours jour et soir aux deux sexes. Prof. La Roche, 195 Ste-Catherine Est. Tél. bureau, Est 7496 ; rés. Est 359. 236-12

DAME anglaise, parlant français parfaitement, enseigne anglais privément. Prononciation correcte, progrès rapides garantis. Quatorze années d'expérience. Prix raisonnable, 123 St-Denis. 235-2

LEÇONS d'anglais, français, sténographie, clavigraphie, 3.00 par mois, prix spécial pour vacances. E. Smith, 107 St-Denis. Est 6526. 236-3

MARTIN'S BUSINESS COLLEGE. — Cours commercial privé en trois mois. Tenue des livres en soixante jours, sténographie française-anglaise, cent cinquante mots par minutes en soixante jours. Travail bureau, correspondance, arithmétique, conversation anglaise. Diplôme, position assurée. Meilleur marché qu'ailleurs. Strictement privé. 1723 St-Denis. 235-3

PROFESSEUR de piano, nouvelle méthode facile, bonnes conditions, 1042 Henri Julien. 234-n

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

ACCORDEUR de pianos demandé, sobre et honnête, ouvrage permanent. S'ad. Willis & Co., 580 Ste-Catherine O. 235-2

APPRENTIS, hommes, femmes, barbiers, prix spéciaux, outils gratis. L'institution la plus avantageuse établie depuis 25 ans, 300 graduès annuellement. Profitez de cette occasion. Informations, Moler's Barber College, 62 St-Laurent. 229-n

ASSEMBLEUR

Assembleur demandé. S'ad. Aird & Son, 482 Ontario Est. 235-4F

ASSISTANT GERANT

demandé immédiatement pour le rayon de la quincaillerie, devra posséder de bonnes références et parler les deux langues. S'ad. au surintendant chez Almy's Limitée. 230-2

ASSORTISSEUR demandé pour robes et blouses de soie. Le plus haut salaire payé. S'ad. immédiatement Royal Silk Dress and Waist Co., 303 Mountain, angle Ste-Catherine ouest. 236-2

AUX CIGARIERS

On demande des cigariers, ouvrage à la main et au moule, job payante. S'ad N. Guy, 122 St-Paul Est. 236-2 F

BARBIER demandé de suite, un bon, parlant les 2 langues. S'ad. Aekins Barber Parlor, 586 rue Wellington.

BARBIER demandé, place permanente. S'ad. à F.-X. Poulliot, 29 Notre-Dame O.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

BARBIER demandé pour commencer de suite ou lundi, place permanente, bon salaire, 233 avenue Church, Verdun. 235-2

BARBIER demandé pour acheter une boutique de barbier au No 157 rue Vinet, obligé de vendre pour cause de départ, la conscription. 232-6

BARBIER demandé pour commencer lundi, bons gages, place permanente, 50% au-dessus de $20. 1041 Delorimier.

BARBIER demandé, un bon, on paiera 7.50 pour la soirée du vendredi et la journée du samedi. 1428 Ontario Est.

BARBIER demandé pour vendredi soir et samedi $8 ; aussi un permanent, bon salaire payé. 1624 Notre-Dame Ouest.

BARBIER demandé, qui aurait discontinué le métier et qui aimerait à travailler le samedi après-midi et soir, place permanente. S'ad. 345 Montcalm.

BARBIER demandé, bons gages, plus 50% au-dessus de $20, boutique à vendre. 448 Notre-Dame ouest.

BARBIER demandé pour la journée de samedi ; on paiera 7.00. S'ad. Hôtel du Canada, 245 St-Paul Est.

BARBIER demandé, un bon, place permanente, donnera $14 par semaine et percentage payé. 1619 St-Jacques, près Atwater.

BARBIER demandé pour conduire une boutique, bonne place, un autre pour samedi, bon salaire. J.-B. Perrin, 766 Demontigny.

BARBIER demandé pour la journée du samedi, $7.00 pour la journée. S'ad. Trudel, 2021 Notre Dame Ouest.

BARBIER de 1ère classe demandé, bon salaire, place permanente. S'ad. Edmond Grisé, Drummondville. 235-4

BARBIER demandé pour commencer lundi, bon salaire, jobs, percentage payé, ouvre à 8 hrs, ferme 11 hrs samedi. 915 Notre-Dame Ouest. Main 5384.

BARBIER pour l'apineau, près Mont-Royal.

BARBIER demandé, un bon, pour demain, bon salaire. A. Faubert, 786 Ontario Est.

BARBIER demandé, un bon, pour samedi après-midi et soir, bons gages. J.-A. Robillard, 1329 Notre-Dame O.

BARBIER demandé de première classe pour salon rue Ste-Catherine. S'ad. dimanche après 10 hrs., 820 Lafontaine.

BARBIER demandé pour samedi, de 8 hrs à 11 hrs, $7 pour la journée. S'ad. 118 Ottawa. 235-2

BARBIER de 1ère classe demandé, bon salaire, place permanente. S'ad. Edmond Grisé, Drummond. 233-4

BON barbier demandé pour samedi, salaire $6. S'ad. 1 Cathédrale.

BON barbier demandé ,position permanente. A.-M. Doré, 352 Bleury.

BON barbier demandé pour samedi. S'ad. M. H. Bissonnette, 2036 St-Jacques.

2 BONS barbiers demandés, un pour commencer de suite, l'autre pour samedi, $6 pour la journée. 75 Mt-Royal Est.

BONS charretiers demandés pour clos de bois et charbon. S'ad. 157 Van Horne. 236-2

BON BOUCHER demandé, salaire 18.00 à 20.00 par semaine. S'ad. 1838 Ste-Catherine Est. Jas Presse.

BON BOULANGER demandé. Bons gages, devra garantir son ouvrage. S'ad. A. St-Germain, St-Henri de Mascouche. 235-4

BONS plombiers demandés. S'ad. 93 Vitré Ouest.

CHARRETIERS demandés, 2 d'expérience, comme vendeurs, parlant anglais et bien recommandés, bon salaire payé pour hommes compétents. Dionne et Dionne, 4120 Ste-Catherine, Westmount. 235-2

BOUCHER demandé pour samedi. A. Lapierre, coin Mont-Royal et Cartier.

BOURREUR de matelats demandé, ouvrage permanent, bon salaire. S'ad. Gold Medal Furniture, 341 St-Urbain. 236-2

BRIQUETEURS DEMANDES

65c par heure. Se présenter pour l'ouvrage au bureau de Peter Lyall & Sons Construction Co. Ltd, bloc central, Côte du Parlement, Ottawa. 235-5 F

CAMIONNEURS et aides demandés. Le plus haut salaire payé. S'ad. Cunningham & Wells Limited, 23 rue Murray. 232-6

CHARPENTIERS—PLATRIERS

Ne vous laissez pas tromper, 376 rue Craig ouest est la seule place qui engage pour le comité de Reconstruction, à Halifax. Plâtriers, 60 cents, temps et demi après 8 heures. Charpentiers, 50 cents. Plombiers-ferblantiers, 50 cents. Journaliers, 35 cents. Voyez M. Soulière, 376 Craig ouest. 233-6 F

CHARRETIERS demandés. S'ad. 25 Bellechasse. 236-2

CHARRETIER, jeune homme demandé pour conduire voiture d'épicerie. S'ad. avec expérience, M. E. Riley, 280 Laurier Ouest.

CHAUFFEURS de fournalises et ingénieurs. Procurez-vous quelque chose intéressant ceux qui chauffent. Chance pour vous de faire de l'argent et d'en sauver à votre employeur. Ecrire pour détails, Corporation, P.O. Boîte 734, Ville 234-6

CHAUFFEURS mécaniciens demandés. Suivez les cours jour et soir, licence garantie, position assurée. Cours privés pour dames. Coulombe, 498 Demontigny Est. Tél. Est 4344. 229-n

CHAUFFEUR demandé pour bouilloire à basse pression et pour le soin d'un ascenseur à fret. S'adresser Wm. A. Desbarats, 161 Côte Beaver Hall. 236-2

CHAUFFEUR demandé pour travailler en dehors de la ville. Bon salaire et emploi continu. S'ad. 106 Côte du Beaver Hall, bureau ouvert de 7 à 9 ce soir. 232-5

CHAUFFEURS—La seule école du genre pour apprendre à être vrai chauffeur-mécanicien est à 632 Parc Lafontaine, coin Cadieux. St-Louis 5727. 33-3,M,y

CHAUFFEUR demandé pour ouvrage général dans buanderie, un connaissant la réparation des machines, références requises. S'ad. 25 rue Common. 236-3

CIGARIERS demandés, hommes ou femmes ; buncheuses et rouleurs ; emploi stable. S'ad. à 249 rue Craig E. 232-12

CIGARIERS, rouleuses et filles buncheuses demandés, ouvrage à l'année. S'ad. The Canada Cigars Tobacco Co. Ltd, 585 St-Paul Ouest. 235-3

CIGARIERS

On demande des cigariers, des faiseuses de bun.h, et des rouleuses, ouvrage à l'année, bons gages. S'ad. Gentleman Cigar Factory, 29, 4ème ave., Verdun. Main 1,3,6,9,12,16,20,23,27,30

CLOUEURS demandés pour clouer à la main et à la machine, 206 St-Patrick. 236-2

COMMIS d'épicerie, devra être bon vendeur, bons gages payés, marié si c'est possible. C. Lord, 39 St-Charles, Longueuil. 236-2

COMMIS d'expérience prendra charge d'un magasin de meubles établi dans le nord de la ville ; mentionner votre âge. Boîte 75 La Presse. 234-4

COMMIS pharmacien demandé avec expérience pour Pharm. Larose, coin Sherbrooke et St-Laurent. S'ad. immédiatement, 1101 Mont-Royal Est. 233-6

COMMIS demandé pour ferronnerie avec expérience, parlant les deux langues. 2284 St-Denis. 236-2

COMMIS de bar demandé parlant le français et l'anglais. S'ad. à P.-O. O'Connel, 96 rue William. 236-2

COMMIS de bar d'expérience demandé, références exigées, bon salaire. S'ad. 57 Dorchester Ouest.

COMMIS d'expérience demandé dans la quincaillerie, bien recommandé, parlant les 2 langues, trouvera position en écrivant, donnant expérience, références et salaire exigé : casier 194 La Presse. 236-2

CONSTRUCTEURS de moulin et aides demandés immédiatement. S'ad. à Dominion Bridge Co., bureau de placement, Lachinue. 236-2

CONSTRUCTEURS de moulin demandés pour travailler en dehors de la ville, emploi continu. Bon salaire. S'ad. 106 Côte du Beaver Hall. 236-2

CORDONNIERS demandés pour réparation, ouvrage à l'année. Bon salaire. S'ad. immédiatement. 694 Mont-Royal Est. 233-4

CORDONNIER demandé, pour associer, dans une shop de réparage, à la machine, petit capital requis. S'ad. 382A Chambord.

CORDONNIERS

On demande plusieurs monteurs de turns S'ad. Smardon Shoe Co. Ltd, 535 Visitation. 232-6F

COUPEUR de robes et blouses de soie expérimenté demandé, le plus haut salaire. S'ad. immédiatement à Royal Silk Dresses and Waists Co., 303 Mountain, angle Ste-Catherine ouest. 234-4

COUPEUR de blouses de soie demandé immédiatement. S'ad. à Atlas Garment Mfg. Co., 905 Edifice Unity, 46 St-Alexandre.

COUPLE demandé pour résidence environ Montréal, homme pour soin jardin et cheval ; femme servante générale ; pas de lavage ni repassage, logis et nourris, bons gages. Ecrire Casier 1 La Presse. 233-4

COUSEUR sur machine McKay, pour travailler en dehors de la ville. Devra être expérimenté. Bon salaire. Voyez M. Young, à l'hôtel Queen's, samedi après-midi de trois à cinq, ou le soir de sept à huit. 235-2

DESSINATEUR et couseur expérimenté demandé pour la confection des blouses en soie. S'adresser à 341 Notre-Dame Est. 235-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

CUISINIER demandé pour aller dans le nord pour dix jours ou plus avec huit messieurs. Toutes dépenses payées. S'ad. 31 rue Saint-Pierre, le matin, les 13 et 14 courant. 236-2

DEMANDE

Dessinateur de fourrure expérimenté, ajusteur et coupeur capable de prendre charge d'une fabrique, emploi continu et salaire élevé à un homme capable. S'ad. ou écrire à M. Davidson & Co., 100 rue Rideau, Ottawa. Tél. R. 1884. 234-n.F

DISTRIBUTEUR de lait demandé, devra être sobre et travailleur. Apportez vos références à 1135 Papineau. 235-3

EXAMINATEUR de robes et blouses de soie expérimenté demandé, les plus hauts salaires payés. S'ad. immédiatement à Royal Silk Dress and Waist Co., 303 rue Mountain, angle Ste-Catherine ouest. 236-2

EXPEDITEUR demandé immédiatement. S'ad. Canadian Milk Product, Tél. main 6680. 236-2

FAISEUR de courroies en cuir pour presses et ouvrage de réparation en dehors. Ecrire à boîte 193 La Presse.

FAITES de l'argent à la maison en écrivant cartes d'étalage ; rapide et facile à apprendre ; méthode nouvelle, simple ; pas de sollicitations ; nous vendons votre travail ; grosse demande. Ecrivez aujourd'hui. American Show Card School, Ryrie Bldg., Yonge et Shuter St., Toronto. 220-n

FIGURANTS et figurantes demandés au Théâtre National. S'ad. sur la scène, à M. Godeau, entre 4 ½et 5½ soir. 235-2

FORGERON. On demande un bon ferreur de chevaux, un homme comprenant l'ouvrage de réparage de voitures pour le bois et le fer. Ouvrage garanti à l'année. S'adresser 225 rue St-Patrick. 235-2

FORGERON demandé, place permanente, 446A Hotel de Ville.

FORGERONS demandés pour ouvrage sur voitures, bon salaire et emploi continu. S'ad. à 225 rue William. 235-3

GARÇON de bureau demandé, parlant les deux langues. Quelques mois d'expérience préféré. Devra être bien recommandé et pouvoir prendre l'emploi immédiatement. Ecrire casier postal 100. 236-2

GARCON demandé pour faire les factures et aider dans le bureau d'une maison de nouveautés en gros, doit avoir une bonne écriture et être rapide et exact au calcul. Ecrire à Casier 62 la "Presse". 234-3

GARCON demandé pour faire messages à la Pharmacie J.-H. Robert, 1185 St-Denis.

GARÇON demandé pour faire messages dans pharmacie. H. Théberge, pharmacien, coin Christophe Colomb et Beaubien.

GARCON ou jeune homme sachant l'anglais demandé pour aider dans une épicerie et faire la livraison avec voiture. S'ad. Victoria Grocery, 42 rue Victoria.

GARCON demandé, doit parler français et anglais. S'ad. T. Charlet 5, 10 et 15c Store, 1827 Ste-Catherine Est.

2 GARÇONS demandés avec expérience dans l'épicerie. S'ad. immédiatement, épicerie Bastien, coin Mont-Royal et Chambord.

HOMMES pour travailler le marbre demandés à Philipsburg, P.Q., frotteurs et marbriers à la main. Emploi continu et bon salaire, contrats du gouvernement. S'ad. à 511 édifice Power, 33 Craig O., Montréal. 234-3

HOMME demandé pour travailler sur la ferme, dans la culture du jardinage, sachant labourer. S'ad. 921 Chemin Ste-Catherine.

HOMME sobre, régulier pour extracteur dans la salle du lavage. Bon salaire et emploi permanent. Troy Laundry Co., Troy Ave, Verdun. 254-3

HOMMES demandés. On demande immédiatement 50 bons travailleurs pour décharger des chars de bois ; faire du travail général dans la cour à bois, pour une manufacture en dehors de Montréal. Salaire minimum $4.00 par journée de 10 hrs et travail assuré à l'année, aussi passage payé pour travailleur sérieux. Pour information s'ad. à M. J.-B.-A. Martin, surintendant général, chambres 5-6, 129 rue des Commissaires Ouest, Montréal, entre 10 a.m. et 3 p.m. 233-5

HOMMES demandés pour soigner les chevaux sur les bateaux allant en Angleterre. John Storen, 5 rue St-Antoine. 235-2

HOMMES demandés pour un établissement d'embouteillage, machines mues par le pied, paie aussi bonne que forts. S'adresser 360 Craig Est. 235-2

HOMMES ! HOMMES !

La guerre sera bientôt finie et l'ouvrage permanent sera rare, voici votre chance d'obtenir une position stable avec une bonne compagnie ou votre habilité sera reconnue et votre salaire augmenté suivant votre travail, venez avec nous au Sault Ste-Marie pour la Corporation d'acier Algoma, repas fournis et paie avancé, voyez M. Thomas ici mercredi, à 376 rue Craig ouest. 235-2 F

HOMMES demandés pour travailler sur la terre, pension à la maison. S'ad. Arthur Légaré, 1748 Chemin Côte-des-Neiges. 236-2

HOMMES demandés pour ouvrage dans clos de bois et charbon. S'ad. 157 Van Horne. 236-2

HOMMES demandés pour clos de bois. S'ad. à 7 a.m., 126 rue Duke.

HOMME moyen âge demandé, célibataire, sachant la culture des légumes, deux arpents en culture et voir à la maison, pour la campagne ; ouvrage à l'année. S'ad. à 2000 rue Hutchison, coin Fairmount.

HOMMES demandés pour les chantiers de J.-R. Booth Whitney & Egan Estate. S'ad. à A. Damour, 103A Craig ouest. 219-n

HOMME expérimenté demandé pour le service d'inspection des installations électriques dans les maisons d'habitation et de commerce. Doit parler et écrire le français et l'anglais et posséder une bonne écriture commerciale. S'adresser par lettre à casier 156 la Presse.

HOMMES demandés dans une manufacture de laine pour filer sur les "mules" et filles pour les machines Looper. S'adresser à C. Coller Brown ou à Alcide Bell, Hawthorn Mill, Carleton Place. 236-2

HOMME demandé pour travailler la peinture et le balayage pour faire réparations générales des meubles. S'ad. P. Dupuy, 287 St-Timothée. 236-2

HOMME marié demandé pour travailler sur une ferme. S'ad. à E. Muir, 580 rue Notre-Dame, Lachine, Qué.

HOMME pour les livres et garçon demandés pour travailler dans une fabrique. S'ad. St-Louis Upholstering and Mattress Mfg. Co., 706 St-Denis.

HOMME fort demandé pour travailler dans un entrepôt. S'ad. Lymans, Limited, 344 St-Paul Ouest.

HOMMES pour faire la glace (freezer men) et journaliers demandés, le plus haut salaire payé. S'ad. à A. Walker, Matthews-Blackwell Limited, rue Mill.

HOMME expérimenté demandé pour travailler sur machine à broder Bonaz ; salaire $20.00 à $30.00 par semaine. S'ad. immédiatement Royal Silk Dress & Waist, 303 Mountain, angle Ste-Catherine ouest. 236-2

HOMME demandé pour ouvrage général dans un hôtel. S'ad. 57 Dorchester Ouest.

200 hommes demandés pour Chew Bros. Blind River, Ontario, $55.00 à $60.00 par mois, près du chemin de fer. S'ad A. Staner, 107A Craig Ouest, près du Bureau de Poste, départ ce soir.

HORLOGER DEMANDE

BON horloger demandé immédiatement, emploi permanent, bons gages pour homme compétent, et ayant expérience. J.-B. Champagne, 1697 Ste-Catherine Est. Lan. 71. 235-3F

JEUNE dessinateur demandé ayant une certaine expérience des systèmes de chauffage. Exempt du service militaire. Ecrire en anglais à casier 213 La Presse.

JEUNE garçon demandé pour ouvrage général dans une maison de gros. Ecrire casier 212, la "Presse".

JEUNE garçon fort demande un emploi pour le soir. Ecrire Casier 135 la "Presse."

JEUNE GARCON demandé, 17 à 20 ans, parlant les deux langues, comme assistant dans un bureau de comptable. Ecrire à boîte 210, La Presse. 236-2

JEUNES gens de 15 à 16 ans demandés pour travailler dans une manufacture de tabac canadien, 717 Panet.

30 JEUNES gens demandés ayant des aptitudes pour voix de ténor, 30 jeunes filles ayant des aptitudes pour voix de soprano pour former un choeur d'opéra, enseignement gratuit pour 3 mois, par professeur artistique. S'ad. dimanche 11 août entre 1 et 2 p.m., salle d'exercice, 534 Papineau. 236-2

JEUNE HOMME demandé intelligent et d'apparence pour apprendre le commerce de piano, excellente chance de se faire un avenir. S'ad. Willis & Co Ltd., 580 Ste-Catherine O. 235-3

JEUNE homme fort demandé. Bonnes références. S'adresser à Paul L. Dubrule, 164 rue McGill.

JEUNE homme demandé, un bon, pour ouvrage général, avec bonnes références. S'ad. U. Cormier, 1238 avenue de l'Eglise, Côte St-Paul. Vict. 2136.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

JEUNE homme fort, parlant les deux langues pour apprendre à laver le linge mécaniquement. Salaire $15.00 par semaine pour commencer. S'adresser au Surintendant avec références, Toilet Laundry, 425 Richmond. 236-6

JEUNE homme demandé, 16 à 17 ans, pour travailler dans une manufacture de tabac. S'ad. Ls. Larue, 153 St-Paul Est. 235-3

JEUNE préposé aux entrées. Doit parler bien l'anglais et être précis dans les chiffres. S'ad. 660 St-Paul. 236-2

JOURNALIERS demandés. De bons hommes forts. Bon salaire. S'ad. avant 5 heures ou à 6.30 a.m., à A. Lefebvre, 122 rue Bridge, Pointe St-Charles. 76 Victoria 1626. Le soir, Rock. 102. 235-3

JOURNALIERS demandés pour dimanche le 11 août, 50 cts de l'heure. S'ad. 25 Bellechasse. 236-2

JOURNALIERS 35 A 60 CENTS

A Trenton, Ont., pour la Cie British Chemical, ouvrage facile à apprendre, en dehors et dans la manufacture, on paye dans l'acide 50 cents plus 20 pour cent de bonus Pour plus d'informatios voyez M. Soulière, 376 rue Craig ouest. 233-6 F

JOURNALIERS demandés, 50 pour moulin à papier à Iroquois-Falls, Ontario, 45c de l'heure et plus. Abitibi Power & Paper Mill Company, Iroquois-Falls. Voyez R. L. Black, 365 St-Jacques. 236-6

JOURNALIERS DEMANDES

15 pour la Canadian Explosive Company à Beloeil, Québec; $2.50 par jour. 25 pour la Canadian Explosive Company à Nobel, Ontario, $4.50 par jour et bonne chance pour plus. Voyez R.-L. Black, ou F. Mitchell, 365 St-Jacques. 236-2 F

JOURNALIERS demandés. Ouvrage continu à l'intérieur durant toute l'année. S'ad. à The Dominion Linseed Oil Co., Limited, 31 rue Mill, Ville. 6,9

LA British Chemical Co., Ltd., demande des chaudronniers pour Trenton, Ont., $7.50 par jour pour 11 heures. $1.20 le dimanche. Pension $1.00 par jour. C. Mack, 100 St-Antoine. 236-2

LA British Chemical Co., Ltd., demande des journaliers pour Trenton, Ont., 35c de l'heure et plus. Des nitrateurs, 60c de l'heure, Pension $1.00 par jour. Départ tous les jours. C. Mack, 100 St-Antoine. 236-2

LA British Chemical Co. Ltd., demande des ouvriers de cuyaux pour Trenton, Ont., $9.00 par jour pour 11 heures. $1.50 par heure le dimanche. Pension $1.00 par jour. C. Mack, 100 St-Antoine. 236-2

LA Moore Mountain Ltd. de Sellwood, Ont., demande pour travaux de construction des journaliers, 40c de l'heure ; menuisiers, 60c de l'heure. Départ lundi matin. C. Mack, 100 St-Antoine. 236-2

LA CIE Riordon Pulp & Paper Co. demande des hommes pour les chantiers près Montréal. Meilleurs gages payés. Ouvrage pour l'hiver. Pour passage, s'ad. M. Bradshaw, 11 Craig Est. 236-6

LATTEUR demandé. S'ad. C. Y. Mailhot, St-Ls 8084, 2.25 du mille.

MACHINISTE D'AUTOMOBILES

Goodwin's Limited demande un machiniste expérimenté de première classe pour automobiles. S'adresser à 9.30 a.m., 444 rue Université.

MACHINISTE pour travailler le bois sur machine à appareiller ; aussi pour naller pour travailler dans une scierie. S'ad. à M. Cabana, 409 Richmond. 235-2

MACHINISTES demandés, des bons, pour manufacture de portes et châssis. S'ad. 1187 Papineau. 236-2

MARECHAL-ferrant et poseur demandés, salaire $21.00 par semaine. S'ad. 964 St-Jacques. 236-2

MECANICIEN expérimenté demandé immédiatement pour réparer les autos et pour remettre à neuf les autos dispendieux, bonne boutique, emploi continu, emplacement central, bon salaire. Ecrire boîte 76 La Presse. 235-3

MECANICIEN demandé pour rouleau à vapeur, quarante sous de l'heure. S'ad. J. E. N. St-Julien, Maire Paroisse Rigaud. 236-2

MENUISIERS demandés immédiatement par la Canadian Explosives Ltd, Windsor Mills. Le plus haut salaire payé. S'ad. 720 édifice Transportation. 236-2

MENUISIERS

On demande des menuisiers de banc. S'ad. 136 Papineau. 235-6 F

MONTEURS de plaque de poêle demandés par une importante compagnie manufacturière. S'ad. personnellement à 666 Albert, en ville. 235-2

MENUISIERS demandés, bons gages. Prendre le tramway Windsor allant vers l'Ouest, descendre à Madison, marcher jusqu'à Monkland et Kensington ; voir M. White. 235-2

MOULEURS demandés d'ici 3 jours pour l'Ontario, bon salaire. S'ad. samedi 557 St-Jacques. 236-2

MOULEURS de machines demandés, emploi continu et le plus haut salaire. S'ad. à Warden King Limited, ave Bennett, Maisonneuve.

MOULEURS de fer gris demandés immédiatement. Les plus hauts salaires payés. S'ad. The Canada Iron Foundries Co., Ltd., 28 carré Victoria, Ville. 231-6

OBTENEZ des emplois du gouvernement canadien. Bon salaire. (a) Examens bientôt. Ecrivez immédiatement pour avoir la liste des positions pouvant être obtenues. Franklin Institute. Dépt. G Rochester, N.Y. (a) Insérez bon de votre ville. 192-M,v,s

ON demande un bloqueur d'expérience dans les gants fins. S'adresser à Mlle Samson, 181 Vitré Est. 236-2

ON DEMANDE deux hommes pour coupe de bois et charbon. S'ad. 91 Avenue Bennett, Maisonneuve. 235-3

ON demande 5 bons charretiers et 3 bons livreurs, bon salaire. J.-B. Baillargeon Express Ltée, 329 Ontario Est. 236-2

ON demande un jeune homme capable, ayant une bonne écriture, fort en chiffres, pour position d'assistant-comptable. Bon salaire $10.00 pour commencer. S'ad. par lettre à "Gérant", boîte 2725, Montréal, P.Q. 236-2

ON DEMANDE des mécaniciens pour automobiles Ford ; inutile de se présenter sans expérience. S'ad. A.-M. Ducharme, 994 St-Denis. 236-2

ORGANISATEUR demandé pour la formation d'une compagnie industrielle importante. Promoteur pouvant montrer des succès obtenus dans le passé préféré. Ecrire casier 1034, la "Presse". 235-3

OUTILLEURS. On demande de bons outilleurs immédiatement. Lymburner Limitée, 5 des Commissaires. 233-5

PISTEUR demandé, inutile de faire application sans avoir expérience, références requises. Bon salaire à l'homme voulu. S'ad. ch. 424 Power Bldg., 83 Craig Ouest. 235-2

PLATRIERS ORDINAIRES

55c par heure Se présenter pour ouvrage au bureau de Peter Lyall Sons Construction Co. Ltd, bloc central, Côte du Parlement, Ottawa. 235-3 F

PLOMBIERS demandés.S'ad. I. Bayard, 1097 St-André. St-Ls 751. 236-2

PLOMBIERS et aides demandés pour travailler en dehors de la ville. Bon salaire. Passage et pension avancés. S'ad. 106 Côte du Beaver Hall. 236-2

PLOMBIERS couvreurs demandés. S'ad. 79A Ste-Elisabeth. 236-2

POLISSEURS de plaques de poêle demandés par grande compagnie manufacturière. S'ad. personnellement, 666 rue Albert, ville. 236-2

REPAREUR de pianos demandé, bonne position permanente pour homme sobre et d'expérience. Willis & Co., 580 Ste-Catherine O. 235-3

SHAWINIGAN FALLS, QUE.

La Cie Northern Aluminium demande des journaliers, salaire 40 et 42 cents, ouvrage facile, place permanente, près Montréal, passage gratis après un mois. Pour informations voyez M. Soulière, 376 rue Craig ouest. 233-6 F

SOLLICITEURS d'expérience demandés, haute commission payée. S'ad. 337 Plessis, entre 7et 9 hrs p.m. 236-2

TAILLEUR demandé, pour homme, et un couturier. S'ad. 347 Hôtel de Ville, bon salaire. 235-2

TAILLEURS de manteaux et costumes de dames expérimentés demandés. A. Sommer & Co. Limited, édifice Sommer, 37 Mayor. 236-2

TAILLEURS de cuir demandés pour travailler en dehors de la ville. Nous payons de bons salaires et avons de l'ouvrage pour tout le temps. Voyez M. Young, à l'Hôtel Queen's, samedi après-midi, de trois à cinq, ou le soir de sept à huit. 235-3

TAILLEUR DE COTON

Un bon tailleur de coton demandé de suite, plus hauts gages payés. S'ad. Winhsbury Footwear Co., Ltée, 679 ave Lasalle, Maisonneuve. 236-2F

TAILLEURS de cuir demandés avec bonne expérience dans l'ouvrage de femme ; position permanente. S'ad. St-Henri Shoe Co., 1581 Notre-Dame Ouest, tél. West. 5999 ou ce soir au contremaître, Wilfrid Lacasse, 931 St-Valier. 235-3

TAILLEURS de cuir à la machine avec expérience demandés chez Dupont & Frères, 301 avenue Aird, Maisonneuve. 235-2

TENEUR de livres parlant et écrivant anglais et français demandé. Shinnick Ice Cartage Co., 2668 St-Laurent. 235-2

TOLIERS

On demande des tôliers pour ouvrages général. Bons gages. S'ad. 116 Latour. 212-n F

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

VENDEUR solliciteur dans les gramophones demandé, salaire et commission, doit être actif, sobre et honnête, références exigées. Compagnie Royale de Pianos et Phonographes, 1901 Ste-Catherine Est. 236-2

VENDEUR de thé et café demandé, un bon. Agence Canadienne d'Importation, 1090 Mont-Royal Est.

VENDEURS demandés immédiatement, pour vendre dans la province notre nouvelle carte française détaillée de Québec venant de paraître. Doivent être exemptés du service militaire. Donnez âge et renseignements complets en écrivant à boîte 182 La Presse.

VENDEUR DE LAIT

Belle position pour un vendeur de lait actif, emploi continu, bon salaire et commission. S'ad. 875 Ste-Catherine O. F

AGENTS DEMANDES

AGENT demandé pour vendre aux employés de la rive sud un chez soi et leur montrer comment s'acquérir et bâtir une maison sans cap

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS Alexandra, 40 Drummond, près Dorchester, service de 1ère classe, appartements à louer, références exigées, $40 et plus, possession immédiate, octobre. Adresser concierge. 232-6

APPARTEMENT de luxe à louer, de deux pièces et chambre de bain, pour personne tranquille et distinguée. S'ad. au concierge, 479 Sherbrooke Est, près St-Hubert. 225-10

APPARTEMENTS modernes, 4 et 5 pièces, chambre de bain complète, meublés ou non, électricité ou gaz, possession immédiate. 250 Sanguinet, concierge. 2,3,5,9,10,12

MASSON, appartements, 860 St-Denis, suite de 4 chambres, à louer, chambre bain, service du concierge, eau chaude à l'année, taxe d'eau et de glace payée, loué 27.50, possession immédiate. S'ad. Apt. 1, pour détails. Est 6054.

PETIT appartement à louer, soubassement $15, eau chaude, chauffé, éclairé. 347 Dorchester. 236-3

MAISONS A LOUER

BERRI 547, près Cherrier, à sous-louer pour le 1er septembre, joli plain-pied (bas) de 6 pièces, garnitures électriques, gaz, eau chaude et eau froide.

BOYER 1812, coin Beaubien, 3 appartements, passage, vestibule, gaz, menage fait $5 par mois. 1761 St-Laurent. St-Louis 1840. 235-7

DELINELLE 207, maison à louer, quartier St-Henri, 2 appartements, chaude, $6 par mois. S'adresser 50 Anderson, près de Bleury. 236-2

JEANNE D'ARC 1030, magnifique logement à louer, 4 chambres, bain, prix raisonnable pour bon locataire. S'ad. M. A. Handfield, 257, 41ème Ave, Viauville. Tél. Lasalle 2923. 234-6

JOLIETTE 72, beau plain-pied de 7 pièces, chambre de bain, toutes les commodités modernes. Loyer $18.00. Visible en tout temps. 235-3

ONTARIO 1707, 6 à 7 chambres à louer, décorations nouvelles, gaz, électricité, plancher dur, $12 à $15, possession Dr Handfield, 402 St-Denis. 232-6

PARTHENAIS (carré) No 31, 5 chambres à louer, 2ème étage $13; Désery, No 504, 3ème étage, $8 par mois. L. Bélanger, notaire. Tél. Main 1859. 233-6

PARTHENAIS 81A, logement à louer, 5 pièces, passage, gaz, électricité, très bon marché. 728 Ste-Catherine E. Est 2520.

VALMONT 6326 — Logement à louer (Bordeaux), près église et station, cinq appartements, très propre $7.50. H. Lavallée, Main 2958.

BEAUX petits logements à louer, 4 et 5 chambres, bain, $8.00. S'ad. sur les lieux, 1026 Jeanne D'Arc. LaSalle 1065. 234-6

BEAU logement à louer, 7 pièces, toutes améliorations modernes, grande cour ; loyer modéré, cause départ pour la campagne, 8 rue Aylwin, Montréal. 233-6

JOLI 1er à louer, gaz, électricité, bain, avec vente inclue de quelques meubles. 390 Cadieux.

LE PLUS beau bas de maison de la rue St-Denis à louer. S'ad. M. Toupin, 2196 St-Denis, St-Louis 6101. 236-12

LOGEMENT à louer, 4 appartements, chambre de bain, électricité, gaz. 1149 Messier. S'ad. à 1147 Messier.

LOGEMENT à louer, 4 pièces, bain, tank à eau chaude, $7.00 par mois, moderne, 515, 1ère avenue, Rosemont. S'ad. 40 Chambord ou 441, 40ème ave, Rosemont. Tél. St-Louis 1210. 233-5

MAISON à louer, rue Chapleau, $5.00 par mois, 3 chambres. S'ad. 1064 rue Chapleau ou chez A. Poyaner, 400 St-Laurent. 236-3

MAISON à louer, coin Hogan, 449, 451, 453, Hochelaga, à trois minutes de marche des usines Angus, à prix raisonnable pour de bons locataires. Aussi deux écuries. S'ad. à M. Frank, 15 Craig Est. Tél. 3067. 231-6

PLAIN-PIED chauffé à louer, 8 appartements, fixtures électriques, cave, cour avec commodités modernes, du quartier. S'ad. 1523 Ave du Parc, St-Ls 4231. 235-3

MAISONS MEUBLEES A LOUER

MAISON meublée à louer au centre de la ville, informations 8 avenue Gravel, tél. Est 1579. 235-2

A LOUER

FABRIQUE A CINQ ETAGES

Au centre, loyer bas, 32 St-Sulpice. Montréal. 225-10 F

MAGASINS A LOUER

MAGASIN à louer, 436 Rachel Est $25 par mois. S'ad. 434 Rachel Est ou 400 St-Laurent. 236-3

MAGASIN à louer, 1768 Papineau, avec système de chauffage. Ménage fait à neuf. Conditions à convenir à l'acquéreur, logement si désiré. S'ad. sur les lieux. 235-3

MAGASIN moderne à louer situé 1011 Ave Mont-Royal Est. Pour informations, 600 Ste-Catherine Est. Est 8382. 235-3

MAGASIN ET LOGEMENT

Beau magasin éclairé et beau logement à louer, 4 pièces, nouvellement décoré, gaz et lumière électrique. Pour détails, s'ad à 102 Visitation 236-2 F

BUREAUX A LOUER

A LOUER, bureau de médecin, 391 Visitation, bureau et logement de feu Dr A. E. Jeannotte. S'ad. 591 Demontigny Est. Tél. Est 2988. 236-3

BICYCLES A LOUER

35 cts, demi-journée, $1.00 du samedi au lundi. Bicycles peu usagés à vendre, $27.50. $30.00, nouveaux modèles $35.00 et plus. Smyth's, 310 Université. Uptown 1249. Etabli en 1890 220-n

GARAGES A LOUER

GARAGE privé à louer au mois ou à long bail. S'ad. 406 St-Antoine. Up. 4689. 236-3

GARAGE à louer pour 3 ou 4 automobiles, plancher en ciment, électricité, eau, bon marché. 150 rue Maisonneuve. 235

ON DEMANDE A LOUER

MAISON ou appartement demandés, écrire boîte 863, Montréal.

ON DEMANDE à louer immédiatement, maison bien finie, de 4 à 5 appartements, située entre Laval et Parc Lafontaine, Mont-Royal et Ste-Catherine. Ecrire boîte 157 la Presse. 235-2

ON demande à louer logement de 5 pièces, pour couple sans enfant, bain, gaz, électricité. S'ad. 728 DeMontigny Est. Tél. Est 8201. 235-2

PETIT logement demandé, avec gaz et électricité. Raoul Lefebvre, 257 De Lanaudière. 235-3

AUX MALADES

AVIS. Une dame offre gratuitement de faire connaître à toute personne souffrant douleurs rhumatismales, sciatiques, lumbago ou maux de reins, dartres sèches et humides, constipation, obésité, asthme, enfin toutes les maladies provenant des vices ou altération du sang, un remède végétal et merveilleux, fabriqué en "Canada", qui l'a guérie elle-même complètement. Cette offre est la conséquence d'un voeu de reconnaissance. Ecrire: Madame Falcon, Boîte Postale Centrale 803, Montréal. 180-n

INSTITUT ELECTRO THERAPIQUE de Z. Brabant. Guérison dyspepsie, tuberculose, hémorroides, maladies vénériennes réputées incurables guéries par l'électricité et remèdes végétaux. 211 Ste-Catherine. Une spécialité: guérison par l'électricité. Est 1424. 235-6

COMBUSTIBLE A VENDRE

A VENDRE, bloc de bois mou, $2.75 le voyage, bois franc $3.00. Vandelac, 893 Laurier Est. St-Louis 4652. 235-n

CHARBON Scranton, Coke. Donnez votre ordre de suite. St-Denis Coal Co., 900 St-Denis. St-Louis 9302. 236-2

DYSPEPSIE

JE GARANTIS guérir paralysie, dyspepsie, eczéma, bronchite, catarrhe, maladie foie, avec racinages bouillis. Mme Bruneau, 1465 Hôtel de Ville, près blvd St-Joseph. 214-n

HOPITAL DE GRAMOPHONES

HOPITAL de gramophones. Nous réparons toutes les sortes de gramophones, satisfaction garantie. S'ad. à 794 boulevard St-Laurent. Tél. Est 6703. 30-n

INFORMATIONS DEMANDEES

DISPARU — François Dallaire dit Boucher est disparu de chez lui au No 149 Hertel, Trois-Rivières; depuis le 28 juin. Toutes informations concernant son absence sont reçus avec reconnaissance par ses parents au No 61 rue Hertel, Trois-Rivières.

INFORMATIONS demandées, Odile Robert, 76 ans, épouse de Louis Messier, 471 Désiré, est disparue. On ne sera pas responsable d'aucune dépenses faites pour elle à ceux qui la garderont.

POINTS D'OURLETS

POINTS d'ourlet, 6 cts la verge, boutonnières et boutons, dernière mode, faits à très bas prix. 62 Church. Est 6551. 227-n

POINTS d'ourlets, 6c la verge ; faisons toute sorte de lingerie pour dames, apportez votre propre marchandise, si préféré. 170 Ste-Catherine Ouest. 231—6

MALADIES CHRONIQUES

ABANDONNEES. Découragés. Beige renommé garantit guérir immédiatement: Maladies vénériennes, sang, nerveuses, amaigrissement, palpitations cardiaques, faiblesse, eczéma, nostalgie, épilepsie, tuberculose, dyspepsie, catarrhe, vessie, reins, hémorroïdes. Toutes maladies contagieuses, par médecines, ordonnances Docteurs Belges. Consultations gratuites. Institut Belge St-Antoine, 1353 St-Denis. 232-1,M-v

MASSAGE

MASSAGES, bains à l'électricité, soins des pieds. Toujours des gardes-malades expérimentées et compétentes, 95 rue Mansfield. Up. 954. Le jour ou le soir. 233-n

ONGUENTS

ONGUENT "O.X.Y.R." guérit furoncles (clous), eczéma, rifle, tumeurs, 25 cts la boîte. Swift Salve Co., 32 St-Laurent. 235-2

REPARATIONS

IMPORTANT, pompe à air pour pneus d'automobiles réparée, ouvrage garanti, chez Jos. Lafrance, 10 St-Jérôme. Tél. St-Ls. 5597. 234-4

MATELAS refaits à neuf, 75c en montant; meubles rembourrés; plume lavée et désinfectée. W. Watier, 174 Delaroche. St-Louis 7104. 221-n

PERDUS

PERDU, dentier pour homme, partir du parc Sohmer rue Craig, Amherst. Réc. à 2 Parc Lafontaine.

PERDU, à Longueuil, chien Airdale, dos grisâtre; recompense; rapportez à L. Denicourt, marchand, Longueuil. 236-2

PERDUE, petite montre avec chaine, en partant de Maisonneuve à Hochelaga. S'il vous plaît la rapporter 351 Préfontaine. Récompense. 236-2

PERDU dans char Outremont, portecartes contenant billet d'enregistrement. Nom S. Brunette, remettre 1870 Ste-Catherine. Las. 1868.

PERDU entre Longueuil et St-Hubert, petit miroir rond, monture noire, 4½ pouces pour auto. Réc. J. Poirier, 611 Ontario, Maisonneuve. Las. 1185.

PERDUE montre-bracelet en or, pour dame, de 35 St-Jacques, Champ-de-Mars, Craig et St-Denis à Dorchester. Récompense à quiconque la rapportera au No 133 St-Denis. 236-2

PERDU bon bull-dog Boston, mercredi soir près rue Joliette, un oeil blanc, un oeil brun, 4 pattes blanches, collier large. Toute personne retenant après ce avis sera sourcuivie. Réc., 625 Chambly.

PERDU: Livre de banque, Banque d'Epargne des Cité et District de Montréal, contenant des papiers de valeur seulement pour le propriétaire. S'ad. à M. Frank, 1943 Esplanade et recevoir récompense.

PERDU jone de mariage et diamant, premier étage de l'édifice Drummond et restaurant Child, mardi midi Récompense à 109 édifice Drummond. 236-2

PERDUE chienne jaune, licence No 4365, égarée entre Panet et Demontigny. Quiconque la retiendra sera poursuivie, 145 Cartier.

PERDU jeudi soir, camée dans chars Ste-Catherine et Papineau, jusqu'à Marie-Anne. Prière rapporter 1496 Cartier.

PERDU, imperméable grisâtre, contenant papiers d'exemption, avant-hier soir, entre la gare du Grand Tronc à l'hôtel Boyer, rue St-Dominique, coin Charlotte. Récompense en rapportant 309 St-Dominique, M. Handfield. 235-2

MONTRE-BRACELET EN OR

perdue mercredi après-midi sur le tramway ave du Parc ou l'ave des Pins, récompense libérale. Chambre 237, hôtel Windsor. F

GOITRE, GROSSE-GORGE

GUERISON du goitre (grosse-gorge) assurée sans opération ni douleur, traitement simple et facile. Pour informations écrire boîte 1034, Montréal. 233-n

DIVERS

AVIS. Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission d'installer 2 moteurs électriques 20 c.v. sur le lot numéro cadastral 630 du quartier St-George, arrière No 107 rue Windsor, Sewards Limited, 84B rue Cathédrale. Montréal 8 août 1918. 236-2

AVIS—Demande a été faite à la corporation de la cité de Montréal pour permission d'ouvrir un commerce de forgeron, sur le numéro cadastral 159, subdivisions Nos 17, du quartier Laurier No 928 rue Henri-Julien. Sam. Landa, 139 Bienville. Montréal, 9 août 1918. 236-2

AVIS—Si le monsieur qui a laissé ses effets au No 25E Arseneault ne les réclame pas dans 3 jours, ils seront vendus pour la pension.

AVIS de responsabilité. Après cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main. Signé M. Alexandre Duquette, 236 rue Dufresne, Montréal, 8 août 1918. 235-2

JE GARANTIS pouvoir guérir mauvaises habitudes de toutes sortes, ivrognerie, cigarette, etc. Tél. Est 1293. 236-6

REMERCIEMENTS à St-Antoine de Padoue pour faveur obtenue, avec promesse de publier. 235-6

AUTOMOBILES A VENDRE

APPAREIL pour transformer n'importe quel automobile en camion d'une tonne Ford $450. Autres marques $475. Major, 808 Hôtel de Ville. 235-6

AUBAINE sans pareille, auto Sedan, 7 places, 4 pneus neufs, lumière électrique, démarreur, peinture et vernis neufs. Aucune offre raisonnable refusée. Prix $500, 388 ave Victoria. 233-5

AUTO Packard en bonne condition à vendre. S'ad. 356 St-Dominique. Téléphone Est 530. 236-6

AUTOMOBILES usagés — La Maison Légaré Automobile & Supply, 180 Amherst, annonce une vente de liquidation, commençant le 9 courant, profitez-en pour vous choisir une bonne machine à un prix raisonnable. Termes faciles acceptés. 236-6

AUTOMOBILE Ford tous en bon ordre, modèles 1914-1915-1916-1917-1918, à partir de $250.00 en montant. S'ad. Clermont Motor Sales Reg'd, 994 St-Denis. Tél. St-Louis 3951. 228-10

AUTOMOBILE Russell eu bon ordre, 7 passagers, à vendre. S'ad. 197 rue Amherst. Tél. Est 1239. 236-2

AUTOMOBILE Studebaker à vendre à sacrifice, pour cause de départ de la ville. Peut être vu 2878 rue St-Laurent. Tél. Rock. 2525. 233-4

AUTOMOBILES. Nouvel assortiment d'automobiles usagés. Chevrolet 490A modèle 1918, aussi bon que neuf, cinq en main; Ford touring, deux en main; autres marques, de $100.00 en montant. Acceptons termes raisonnables. Legaré Auto Supply Ltd, 180 Amherst. Est 6012. 236-6

AUTO Ford, 2 touring, un runabout, Saxon runabout, 3 Studebaker, 1 Overland, 1 Cole. S'ad. J.-R. Mongenais, 864 Papineau.

AUTO Chevrolet à vendre, modèle 1917, en bon ordre, 5 pneus neufs, cause de départ. S'ad. 2777 St-Laurent. Rock. 2551. 235-4

AUTO à vendre. Deux Mitchell, une 4 et une 6 cylindres, cinq passagers, peinturés et vernis à neuf et pneus neufs en parfait ordre. S'ad. au No 907 rue Ontario, Est 3507. 235-3

AUTOMOBILE Cole à vendre, six cylindres, sept passagers, parfait ordre. S'ad. D. Baril, avocat, 2243 St-Denis, 61 St-Gabriel. Main 3264. 236-2

AUTO à vendre Perless, 7 passagers, 4 pneus neufs, magnéto Bosch, le tout en parfait ordre, un bargain, bon ami, 509 Beaucourt, Est 2852. 235-4

AUTO McLaughlin modèle 1914, 7 places à vendre, parfait ordre. S'ad. 481 rue Notre-Dame Ouest. 235-3

AUTO McLaughlin, modèle 31, 5 places, 2 Ford 1917 tous en bonne condition. Tél. 1701, 665 Demontigny. 234-3

AUTO à vendre, truck de livraison, Vinot, en bon ordre, 5 pneus neufs, 2 chambres à air extras, convenable pour épicier ou boucher, accepterait en échange, stock d'épicerie, vins et liqueurs. F.-J. Payette, 385 Bleury. Uptown 1307. 235-4

AUTOMOBILE Chevrolet parfait ordre, avec beaucoup d'extra. 5 bons pneus, vendra bon marché, 1909 St-Laurent. 236-2

A VENDRE, Truck Overland, excellentes conditions, self-starter, un char touring, bonne condition, près pour service. S'ad. Lasalle 2540. 236-6

A VENDRE automobile Enger, 5 passagers, garanti parfait ordre, vendra bon marché, cause de maladie. 2874 Clarke. Tél. St-Louis 3827. 236-3

CADILLAC 1912 à vendre, rims démontables, Klaxon's shocks absorbers. Machine en parfait ordre, toujours été conduite par propriétaire. S'adresser 382 Hôtel de Ville. 236-2

CARROSSERIE Ford touring demandée, dernier modèle,devra être bon marché, en bon ordre, ou échangera pour carrosserie runabout. St-Ls. 2043. 590 St-Valier.

CARROSSERIE de livraison Ford convenable pour différents genres d'autos, aussi plusieurs carrosseries de runabout et d'autos de tourisme à vendre à des prix de sacrifice. Montreal Automobile Salvage, 973 St-Denis. 234-4

AUTOMOBILES A VENDRE

CAMIONS automobiles. Assortiment de premier ordre. Venez visiter ce département. Chevrolet 1½ tonne, Ford livraison léger; Studebaker 1½ tonne; Réo, 2 tonnes; McLaughlin, 2 tonnes. Ces camions sont en première ordre de marche. Légaré Supply Lted., 180 Amherst. 236-6

COUPLET, touring, truck, bons comme neufs, termes faciles pour acheteurs solvables, truck de livraison marque Warren, saut $1500, vendra pour $400.00. Générneux Motor Co., 37 Ste-Catherine O. 236-3

COUVERTURES d'automobile et de voitures, celluloïde remplacé dans les rideaux, tabliers et heurtoirs recouverts, coussins, toutes les sortes de réparations. D. Dowell, 102 St-Henri. 235-n

DETROIT RADIATOR Co. Experts pour radiateurs d'automobiles. Remettons à neuf vieux radiateurs. Travail garanti. Essayez-nous, 219 Ontario Ouest. Uptown 2787. 230-n

FORD, 1914, touring, en bon ordre à vendre bon marché. S'ad. 19 la Montagne, Main 6655; soir Lasalle 85. 236-2

GROSSE machine à vendre, 5 places, en parfait ordre, ayant coûté $1,475, pour $500. Las. 971. 1195 Ste-Catherine Est.

MAXWELL, auto de tourisme, 25 c. v., éclairage électrique, en parfait ordre de marche sous tous les rapports, auto légère, bonne apparence, une première offre de $300.00 sera acceptée. Montreal Automobile Salvage, 973-977 St-Denis. 233-5

McLAUGHLIN BUICK, routière modèle 10, carrosserie type de course, carburateur Rayfield, magneto Eiferman à haute tension, neuve, très puissante, légère et roulant bien, prix $250.00. Montreal Automobile Salvage, 973-977 St-Denis. 233-5

PIECES usagées de Cadillac 1912, Overland 1912, Franklin 4 cylindres 1911, Reo 4 cylindres 1913, Hupmobile Warren 1912. S'ad. 634A Parc Lafontaine. St-Louis 5127. 213-n

PNEUS : assortiment considérable de vieux et neuf, 28 x 3, 37 x 5½; aussi série complète de roues convenant pour différents autos à prix d'occasion. Montreal Automobile Salvage, 973 St-Denis. 235-4

PNEUS (tires). Premier arrivé, premier servi; 37 x 4½, 36 x 4½; "Clincher" très bonne marque, $25 chacun, 90 St-Jacques, chambre 501, Main 2663. 236-2

PNEUS d'automobiles à vendre, 30 x 3½, 34 x 4, 34 x 4½, 36 x 4½, très peu d'usure, aussi Ford avec démarreur, bargain, 1365 Jacques Cartier. St-Louis 5363. 236-2

ROUES de broches détachables pour Ford. S'ad. 174 Gauthier. Est 8372.

RUSSEL à 6 cylindres, à 5 places, housses, peau de rechange, outils, etc., occasion. Up. 4556 ou Up. 913. 236-2

RUSSELL, auto de tourisme à 4 cylindres, 5 places, venant d'être réparé, peinturé en brun chocolat, bonne couleur, capitonnage en cuir solide, capote Kaki, un très bel auto, en parfait ordre de marche, à coûté neuf $3,500, à sacrifice pour vente rapide $650.00. S'ad. à Montreal Automobile Salvage, 973-977 St-Denis. 235-5

UNE AUBAINE—Camion d'une tonne en parfait état à vendre. S'ad. The White Company Limited, 3 Ave du Parc. 228-n

LAVAGE D'AUTOS

Lavage ordinaire d'automobile à 80 cts, jour ou nuit (par 5 lavages). Graissage ordinaire d'automobile à 60 cts. Garage d'automobile, 50 cts, jour et nuit. Réparation mécanique générale, aussi couverture pour capote (top), rideau, bourrure, etc. Vulcanisation de tube. S'ad. au Grand Garage à l'épreuve du feu qui donne un service de 24 hrs par jour. Gadbois Limitée, 1543-47, rue St-Laurent, près Mont-Royal. Tél. St-Louis 2446. 234-1,M,v, F

UNE AUBAINE

Châssis de tourisme Ford à vendre, avec jantes démontables et amortisseurs de chocs. N'a été qu'un mois en usage. S'ad. The White Company Limited, 3 avenue du Parc. 236-n F

AUTOMOBILES A LOUER

AUTOMOBILE à louer, 7 passagers, pour baptêmes, mariages, enterrements, etc. S'ad. 1006 Mont-Royal Est. St-Louis 3003. 236-2

AUTOMOBILES à louer, 4 chars de 7 passagers, en parfait ordre, avec bon chauffeur mécanicien licencié, à n'importe quelle heure et endroit, satisfaction garantie, Republic Garage, 1590 Boul. St-Laurent. Tél. St-Louis 1232. 231-n

AUTOMOBILES DEMANDES

GRAMOPHONE à échanger pour petite automobile, donneral argent pour balance. S'ad. 1581 Notre-Dame ouest, Westmount 6396. 225-m,j,s

VIEUX automobiles demandés, de n'importe quelles marques, de tout modèle et en n'importe quel état pour rebuts, argent comptant. Automobile Salvage Co, 973 St-Denis, St-Louis 5195. 235-6

A VENDRE

A BAS PRIX, caisses enregistreuses "National", seconde main, garanties pour deux ans réparations et accessoires. Agences Blackwell et Landry, Limitée, 4 St-Laurent. Main 4357. 300-n

A VENDRE, set d'outils de ferblantier à vendre à prix réduit. S'ad. à boite 154, Waterloo, Qué. 235-4

AMEUBLEMENT à vendre, en bloc ou séparément, conditions très faciles; cause départ pour la guerre. S'ad. 125A Dorchester ouest. 236-3

AMEUBLEMENT de maison, couchette en fer et vaisselle, etc., à vendre. S'ad. 431 Rachel Est. 236-2

AMEUBLEMENT de sept appartements à vendre, avec continuation de bail, près Ste-Catherine, prix $250. Cause départ. Entre 7.30 et 8.30 le soir. 271 St-Denis. Phone E. 7770. 236-2

AMEUBLEMENT de 7 chambres, à vendre, continuation du bail, bon marché, téléphone, électricité. 225 St-Hubert, près Ste-Catherine. 236-2

AMEUBLEMENT de 5 appartements aussi moulin à laver hydraulique, poêle à gaz, sofa-lit, poêle à gazoline à vendre à sacrifice. 28A Darling.

AMEUBLEMENTS 7 apaprtements tout de 1ère qualité et presque neuf, vendra pour cette semaine à grand sacrifice. 2073 St-Denis, 2ième étage. 232-6

A QUI la chance, un cabinet de 125.00 vendu pour 16.50, joue toutes sortes de records. St-Louis 8159. Echange Mt-Royal, 743 Mt-Royal E. 235-3

A VENDRE, meubles et poêles neufs ou d'occasion, aussi faisons échange et réparations. J.-B. Paquin, 186 rue Maisonneuve. Est 4071. 212-n

A VENDRE, poêles à gaz et charbon, glacière, machine à laver, fourdeurs, faisons échange et réparations. M. Robert et Cie., 627 Mont-Royal Est. St-Ls. 162. 216-n

A VENDRE le contenu d'une maison de pension, mobilier de chambre à coucher, prélart et vaisselle, aussi table de salle à manger et chaises, poêles, etc. Départ de la ville. S'ad. 2197 St-André. 235-3

A VENDRE, grand gramophone cabinet, tout neuf, valant $200.00 pris pour dette. Vendra à moins que la moitié du prix. S'ad. 304 rue Notre-Dame O.

A VENDRE chance exceptionnelle. Tout l'outillage, machine, arbres de couche, poulies d'une boutique à bois et mfg de portes et châssis, moteur électrique, etc. Vendra sous réserve pour un prix d'occasion. S'ad. 254 Chemin Lasalle, Verdun. Tél. Vic. 964. 7,9

A VENDRE. Gramophones Victor et Columbia, peu usagés aussi records neufs et usagés, nous échangerons vos records, machine à coudre d'occasion. S'ad. 904 Ontario, près Papineau.

AVIS aux entrepreneurs.—Express d'été et d'hiver, harnais, outillage,vendra pour cause de santé. Chance unique pour commençant. S'ad. 406 St-Antoine, Uptown 4689. 236-3

BALANCES calculatrices et autres neuve ou seconde main à vendre bon marché ou termes faciles, aussi couteau à jambon, 98 Garnier. St-Ls 7887. 236-2

BON poêle à gaz à vendre, à grand sacrifice. S'ad. 1 Terrasse Molson, coin Voltigeur.

BOTTINES pour enfants en dongola de tous les points .80, .75, bottines en duck blanc, semelle en cuir .60, .50, souliers en duck blanc .35, .30, 3233 Christophe-Colomb passé Bélanger, maison privée, prenez chars St-Denis-Amherst.

CASH REGISTERS National de seconde main garantis pour deux ans. Pas de prix de fantaisie, pas de gros loyers, pas de commissions d'agents. Cash Register Bazar, Enr., 35 Notre-Dame Est. Téléphone Main 5535. 151-n

CHAUSSURES. Pour avoir des chaussures du dernier goût, allez chez Aimé DeMontigny, chaussures de haute qualité. 672 rue Ste-Catherine Est. 229-12

CHAUSSURES! chaussures! $8,000 à $10,000 de lignes désassorties pour dames, en bas du prix coûtant. S'ad. 250 St-Laurent, coin Dorchester. 215-n

COMPTOIR de 14 pieds de long en chesnut avec dessus en marbre, avec glacière et évier, fontaine à soda, bas de fixtures, de 14 pieds en chêne avec tiroirs et portes, vendra bon marché. S'ad. 138 Maisonneuve. 236-2

CHAUSSURES. Pour avoir des chaussures du dernier goût, aller chez Aimé DeMontigny, chaussures de haute qualité, 672 rue Ste-Catherine est. 229-12

A VENDRE

CONTENU d'un plain-pied à vendre, toutes marchandises en bon état; neuves depuis 4 mois. On vendra à sacrifice en bloc seulement pour cause de départ. S'ad. entre 6 et 8 p.m. à 56 Sherbrooke Ouest, appt. 9. 236-3

COSTUME bleu marin à vendre, grandeur 40, n'a pas été porté, cause de mortalité. S'ad. 1536 Esplanade. 236-2

EVENTAILS électriques depuis $7.50 ; électrofleurs pour sept pièces, depuis $7.50 ; échantillons à 50%, accessoires électriques en gros. Chambly Electric Co., 332 Mt-Royal Est. 224-m-v

EVENTAIL électrique, 16 pouces, tournant, à vendre, rug 3½ par 4. Pardessus de printemps, grandeur 38. Aucune offre raisonnable refusée. 39B St-Jérôme, près Papineau.

FIXTURES électriques complètes pour sept appartements, à partir de $7.25 en montant. Fournitures générales pour électricité. P. Faure, 582 avenue Mont-Royal Est, coin Christophe Colomb. 233-m,j,s

GARNITURES électriques pour sept pièces, $7.50 et plus, fils posés, garanties et livrées. Up. 4556. 314 Ste-Catherine Ouest. 233-n

GLACIERES "FABIEN" sont pratiques et très économiques pour épiciers, bouchers, restaurants, hôtels, etc. Réparations et échange. C.-P. Fabien, 31 Ste-Cunégonde. Vict. 1590. 224-n

GRAMOPHONES, seulement quelques numéros de reste pour notre grand concours de phonographes qui aura lieu le 14 août, à 8.30 hrs. p.m. Pour informations s'ad. 743 Mt-Royal E. St-Louis 8159. 235-3

GRAMOPHONE comme neuf à vendre, joue tous les records, a coûté $72 pour $27, avec records. S'ad. 517 Cuvillier.

GRAMOPHONE cabinet avec records, vendra $65. Venez voir avant d'acheter, 56 Sherbrooke Ouest, Appart. 9. 236-3

GRAMOPHONE cabinet avec records, un piano, le tout $115, la plus belle chance. 403 Mont-Royal Est.

GRAMOPHONE cabinet acajou, moteur double, joue tous les records, peu usagé, $35, un piano Pearson $65, visible 8 hrs matin à 10 soir. 423 Mont-Royal Est.

GRAMOPHONE de luxe à vendre, cabinet garanti véritable acajou ou chêne fumé, jouant tous les records, moteur double ressorts, des plus dispendieux, son très puissant, valeur extraordinaire sous tous rapports, prix d'introduction $90.00 avec 12 selections Columbia à 90c. Compagnie Royale, 1901 Ste-Catherine Est. 236-3

GRAMOPHONE cabinet et quantité de records Pathé, Victor, Columbia à vendre à bon marché. S'ad. 127 Plessis, près Dorchester. 235-3

GRAMOPHONE, beau phonographe formant meuble fini acajou à vendre pour 5.00 compant, 1.50 par semaine, 743 Mt-Royal E. 235-3

GRAMOPHONE. Devenez membre du Gramopohone Club, 5.00 comptant et 1.50 par semaine, sauvez 10 à 75%, 743 Mt-Royal E. 235-3

GRAMOPHONE cabinet acajou, beau grand format, seulement 3 mois d'usage, a coûté $140, vendra pour $70, avec records, chance exceptionnelle. 1901 Ste-Catherine Est. 236-3

2 GRAMOPHONES, moteurs doubles à vendre avec records, le tout $35.00 comptant ou termes, 562 Mont-Royal Est.

MAGNIFIQUE set de salon acajou à vendre à sacrifice. S'ad. 412 Orléans. 236-2

MATELAS hygiénique $3.50; vieux matelas pris en échange; matelas toutes sortes, fait sur commande. Compagnie de Meubles St-Denis, 1294 St-Denis. 233-6

MEUBLES à vendre à sacrifice, cause mortalité. Aussi manteau pour homme doublé en fourrure. S'ad. 820 Drolet, au concierge.

OCCASIONS en fait de gramophones. Nous vendons des gramophones et des records à notre nouveau magasin. Conditions de paiements faciles. Nous faisons aussi toutes sortes de réparations. S'ad. à 72 avenue Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 4923. 126-n

PHONOGRAPHES Silver Bell pour toutes sortes de records, vaut 125.00, vendra pour 6.50, 8.00, 9.50, 11.00 et plus. Ecrivez ou tél. pour informations. St-Ls 8159. Echange Mt-Royal, 743 Mt-Royal Est. 235-3

PHONOGRAPHES des plus nouveaux avec toutes les améliorations à vendre, jouent tous les records, valeur 150.00 pour 78.00, 743 Mt-Royal E. 235-3

POELE à gaz, couchette enfant, couchette cuivre, bureau, chiffonnier, $1.50, piano, set salon, etc., à vendre. 359 rue Bourbonnière.

POELE de cuisine en fonte à vendre, lampe à pétrole de salon, couchette, chiffonnier, 60, 5e Avenue, Maisonneuve. 235-2

RECORDS à vendre, échangez vos vieux records pour des neufs, le plus grand échange de Montréal. 743 Mont-Royal Est. St-Louis 8159. 211-n

RECORDS et gramophones échangés. Nous prenons en échange toutes sortes de gramophones, même sur nos termes faciles, 743 Mt-Royal Est, St-Ls. 8159. 235-3

SET de chambre, acajou, à vendre, très bonne condition, peut être vu après 5 hrs p.m. 159 Ave Laval. 234-6

SOFA-LIT presque neuf, à vendre, a été payé $20. S'ad. 613 Chambly.

TETE de Buffalo à vendre, celle exposée actuellement dans la vitrine de la "Presse". Pour prix s'ad. 1580 bloc St-Lawrence. 235-6

UN COUTEAU à viande Dayton à vendre, en usage seulement trois mois. S'adresser à chambre 820, édifice "Power." 231-6

VENTE privée, robe de soie échantillon, toutes nuances, toutes grandeurs, chance exceptionnelle d'épargner. Venez aujourd'hui. 870 Durocher. Rock 3242. 236-2

1 ROULEAU à chemin, 1 concasseur complet, capacité 22 tonnes par jour ; 1 générateur, 2,500 k ; 1 bouilloire, 200 H.P. ; 1 engin, 75 H.P. Peerless ; 1 roue d'eau, tout en parfait ordre et à très bonnes conditions à prompt acheteur. S'adresser à J. A. Lagassé, notaire, secrétaire-trésorier de la ville de Windsor, Qué. 232-15

AUX IMPRIMEURS

A vendre à bon marché, un lot de hautes et basses-casses. S'adresser à J.-E. Dupont, département de la Composition, la "Presse". 236-3 F

COLUMBIA COMPLET $49

L'achat de $7.00 de records comptant placera ce joli Columbia Gráfonolin, type A et cabinet dans votre maisin aujourd'hui, la balance $42.00 payable par paiements hebdomadaires faciles. C.-W. Lindsay Limited, 512 Ste-Catherine Ouest. 234-3 F

PHONOGRAPHE COMPLET $26.25

Phonographe sans cornet, légèrement usagé avec 25 disques doubles Emerson à votre choix pour seulement $26.25 avec paiement très facile. Ne manquez pas de voir ce modèle complet avant de vous acheter un phonographe. C.-W. Lindsay Limited, 512 Ste-Catherine O. 234-3 F

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE gros et détail. Toujours en mains, plusieurs bons jeunes chevaux pour tout harnais. Etant dans une place d'élevage, je peux acheter et vendre à meilleur marché. Tél. No 5, E.-C. Labelle, médecin vétérinaire, L'Epiphanie, Qué. 235-6

A VENDRE jobbing express, neuf, à bon marché. 8 avenue Gravel, Montréal. 236-2

A VENDRE, jument grise 1300 lbs, 10 ans, jument rouge 1300 lbs, 7 ans, cheval noir, 1200 lbs, 7 ans, garanti bon marché. 211 Desjardins, Maisonneuve. 236-2

A VENDRE, jument rouge, saine, sans défaut, gros train, à l'année, pesantant 1150, 10 ans, $60.00. 335 Amherst.

A VENDRE bon boghei, tombereau, express, bon attelage de tombereau. 459 Aylwin. 236-2

A VENDRE, 5 chevaux de course, ambleur, prêts pour les courses à très bon marché. S'ad. Pacifique Vandelac, 33 Place Jacques-Cartier. 235-3

A VENDRE, belle jument garantie sans défauts, boghei piano-box, harnais de tombereau, d'express, de boghei; cause départ pour campagne. 296 Plessis. 235-4

BEAU grand cheval rouge à vendre, garanti sans défaut, bon marché. 555 rue Frontenac. 236-2

BELLE jument grise à vendre, 8 ans, pesant environ 1200 lbs. S'ad. 157 Van Horne. St-Louis 2459. 236-2

BOGHEI à deux sièges, presque neuf, fait par Bérard et Major, bon marché. 400 Darling.

BON boghei avec attelage à vendre en bon ordre, bon marché. S'ad. 455A Visitation. Est 3561.

CHEVAL léger, vite, vendra bon marché, aussi boghei et attelage, 762 Bordeaux. 235-3

GROS CHEVAL à vendre ou à échanger pour petite épicerie ou restaurant. S'ad. 37 Boyer. Tél. St-Louis 1502. 235-2

HARNAIS de boghei et d'express à vendre bon marché. S'ad. 1068 St-André. St-L. 3863. 236-2

HARNAIS de boghei, à vendre tout neuf, fait à la main, très bon marché. S'ad. 1041 St-André. 235-3

HARNAIS et express à vendre, très bon marché. S'ad. Auguste Brunette, 996 Hôtel de Ville. 236-2

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

JOLI cheval rouge à vendre bon marché. S'ad. 151 Dufresne. 236-2

JOLI boghei avec rubber tires neufs, aussi poney, harnais et voiture, seront vendus à grand sac

LE CLUB CRESCENT PRENDRA-T-IL LA PREMIERE PLACE?

Les deux parties de la Ligue de la Cité dimanche au terrain des Shamrocks auront une haute importance sur le championnat.

La Ligue de baseball de la Cité qui a eu à lutter contre les grands clubs professionnels dans ces derniers temps et contre les organisations rivales, a tenu ferme et, par la qualité de sport qu'elle a donné au public, elle a conquis les suffrages de tous les fervents de baseball. Les joutes de dimanche dernier dans lesquelles le Crescent a battu les Stars par 3 à 2 et l'Athlétique, à vaincu les Indiens par 2 à 1.

Le lanceur O'SULLIVAN et le receveur MULLEN.

ont établi de façon indéniable que la Ligue de la Cité donne du baseball de toute première valeur.

Le programme de dimanche prochain sera le suivant:

Crescent vs Athlétique.

Indiens vs Stars.

Comme on le voit, les deux vainqueurs de dimanche dernier se disputeront la palme dimanche prochain et tout fait prévoir une lutte royale entre ces deux équipes, le Crescent et l'Athlétique. Evans et Guillaume se surpasseront l'un et l'autre dans un effort désespéré pour triompher. Le Crescaprès avoir perdu une série de partie a enfin réussi à engranger dimanche se promet bien de continuer dans cette voie. La lutte sera chaude et contestée.

La partie entre les Stars et les Indiens, les perdants de dimanche dernier, sera aussi un spectacle entraînant. La lutte se fera entre les lanceurs O'Sullivan et Henri Clément. Il sera aussi intéressant de voir ce que fera le fameux Bowman. L'on peut s'attendre à ce qu'il envoie la balle par-delà la clôture.

PANAMA

A. Comber LIMITEE

103 Ste-Catherine Est

5.7.9 C

En Profitant

de cette vente d'excellents complets Broidy à prix réduits, vous économiserez les grandes réductions actuelles et vous échapperez aux augmentations certaines de la saison prochaine.

En d'autres mots, vous ferez d'une pierre deux coups.—mais à la condition que vous agissiez promptement.

Les complets de $18 et $20 sont à	$14
Les complets de $22.50 et $25 sont à	$18
Les complets de $30 et $35 sont à	$24
Les complets de $40 et $45 sont à	$32

VETEMENTS BROIDY'S QUALITE

Rues St-Pierre et Craig.

GRAND CIRCUIT

Cleveland, 9. — Résultat des courses d'hier dans le grand circuit:

2.19, trot, $1,000.

David Guy (Murphy)	1	1	1
Miss Dewey Watts (McDonald)	2	2	2
On the Rhine (Cox)	3	3	5
Spunk (Snow)	6	4	3

Peter Grimm, Little Grove, Miss Peter Gilbert, Virginia Bingan et Little Rena ont aussi couru.

Temps—2.08¼, 2.08¾, 2.08¼.

2.09 amble, $3,000:

Un (Valentine)	1	1	1
Harvey K. (Marvin)	4	2	3
Oro Fino (Murphy)	6	3	2
Abbe Bond (Snow)	2	4	4

Windsor Todd et Battle The Great ont aussi couru.

Temps—2.07, 2.04½, 2.05¼, 2.06. $1,200.

Lee Grand (Sturgeon)	8	1	1
Directum J. (Murphy)	1	4	4
Little Batice (Cox)	2	3	2
Mary Rosalind, Parr (Valentine)	9	2	7

Hazel H., Homer D., Rascal, Aretta V., Walter Cochato, George E. Hutton et May Direct ont aussi couru.

Temps—2.05¼, 2.03½, 2.05¾.

Free-for-all trot, $1,500.

St. Frisco (Geers)	2	1	1
Mabel Trask (Cox)	1	2	3
Miss Bertha Dillon (Serrill)	3	3	2

Temps—2.01¾, 2.04¾, 2.05½.

Ambleurs de 3 ans, $1,470.

Peter Elliott (McDonald)		1	1
Direct the Work (McAllister)		2	2
Hazel Kuestner (Serrill)		3	3

Temps—2.18¾, 2.10¼.

CLUB COLUMBIA

Le club Columbia vient de se former avec l'équipe suivante: H. Sansfaçon, A. Gauthier, C. Leblanc, H. Monette, Auclair, Claveau, A. Meunier, L. Dupuis, D. Léger, A. DeRepentigny, A. Robichaud et P. Meunier.

Le club Columbia lance un défi à tous les clubs de 13 à 16 ans, principalement au Carillon de Maisonneuve pour dimanche, le 18 courant. Pour toutes informations, Arthur Gauthier, 1174 Orléans, Mais.

CIGARETTES EGYPTIENNES

NIZAM

10 POUR 15¢

2,5,7,9,12,14 yw

WILSON'S "Le Cigare National"

BACHELOR

Un cigare d'une réelle valeur, portant le poinçon de la qualité, préféré par la majorité des fumeurs dans tout le Canada.

3 pour 25¢

ANDREW WILSON & Cie MONTREAL

QUELQUES ETOILES DE LA LIGUE DE LA CITE

Quatre joueurs des Indiens.—De gauche à droite: le catcher ANDERSON, et les lanceurs GILBERT, HENRI CLEMENT et BOB SILVERMAN.

CROSSE ET BASEBALL A MAISONNEUVE

National II vs Rosemont; Canada vs Royal Canadien. — Le Métropole à Lachine.

Les amateurs attendent avec impatience les deux grandes parties, de crosse et de baseball, dont le National sera le théâtre, dimanche. La Ligue Jacques-Cartier offrira sa dernière joute de crosse de la saison, entre le National II et le Rosemont, et la Ligue Nationale Indépendante de baseball alignera deux de ses meilleurs équipes, le Canada et le Royal-Canadien. La première partie de ce double-header commencera à 1.30 heure, et la seconde, à 3.30 heures. Pour agrémenter le programme, la fanfare du 65ème fera les frais de la musique avec un programme réellement enlevant.

Le Royal-Canadien et le Canada devraient se faire une lutte passionnante au possible. Le Canada est l'ancien Saint-Arsène, qui a changé de direction en se donnant M. Louis Crevier comme président et propriétaire et qui a modifié son nom. Le Royal-Canadien est sous la direction habile et exercée de M. E. Hillman, et les deux équipes se composent d'étoiles. Le Canada a déjà rencontré le Royal-Canadien, dans le nord de la ville, il y a quelques semaines, et il est venu bien près de connaître la défaite. Si Pigeon, le lanceur du Royal-Canadien, eût alors joué, le résultat eût peut-être été différent. Mais, dimanche prochain, les deux équipes seront au grand complet, et elles se livreront un rude et passionnant combat.

L'autre partie de la Ligue Indépendante sera disputée à Lachine entre le Métropole et le Lachine. Le gérant Larche avec son club subit deux défaites cette année aux mains du Métropole par les scores de 1 à 0 et de 5 à 3, tandis qu'il a battu les leaders par 5 à 2 en dix innings, aussi a-t-il donné le mot d'ordre pour que le Lachine batte les champions indépendants dimanche prochain lors de leur incursion dans la bourgade de Lachine.

LIGUE NATIONALE

A Boston :		R.	H.	E.
St-Louis	.100 002 100—	4	10	0
Boston	.000 011 003—	5	13	1

Sherdell, Doak et Gonzales; Northrop et Wilson.

A Brooklyn :		R.	H.	E.
Chicago	.000 000 010—	1	7	0
Brooklyn	.000 120 10x—	4	7	0

Vaughn, Carter et Killifer; Marquard, Cheney et Miller.

A New-York :		R.	H.	E.
Cincinnati	.000 200 102—	5	10	2
New-York	.000 100 001—	2	4	2

Luque et Wingo; Causey, Steele et McCarty.

A Philadelphie :		R.	H.	E.
Pittsburg	.000 000 001—	1	6	2
Philadelphie	.102 300 00x—	6	8	1

Comstock et Schmidt, Shaw; Hogg et Adams.

		R.	H.	E.
Pittsburg	.000 000 110—	2	8	2
Philadelphie	.030 000 50x—	8	11	2

Slapnicka et Schmidt; Jacobs et Adams.

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland:		R.	H.	E.
Washington	000101110—	4	8	0
Cleveland	401010111x—	8	13	0

Ayers, Matteson, Hovlik, Altrock et Ainsmith; Coveleskie, Coumbe et O'Neill.

A Detroit:		R.	H.	E.
Boston	300000100—	4	8	0
Détroit	000000000—	0	7	2

Ruth et Mayer; Boland, Kallio et Spencer.

LIGUE INTERNATIONALE

A Hamilton:		R.	H.	E.
Hamilton	03010001x—	5	9	3
Newark	001100001—	3	7	4

Ray et Hopper; Ogden et Madden.

A Toronto:		R.	H.	E.
Baltimore	00000—	0	1	0
Toronto	0001x—	1	2	1

(Arrêté à cause de pluie).

J. Lewis et Egan; Heck et Fisher.

A Buffalo:		R.	H.	E.
Buffalo	100010000—	2	12	4
Binghamton	022010001—	6	12	0

Rose et Benggough; Tuero et Fischer.

A Rochester:		R.	H.	E.
Jersey City	001000210—	4	10	0
Rochester	10002110x—	5	12	4

Waldbauer et Breen; Grant et O'Neill.

QUATRE JOURS DE COURSES AU TROT

Le premier meeting du Circuit du Saint-Laurent s'ouvrira mercredi prochain à Maisonneuve. — Un montant de $4,400 en bourses. —Matinée dimanche.

Tout est prêt pour le grand meeting de trotteurs qui s'ouvrira mercredi prochain au rond Maisonneuve. Ce meeting, le premier du circuit du Saint-Laurent durera quatre jours, commençant mercredi et se terminant samedi. Les plus rapides chevaux du Canada y prendront part. Il y aura trois classes le premier jour, deux chacun des deux jours suivants, et trois le dernier jour. Un montant de $4,400 sera distribué en prix pendant ces quatre jours de courses.

Voici le programme du meeting :

Mercredi, 14 août

2.24	Trot "Stake"	1,000.00
2.18	Amble	300.00
2.11	Amble	300.00

Jeudi, 15 août

2.22	Amble "Stake"	1,000.00
2.18	Trot	300.00

Vendredi, 16 août

2.25	Trot	300.00
2.14	Amble	300.00

Samedi, 17 août

2.15	Trot	300.00
2.25	Amble	300.00
	Free for all, Trot et Amble	300.00

Les entrées seront fermées lundi soir le 12 août.

En attendant le meeting de la semaine prochaine, un excellent programme sera offert dimanche. Les amateurs de sport verront trois bonnes classes à cette matinée. Voici les noms des chevaux inscrits :

Classe nommée trotteurs : — Bender, Dr Benson; Abbie Grattan, H. Groulx; Philipp Ha Ha, L. Robitaille; Tregantte King, L. April; Woodpoints, J.-H. Renaud; Miss Denamore, J.-M. Landry; Morning Gossip, Jack Neville.

Classe nommée, ambleurs:—Marie Aubuchon, Jack Neville; Touz, Nap. D'Aoust; B. N. G., Ben Desautels; Frankie Bogash, J.-M. Landry; Tony Nut, Geo. Nugent; Miss Nico, J.-A. Gendron; Bingen R., O. Richard; Philippe Gazette, Sam. Langlois; Billiken, Nap. D'aoust.

Classe nommée, trot et amble:—Léa L., Geo. Laurendeau; Red Patch, J. Dumberry; Tommy S. H. Legault; May Patchen, Nap. D'Aoust; Ayliff, E. Duff; Evelyn G., J.-H. Renaud; Ormandez, L.-O. Jalbert; Golden Prince, E.-N. Deschatelets.

LE CLUB OTTAWA SERA ICI DEMAIN

Le club de crosse Ottawa viendra ici demain rencontrer le club Irish-Canadian, au Parc Atwater.

Toute la semaine, les Irlandais se sont préparés à cette joute qui est d'une importance capitale pour eux. En effet, si le club de Johnny Brennan est battu demain, il se trouvera à avoir deux défaites contre lui, ce qui le mettrait fort en arrière dans la course au championnat. Par contre, si l'Irish-Canadian sort vainqueur de sa rencontre avec les gens de la capitale, les trois clubs de la Ligue se trouveront égaux avec une victoire et une défaite chacun à leur actif.

Le club local compte sur la présence de tous les amateurs de crosse au parc Atwater. Nos sportsmen font tous les efforts possibles pour maintenir vivant le jeu de crosse et ils ont droit à l'encouragement du public.

MEUNIER VS PERRAULT

Les chevaux de ces deux sportsmen se rencontreront dimanche dans un grand match à Strathmore.— Deux classes de trotteurs.—Courses d'autos.

Un grand match de chevaux pour un pari de $200 aura lieu dimanche à Strathmore, entre les trotteurs de M. Meunier, hôtelier, de Bords-à-Plouffe, et de M. Perrault, des Bois-Francs. Ce match soulève un vif intérêt parmi les amateurs de sport. L'on s'attend à une lutte acharnée et des sommes considérables changeront de mains par suite du résultat. Outre ce match, il y aura deux bonnes classes de trotteurs, recrutés parmi les plus rapides de la métropole. Le programme comprend aussi des courses d'autos et de motocyclettes, et une exhibition par May Patchen, la jument de M. Nap. Daoust, qui fait le tour de la piste sans conducteur et qui a paru sur les principales pistes de la province.

Jos. Lebeau, Dufresne et plusieurs autres chauffeurs de renom se disputeront les bourses offertes pour les courses d'autos. L'on verra là du sport excitant.

SPORT A MAISONNEUVE

L'union des employés de tramways donnera, le jour de la Fête du Travail, un grand tournoi athlétique au terrain du National, à Maisonneuve. Cette fête sportive sera la première du genre donnée par les employés de tramways. Les recettes iront à un fonds destiné à aider les membres de l'union lorsqu'ils seront malades.

Le programme de la fête sera très élaboré et comprendra toute une série de courses et d'épreuves athlétiques.

Les deux principaux organisateurs sont Aurèle Lacombe, président; et Léon Bourbonnière, secrétaire-financier.

TETRAULTVILLE JOUERA AVEC LE SAINT-ARSENE

Après avoir triomphé de l'Athlétique par 2 à 0 mercredi soir, le Saint-Arsène s'alignera dimanche contre le Tétraultville qui n'a subi qu'une seule défaite cette saison, ayant été défait à Granby. Le Tétraultville a un superbe record, ayant gagné une douzaine de parties environ, et ayant battu la plupart des bons clubs de la province. Cette équipe entrera sur le terrain bien décidée à infliger une défaite décisive au Saint-Arsène. La lutte sera chaude, car le gérant David Major, du Saint-Arsène, qui avait entrepris la charge de réorganiser le club, a enrôlé une phalange d'étoiles pour seconder le lanceur Adrien Généreux et le Saint-Arsène est maintenant aussi fort que jamais. Il n'y a aucun doute que le Saint-Arsène jouera un grand match dimanche contre le Tétraultville. Le public qui se rendra à l'angle des rues Bélanger et Christophe Colomb verra du beau sport.

CLUB FRASER BRACE

Samedi dernier avait lieu la première excursion annuelle de la Fraser Brace Athletic Association. Pas moins de 600 personnes y prirent part et se rendirent à Trois-Rivières. Représentèrent la Compagnie Fraser Brace Limitée: M. et Mme G.-G. Underhill, M. et Mme H.-O. Underhill, M. et Mme G. Bullock et M. R.-S. Rose, secrétaire de l'Association.

La température était idéale et tout le temps que dura le voyage on s'amusa ferme. Il y avait trois orchestres pour charmer les excursionnistes. Il y eut chant, danses et récitations. Voici les noms de ceux qui prirent part au concert: Madame Dionne, Miles Lafrance, Lalonde; Messieurs: E. McHugh, A. Race, P. Malboeuf, C.-R. Spence, G. Robertson, J. Olivier, A. Cocher et M. Lontentide, etc.

A l'arrivée aux Trois-Rivières, les visiteurs furent reçus par M. Clifford, gérant du chantier maritime de la ville, et M. Smith, gérant du club de baseball du même chantier. Le clou de la journée, fut la partie de balle au camp entre les club rivaux des chantiers maritimes des deux villes. Plus de 2,000 personnes allèrent applaudir les deux équipes. La partie débuta avec le premier point qui fut compté par le Fraser Brace. Ce début porta chance au vaillant club amateur de la métropole. Olivier, lanceur du vainqueur, montra un jeu excellent et n'alloua que deux hits durant toute la partie, ce qui donna pour résultat un point à l'adversaire, tandis que Leclaire du Trois-Rivières accorda 11 hits ce qui donna 5 points aux vainqueurs. Il n'y eut qu'une erreur pour le Fraser Brace, et deux pour le Trois-Rivières. Ce fut réellement une belle partie qui fit honneur aux voyageurs. Voici le résultat de la partie par manche:

Trois-Rivières	000000100—	R.	H.	E.
		1	2	2
Fraser Brace	102100010—	5	11	1

Batteries: Leclaire et Gauthier; Olivier et Major.

L'excursion fut dans la force du mot un succès des mieux réussis et les "boys" de Trois-Rivières sont réellement sports et surent recevoir les visiteurs.

DE GROS DOMMAGES AU PARC CONNAUGHT

Ottawa, 9.—Le cyclone de mercredi matin a causé des dommages très considérables au Parc Connaught. On peut les estimer à $20,000 au moins. La bâtisse du pari mutuel, au sud de la grande estrade, est complètement démolie. Elle avait été construite au coût de $10,000. Elle contenait pour plusieurs milliers de dollars de machines et de papeterie. Le tout a été détruit. Le toit de la bâtisse a été enlevé dans les airs et transporté à 100 pieds plus loin.

Entre cinquante à cent écuries ont été renversées et détruites. Une cinquantaine d'arbres ont été arrachés ou brisés, et des centaines de verges de clôture ont été rasées. Le clubhouse et la grande estrade ont résisté à l'ouragan, mais des centaines de fenêtres dans les différentes bâtisses, ont été brisées. C'est la grêle qui a brisé les carreaux. L'intérieur de la piste avait été cultivé, et tout le grain qui était presque mur a été ravagé. Comme on le voit, les pertes sont lourdes.

Le P.-A.-T. Il ira rendre visite au Saint-Marc dimanche, le 11 août. Il sera composé de J. Déry, P. McDuff, O. Gervais, R. Sainte-Marie, L. Dulude, L. Beauchamp, J. Bénard, A. Champagne, L. Beaudry, A. Brousseau. Il lance un défi aux clubs de 12 à 14 ans. Il peut aller visiter ou recevoir la visite de tous les clubs. Pour inf. s'adresser à J.-A. McDuff, 190 Saint-Jean-Baptiste, Pointe-aux-Trembles.

AMUSEMENTS

PARC SOHMER

CETTE SEMAINE—3 ET 8 P.M.

JEWELS MANNIKIN CIRCUS

AUSSI

PRINCE NELSON

DERNIERE SEMAINE ET AUTRES ACTES. — PRIX ORDINAIRES 232-5 E

PARC DOMINION

Ouvert tous les jours de 1 à 12 p.m. A PARTIR DE SAMEDI

CREATORE

ET SA FANFARE 232-5 E

LOEW'S

Wm. S. HART dans "Shark Munroe"

Voyez Billie en vieux loup de Mer.

"FATTY" ARBUCKLE dans "GOOD NIGHT NURSE"

Excellent numéro de vaudeville

Quintette Sorrenta

Ce sont des musiciens siliciens.

Représentations continues toute l'année de 1 à 11 p.m. Prix: après-midi, 10-15c; soirées: 15-25c; les samedis, dimanche et jours de fête, ce sont les prix de la soirée. 232-5 E

REGENT

Aujourd'hui seulement MARGUERITE CLARK dans "PHUNELLA"

GLADYS HULETTE dans "ANNEXING BILL" et autres 234-3 E

DOMINION PAPINEAU COIN MT ROYAL

Aujourd'hui et demain.—Cecil B. De Mille présente: "Old Wives For New", 1er episode de "A Fight For Millions", mettant en vedette, Wm. Duncan, Edith Johnson et autres.

PROMENADE SUR LE FLEUVE

Tous les jours excepté le dimanche, le vapeur "Boucherville" quitte son quai à la traverse de Longueuil, pour Boucherville, à 8.00, 10.15 a.m., 2.00, 5.20, et revient après un trajet de 2 heures. Adultes 40c, enfants 30c. 232-6 E

DES REGATES A CARTIERVILLE

Les régates annuelles du club nautique Cartierville auront lieu le samedi, 17 août. Il y aura programme varié de courses en canot et à pied. Le soir, il y aura danse au club et distribution des prix.

Il y aura plusieurs attractions nouvelles sur le terrain: "Renverser le Kaiser" (Knock the Kaiser), "Mâre aux Canards", "Penney Bowl", etc. On pourra essayer son adresse à ces jeux tout en s'amusant. Ballons pour les enfants.

L'entrée pour tous n'est que de 25 cents, et les recettes totales de la journée seront versées au Fonds de Tabac du Club qui envoie régulièrement des cigarettes à ses membres au front, il y en a au-delà de 70 en service actif.

LES REGATES A MONTREAL-EST

C'est samedi et dimanche, (la température s'y prêtant), que se dérouleront au Club de Montréal-Est, les principaux évènements sportifs de la saison, si attendus par les amateurs de courses de yachts, chaloupes etc.

En outre du programme de samedi après-midi, il y aura comme ouverture officielle de ces régates, grand hop, à 9 heures, dans les spacieux salons du club, où un de nos plus populaires orchestre a été spécialement engagée.

Dimanche après-midi, des courses en yachts, chaloupes, plongeons, nage, etc., compléteront le programme, tandis que le clou de ces fêtes sera une sauterie donnée dimanche soir, aux sons d'une musique entraînante.

Les courses commenceront à 1.30.

En cas de mauvais temps, ces fêtes seront remises à dimanche le 18 août.

PIGEONS VOYAGEURS

Voici le résultat des courses de l'association Colomphobile de Montréal pour vieux pigeons, concours de Smith Falls, distance de 160 milles, à vol d'oiseau :

1er prix, M. H. Hébert; 2e, M. Senécal; 3e, J. Charbonneau; 4e, H. Laflamme; 5e, J. Rochon; 6e, M. Lapointe; 7e, J. Charbonneau; 8e, M. Lapointe; 9e et 10e, M. Gauy; 11e, M. Kosowosky; 12e, M. Légaré; 13e, J. Rochon; 14e, A. Piché; 15e et 16e, M. Kosowosky; 17e, M. Guay; 18e, M. Latour; 19e, A. Piché; 20e, A. Blain; 21e A. Piché.

Concours de Belleville, 210 milles à vol d'oiseau — 1er et 2e prix M. Kosowosky; 3e, H. Hébert; 4e, J. Toussaint; 5e, J. Charbonneau; 6e, H. Hébert ; 7e, J. Toussaint ; 8e, A. Blain ; 9e, J. Charbonneau ; 10e, M. Guay ; 11e, H. Laflamme; 12e, A. Piché; 13e, H. Laflamme; 14e, A. Blain; 15e, H. Hébert; 16e, M. Kosowosky; 17e et 18e, M. Légaré; 19e, M. Leblanc; 20e, M. Latour; 21e, A. Blain; 22e, M. Leblanc; 23e, J. Rochon.

Concours pour le championnat de Montréal ouvert à toutes les associations et amateurs, distance de 400 milles à vol d'oiseau. Cette course est l'épreuve principale pour vieux pigeons et a été vivement contestés Le colombier de M. Joseph Charbonneau, 1651 avenue du Parc, sort vainqueur de cette épreuve en prenant les deux premiers prix. Les pigeons lâchés à 5.10 du matin sont arrivés à 4.26 et 4.50 de l'après-midi. Par cette victoire, M. J. Charbonneau gagne la coupe en argent offerte par l'association ainsi que le prix spécial de $25 offert par un ami du club. Le 3e prix fut gagné par M. Arthur Piché; 4e, J. Toussaint; 5e, M. Senécal; 6e, A. Blain; seulement 6 pigeons sont revenus dans la même journée. Le reste des prix gagnés dans le courant de la semaine est comme suit : 7e, M. A. Blain; 8e, H. Hébert; 9e, J. Rochon; 10e, M. Guay; 11e, H. Hébert; 12e J. Toussaint.

A bientôt l'épreuve pour jeunes pigeons.

FETE SPORTIVE

L'on a fêté un véritable ami du sport et particulièrement du jeu national, mercredi soir, lorsqu'on a présenté à M. Eugène Madore, gardien du club-house du National depuis onze ans, à Maisonneuve, une bourse richement garnie et un joli bouquet à l'occasion de ses 65 ans. La fête a été toute intime. Plusieurs amis de la famille Madore, les clubs National II et National III, et le Métropole ont souscrit pour offrir au héros de cette fête un fort joli montant, et M. Madore a été très touché de cette belle démonstration d'amitié. C'est lui qui a jeté les bases du National III, maintenant le National II, qui a jeté tant de lustre sur notre grande association. Un de ses fils, Aristide, est l'actif gérant du National II, en attendant qu'il gravisse les derniers échelons, qui mènent au sommet.

A la fête de mercredi, la bourse a été présentée par Aquila Chabot, capitaine du National II, tandis que "Pit" L'Heureux, du National III, présenta le bouquet. Armand Lanteigne, président du National II, prononça une jolie allocution puis, après remerciements du héros de la fête, il y eut chants, déclamations, etc. Bref, on s'est bien amusé.

BELLE VICTOIRE DU CERCLE SAINT-PIERRE

Samedi dernier, le club de balle au camp du Cercle Saint-Pierre, recevait la visite du fameux Les Trois Etoiles. Le Cercle Saint-Pierre remporta la victoire par un score de 5 à 4, après 12 reprises d'un jeu rapide et émouvant. Un double-jeu exécuté par L. Lecavalier et C. Dugal, alors que les buts étaient remplis, fut le point saillant de cette mémorable partie à laquelle assistaient un grand nombre de personnes. L. Germain, du club visiteur, se distingua en comptant le premier point pour son club, après avoir frappé un grand coup dans la droite du champ. Voici le score par reprises:

| | | |

LE 1466ème JOUR DE LA GUERRE

BEAU TRAVAIL DES AVIATEURS

Les Français abattent 338 aéroplanes allemands pendant le mois de juin.—Grand succès des oiseaux anglais. — Solide position des alliés en Albanie.—Poste pris par les Italiens.

LES CONSEILS DE PETAIN

Londres, 9. — Un communiqué sur les opérations aériennes dit : "Le 7 août, plus de 17 tonnes de bombes ont été jetées sur divers objectifs et un grand nombre de combats ont été livrés. Quinze aéroplanes allemands ont é é détruits et sept autres ont été mis hors de combat. Deux aroplanes anglais ne sont pas revenus.

UN BULLETIN DE VICTOIRE

Paris, 9.—Le général Petain, commandant en chef des armées françaises, a lancé une proclamation dans laquelle il dit: "Quatre années d'efforts avec nos valeureux alliés, quatre années d'épreuves stoïquement endurées, commencent à porter leurs fruits. Sa cinquième offensive ayant été brisée en 1918, l'ennemi bat en retraite, sa puissance diminue et son moral baisse, tandis que de notre côté, dès que les Américains ont mis pied en France, ils ont aussitôt fait sentir à l'ennemi la vigueur de leurs coups.

POILUS A L'AVANT-GARDE

Placés à l'avant-garde des peuples alliés, vous avez préparé le triomphe de demain. Je vous disais récemment: Ayez de l'abnégation et de la patience, car vos camarades arrivent.—Aujourd'hui, je vous dis:—Soyez tenaces et audacieux et vous remporterez la victoire.—Soldats de France, je salue vos drapeaux qu'illuminent une nouvelle gloire."

LA GUERRE DANS LES AIRS

Paris, 9.—Un communiqué dit: "Pendant le mois de juillet, 184 aéroplanes ennemis ont été abattus et 154 autres ont été mis hors d'état. Nos aviateurs ont détruit 49 ballons captifs. Pendant le même mois, nos escadrilles de bombardement ont jeté 194 tonnes de bombes, le jour, et plus de 356 tonnes, la nuit, sur divers objectifs.

Le communiqué belge.—L'activité de l'artillerie a été modérée. Notre feu a provoqué des explosions dans les dépôts de munitions de l'ennemi."

SUR LES LIGNES DES ITALIENS

Rome, 9.—La communication officielle d'hier disait: "Au nord du col de Rosso, nous avons pris un avant-poste, fait des prisonniers et capturé une mitrailleuse. Mardi soir, après une courte préparation d'artillerie, l'ennemi a tenté une attaque contre nos positions sur le Cornone. Cette attaque a été repoussée par nos artilleurs et nos fantassins."

LA VERSION AMERICAINE

Au quartier général des troupes américaines, 9.—Le bulletin officiel de mercredi soir disait: "Section A.—A l'est de Bazoches, nos troupes ont franchi la Vesle et se sont emparées de la Grande route Reims-Soissons. L'ennemi a livré des contre-attaques qui ont été brisées par notre feu."

LA FIN D'UNE RETRAITE

Londres, 9.—Les derniers rapports annoncent que la retraite des Italiens, en Albanie, est terminée et que les alliés occupent maintenant de fortes positions et sont encore maîtres de Bérat.

La ville de Bacsu, dans le Caucase, est encore occupée par les Arméniens. Les Turcs ont attaqué cette ville le 2 août, mais ils ont été repoussés. On dit que, dans le Caucase, les opérations turques sont désapprouvées par l'Allemagne.

LA NOUVELLE OFFENSIVE DES ALLIES

Suite de la première page

Champagne. Les Allemands ont exécuté plusieurs raids dans les régions de Prosnes, de la Montagne-sans-Nom et de Souain. Ils ont été repoussés."

DES OBUS SUR PARIS

Paris, 9.—La région de Paris a été de nouveau bombardée aujourd'hui par les canons à portée extraordinaire des Allemands.

Les rapports reçus à onze heures et demis indiquent que l'attaque se développe victorieusement sur un vaste front.

SUR LA DEFENSIVE

Paris, 9. (Agence Havas). — La presse exprime la grande joie que lui causent les succès d'hier, les Allemands ayant été forcés de se mettre sur la défensive dans un nouvel et important secteur. Les journaux attribuent une grande partie du succès au fait que les alliés ont un seul homme pour les diriger.

Le "Matin" annonce qu'une énorme quantité de matériel est aux mains des Français et des Anglais. Des canons de tous les calibres ont été enlevés à l'ennemi.

ARMEE EN PERIL

L'expert militaire du "Matin" déclare que l'armée du général von Hutier peut être considérée comme débordée. Le gros de cette armée est pris dans un arc de cercle, depuis l'Avre jusqu'à l'Oise. Von Hutier n'a plus d'autres voies de retraite que Nesle et Ham, à trente kilomètres du front de bataille, et les alliés avancent vers ses principales lignes de communication.

LES BUTS DE FOCH

Marcel Hutin écrit dans l'"Echo de Paris" que le maréchal Foch et le général Pétain sont tout-à-fait satisfaits des progrès. Il ajoute que les Allemands ont subi hier des pertes énormes et qu'ils ont laissé des milliers de morts sur le champ de bataille.

M. Clémenceau s'est rendu au front hier et il est revenu à minuit.

Londres, 9. (Agence Reuter).— Le coup porté hier par le feld-maréchal Haig n'est pas seulement considéré comme un effort tenté pour rompre les lignes allemandes; mais ce serait le commencement d'exécution d'un grand projet stratégique du maréchal Foch qui voudrait reprendre une parfaite liberté de manoeuvres et mettre Amiens hors de tout danger. Le maréchal Foch n'ennuie pas simplement les Allemands qui luttent désespérément pour se replier sans désastre sur l'Aisne, mais il menace leur position générale; car s'il continue à avancer suffisamment, l'ennemi pourrait bien être forcé d'abandonner la pointe du saillant de Montdidier qui menace Paris et Amiens.

SUPERBE RESULTAT

Londres, 9. — D'après les renseignements obtenus cet après-midi, les Anglais ont gagné du terrain sur une distance de onze milles, en certains endroits, au sud de la Somme.

Il est annoncé que la cavalerie anglaise, les autos blindés et les chars d'assaut précédant l'infanterie sont à un mille de la gare de Chaulnes.

FAIT SIGNIFICATIF

Londres, 9.—Les journaux attachent une grande importance aux opérations qui se déroulent sur le front d'Amiens. Ils disent que les alliés ont encore l'initiative et que par des coups comme ceux d'hier, ils empêcheront probablement l'ennemi de se ressaisir. Le fait que le feld-maréchal Haig a pu surprendre l'ennemi est considéré comme significatif. Le "Times" dit qu'une victoire remarquable a été remportée. Le "Daily Mail" déclare que les résultats les plus satisfaisants ont été obtenus. Le "Daily Express" pense que les Allemands ne doivent plus entretenir l'espoir de rendre stables leurs positions sur la Vesle.

14,000 PRISONNIERS

Londres, 9. — La cavalerie, les chars d'assaut et les autos blindés ont dépassé la ligne Framerville-Lihons. On annonce que quatorze mille Allemands ont été faits prisonniers.

UNE PHASE DECISIVE

Londres, 9.—L'opinion générale, à Londres, est que l'offensive actuelle est de la plus grande importance et que peut-être même la guerre est entrée dans une phase décisive. Il y a un mois, les critiques militaires se demandaient si les alliés pourraient arrêter l'offensive que les Allemands avaient déclanchée en affirmant qu'ils imposeraient la paix à l'Entente. Or, depuis un mois, les alliés ont remporté deux grandes victoires.

UNE POURSUITE

Londres, 9. — Le communiqué d'aujourd'hui annonce que 14,000 Allemands ont été faits prisonniers et que des canons ont été pris en trop grand nombre pour pouvoir le mentionner au cours de l'offensive anglaise au sud de la Somme. La cavalerie poursuit encore l'ennemi et les alliés continuent à avancer. Les Français ont pris Fresnoy-en-Chaussée et les Anglais ont atteint un point à l'est de Le Quesnel et Caix.

POSITIONS INTENABLES

Londres, 9.—Depuis Lihons, la ligne anglaise s'étend jusqu'à Meharicourt, au sud-est de Rosières. Dons, les troupes anglaises ont fait une avance de onze milles dans cette région. On croit que les Allemands ne pourront pas conserver leurs positions de Montdidier. On croit aussi qu'Amiens est hors de tout danger et que Paris n'est plus menacé.

UN SUCCES ECLATANT

Londres, 9. — M. Bonar Law, chancelier de l'échiquier, a annoncé hier aux Communes que les troupes franco-britanniques avaient fait sept mille prisonniers et capturé cent canons au cours de leur nouvelle offensive. "A l'heure actuelle, dit-il, sur un front de vingt kilomètres entre Morlancourt et Montdidier, nous avons atteint atteint tous nos objectifs. L'avance, continue-t-il, est à quelques endroits de quatre et cinq milles, et à un autre, de sept milles".

M. Bonar Law ajouta que le terrain capturé s'étend immédiatement en face de Reims, ce qui rend sa valeur stratégique capitale. L'attaque a complètement pris les Allemands par surprise, et renversé tous leurs plans. "Je ne veux pas, poursuit le chancelier, que l'on exagère l'importance de ce succès. Il est fort possible que la retraite des Allemands soit une retraite stratégique.

Il n'en est pas moins vrai que notre attaque les a totalement bouleversés, tant ils ne s'y attendaient pas".

Le correspondant de l'agence Reuter avec les armées britanniques rapporte qu'on ne peut encore estimer les gains à leur juste valeur stratégique. Les chars d'assaut et les mitrailleuses ont puissamment aidé l'infanterie. Un seul corps d'armée a fait deux mille prisonniers, et une division en a fait un millier.

Les armées ennemies qui ont le plus souffert de l'offensive sont la 27e, la 43e, la 108e division du prince de Ruprecht. Les alliés ne rencontrèrent de la résistance qu'à Morlancourt où les Allemands tentèrent de vaines contre-attaques. Les pertes des alliés sont relativement peu élevées.

L'AVANCE CONTINUE

Nos troupes ont atteint le plateau au delà de l'Avre et continuent leur avance. Cerisy et Bayonvillers sont à nous. La ligne de combat s'étend maintenant entre Albert et Montdidier. Les Anglais avancent le long de la Somme, dans la direction de Cerisy-Sailly et vers Marcelcave. Les Français progressent dans la direction d'Aubercourt et de Demuin. La bataille fait rage entre Morisel et Moreuil.

On annonce officiellement que les armées canadiennes et australiennes sont dans la mêlée.

Si l'ennemi de reçoit pas de renforts le prince héritier d'Allemagne devra retraiter au delà de l'Aisne, probablement vers le Chemin des Dames.

Au nord de la Vesle, le général Pershing rapporte que les troupes américaines ont fait quelques gains.

CHOLERA INFANTILE

Le choléra infantile est une des maladies fatales pour les enfants. C'est une maladie qui se déclare subitement, spécialement pendant les mois d'été et à moins d'agir promptement, la vie du pauvre petit peut être compromise. Les Tablettes Baby's Own sont un remède idéal comme préventif contre cette affection. Elles règlent les intestins, adoucissent l'estomac, et préviennent ainsi toutes les terribles maladies estivales. A leur sujet, Mme Fred Rose, South Bay, Ont., dit:— "Je prétends que les Tablettes Baby's Own ont sauvé la vie de notre bébé lorsqu'elle a eu le choléra infantile et je ne voudrais plus m'en passer". Ces Tablettes sont vendues par tous les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

NOS AGENTS VONT FETER LES ENFANTS

Encore cinq jours d'attente; mardi le grand jour!

Les préparatifs du grand pique-nique de la police, qui aura lieu mardi à l'île Sainte-Hélène vont grand train; les enfants seront surpris; émerveillés. L'an dernier, vingt-cinq mille personnes traversèrent à l'île Sainte-Hélène à l'occasion du premier pique-nique. Cette année l'Association veut battre tous les records. Les organisateurs invitent le double de ce chiffre, et ils auront quelque chose à donner à tout le monde. L'an dernier il y eut un magnifique feu d'artifice en plein jour, cette année il y en aura deux. Il y aura un feu d'artifice à deux heures sur la pelouse du rond de courses; Un mortier puissant lancera à mille pieds dans les airs, des animaux fantastiques, qui se promèneront dans l'espace. Des appareils mystérieux, qui lanceront en déclanchant, sur la tête des enfants, des cadeaux nombreux.

A 8 h. 30, une autre feu d'artifice, cette fois avec des pièces pyrotecniques éblouissantes d'incendies, de dessins multicolores et de fulgurantes décorations.

Les jeux commenceront à 10 h. a.m., et se poursuivront jusqu'à 6 h. p.m. Il y aura une moyenne de 20 prix par course. Il y aura 5 prix pour la partie de base-ball. Les clubs qui veulent concourir sont priés de s'adresser au lieut. Carle, hôtel de ville. Il y aura 30 prix de valeur pour les danses rustiques. Les policiers invitent tous les enfants.

L'Association de la Police, désire instamment que tous les pères et mères répondent à l'invitation adressée aux enfants en permettant à leurs marmots de venir au pique-nique mardi prochain, ou encore mieux de les accompagner à l'île.

Les policiers veulent prouver à tous qu'ils sont les amis de la jeunesse, et les protecteurs des petits.

Quelle excellente cigarette — Cigarettes Turques "KARAVAN", 15c pour 10.
229-27

EAST ANGUS

Nous avons eu, dernièrement, un magnifique bazar, au profit du couvent, qui a rapporté la recette brute de $2,787.64, moins $495.50 de dépenses, donnant le joli montant de $2,292.14. MM. Joseph Soucy et Etienne Lamy étaient candidats dans un concours de popularité, et ont remporté, le premier $381.36, et le second, $309.50.

—Mlle Olive Conway est allée à Montréal, assister aux voeux perpétuels de sa soeur, Soeur Marie-Osmann, religieuse chez les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, et fille de Mme Wm Conway.

SI VOUS ETES de ceux qui n'ont jamais eu l'agrément d'être propriétaire foncier, achetez un terrain ou deux, et vous verrez quel intérêt nouveau vous prendrez aux affaires de l'endroit que vous habitez. Suivez les Petites Annonces de la "Presse", sous le titre de propriétés à vendre et vous trouverez ce qu'il vous faut.

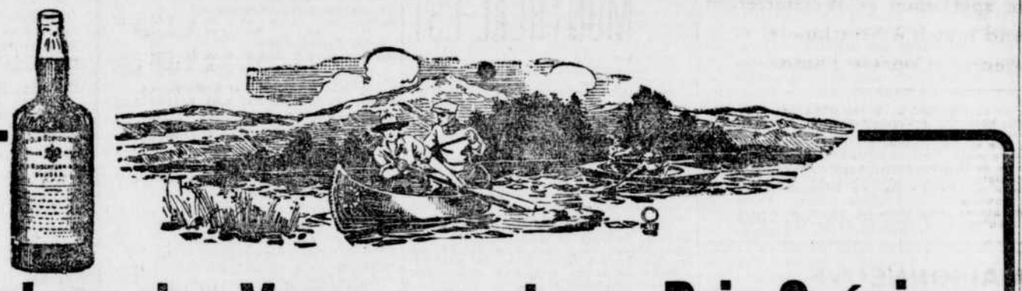

La Saison des Vacances et nos Prix Spéciaux

Ne commettez pas l'erreur de partir en vacances sans vous être approvisionné de liqueurs de première qualité. Vous pouvez être certain d'en avoir besoin. Non seulement nous avons le plus grand assortiment de liqueurs à Montréal, mais de plus nos marchandises ne peuvent être approchées quant à la qualité et nos prix sont bien plus bas que ceux offerts ailleurs. Etudiez minutieusement les quelques prix ci-dessous et vous admettrez que nulle part ailleurs vous pouvez vous procurer un tel choix de marchandises à des prix aussi raisonnables. Les items suivants ne comportent que quelques-unes de nos lignes. Si vous ne voyez pas dans cette liste votre liqueur favorite, demandez-la nous. Nous l'avons. Satisfaction garantie ou argent remboursée.

LISTE DE PRIX:

COGNACS

	La bout.	La caisse	Le gallon
J. Pessone & Co. (Very Fine)	2.00	23.00	10.00
Louis Renay & Fils XXX	1.25	14.00	6.75
André Balzac & Co. XXX.	1.50	17.00	7.75
Denis Mounie & Co. étiquette blanche	2.25	26.00	11.00
Denis Mounie & Co. étiquette dorée	2.40	27.50	12.00
Denis Mounie & Co. étiquette XXX	2.75	30.00	
James Hennessy & Co. X.	2.25	26.00	
James Hennessy & Co. XXX	2.75	31.00	

GIN

J. Robertson & Sons :—			
J. R. D. London Dry (le meilleur)	1.75	19.50	9.00
J. R. D. Old Tom (le meilleur)	1.75	19.50	9.00
J. R. D. Irish Sloe	1.75	19.50	9.00
Leonard & Co. London Dry	1.50	17.00	8.00
Betts & Co. Old Tom	1.50	17.00	8.00
Pyper & Zoon Red Star Geneva (15 grandes bouteilles par caisse)	1.60	22.50	
Melcher's Croix d'Or (15 gros flacons par caisse)	1.75	25.50	
Gin de Kuyper (15 grands flacons par caisse)	3.00	42.00	
Gordon & Co. London Dry	2.50	28.00	

RYE WHISKIES

Gooderham & Worts "Special"	1.10	12.50
Gooderham & Worts "Ordinary"	1.00	10.50
Walker's Canadian Club	1.25	13.50
Walker's Imperial	1.10	12.00
Seagram's '83	1.10	12.75
Seagram's XXX	1.00	11.75
Seagram White Wheat	1.10	12.75
Corby's Special Selected	1.10	12.75
Corby's Whisky Blanc	1.00	10.75
Robertson's Old Family Rye, pintes impériales	1.20	13.25
Robertson's Old Family Rye, pintes	.90	9.50
Robertson's Gold Seal, pintes impériales	1.35	14.50
Robertson Gold Seal, pintes	.90	10.00

WHISKEY EN ESPRIT ET WHISKEY BLANC

	La bout.	La caisse	Le gallon
65 au-dessus de preuve, pintes	1.75	18.00	9.75
65 au-dessus de preuve, pintes impériales	2.50	26.00	
50 au-dessus de preuve, pintes	1.50	15.50	
50 au-dessus de preuve, pintes impériales	2.20	22.75	8.75
Whiskey blanc, pintes	.65		
Whiskey blanc, pintes impériales	1.00		4.00

WHISKIES ECOSSAIS

Old Parr	2.25	26.00
Haig & Haig XXX	2.25	26.00
Old Mull	2.00	23.00
Mackies White Horse	2.00	22.50
McCallum's Perfection	2.15	24.50
Sherriff's Glasgow XXX	1.90	22.00
Buchanan's Red Seal	1.90	22.00
Kilmarnock — étiquette rouge	2.25	26.25
Kilmarnock — étiquette noire	3.00	34.50
Dewar's Special Liqueur	2.50	28.50
Dewar's Extra Special Liqueur	3.00	34.00
McIntosh & Co.—De 10 ans, pintes impériales	1.50	15.50
De 10 ans, pintes	1.25	13.50
McLagan & Co. "Craigmish", pintes (bien mûri)	1.75	19.00
Robertson's J.R.D. Strathlee, pintes	1.50	17.00
Robertson's J.R.D. Strathlee, pintes impériales	1.90	21.00
Robertson's J. R. D. Grand Liqueur, pintes	1.75	19.00
Robertson's J. R. D. Grand Liqueur, pintes impériales	2.00	22.00
Robertson's J. R. D. Spécial ,pintes	1,90	22.00
Robertson's J. R. D. Private Stock, pintes	2.50	28.00

RHUM

Finzi & Co. Pure Jamaica	2.00	22.50	
McLagan & Co. "Southern Cross"	1.35	15.00	6.50
Robertson's "Finest Old" Jamaica	1.60	18.00	8.00
Robertson's Jamaica & Demerara pleine force (40 au-dessus de preuve, pintes impériales)	3.00	35.00	11.50

WHISKIES IRLANDAIS

	La bout.	La caisse	Le gallon
Denis Hogan & Co. XXX, pintes réputées	1.40	15.50	
Denis Hogan & Co. XXX, pintes impériales réputées	1.75	19.50	
Burke's & Mitchell's XXX, pintes impériales	2.40	25.00	
Burke's XXX, pintes	1.90	21.00	

LIQUEURS

Robertson's J. R. D. Blackberry Brandy	1.25	13.50
Robertson's J. R. D. Cherry Brandy	1.25	13.50
Robertson's J. R. D. Cherry Whiskey	1.25	13.50
Robertson's J. R. D. Crème de Menthe	1.25	13.50

Et une grande variété d'autres liqueurs importées de haute classe.

Oportos, Sherries, Clairets, Champagne, Etc.

Larmalo & Co., porto de Lisbonne	1.00	11.00	5.00
Feuerheerd & Co. One Diamond Port	1.25	14.00	
Feuerheerd & Co. Two Diamond Port	1.50	17.00	
Feuerheerd & Co. Three Diamond Port	1.75	20.00	
Feuerheerd & Co. Commendador Diamond Port	2.50	28.00	
Morano & Cie. Invalid	2.00	23.00	
Feuerheerd & Co., Pale Sherry	1.25	14.00	
Feuerheerd & Co., Manzanilla Sherry	1.90	22.00	
Feuerheerd & Co., Amontillado Sherry	2.25	26.00	
Feuerheerd & Co. Emperador Sherry	2.50	28.00	
Adet Seward & Co. Clairet Medoc, chopines (24 à la caisse)	.55	12.00	
Adet Seward & Co. Bordeaux Supérieur Clairet, chopines, (24 à la caisse)	.65	14.25	
Moet & Chandon Brut,chopines impériales, champagne	2.75	53.00	
Chas Heidseick & Co. Finest Dry Champagne, pintes	5.00	51.00	
Feuerheerd & Co. Superior Old Port	2.00	23.00	

Grâce au très gros stock que nous avons dans nos entrepôts du gouvernement, nous sommes en état de vous offrir les plus bas prix pour toute quantité pour toutes sortes de liqueurs, en futs et en caisse. VENEZ NOUS VOIR.

PACIFIC LIQUOR Co. Reg'd 113B RUE WINDSOR (Vis-à-vis la gare du C.P.R.) Téléphone Main 1700

Obtenez la Meilleure Valeur pour Votre Argent -- N'Achetez Pas d'Habits tout Faits -- Commandez Votre Complet ou Votre Pardessus

D'Après vos Mesures Au Prix de l'An Dernier

L'homme prévoyant qui calcule est l'homme qui désire obtenir la meilleure valeur pour son argent — Il sait par expérience que c'est de la véritable économie de commander nos vêtements sur mesures.

Aujourd'hui le complet tout fait que vous payez $35 doit rapporter au moins de 30 à 35% de profit brut au marchand, et de 15 à 20% au manufacturier. En conséquence, il ne peut valoir plus que $17 en tissu et en travail.

Vous pouvez commander un complet ou un pardessus à l'un quelconque de nos 22 magasins ou ateliers de confection où l'on fabrique d'après vos mesures, et savoir que plus de 100% du prix représente le tissu et la confection — ce qui est une valeur tangible et durable basée sur les prix d'aujourd'hui.

De plus **vous obtenez une plus grande variété,** un tissu et des dessins exclusifs; **et vous obtenez un ajustement parfait,** qui n'est possible que lorsque chaque vêtement est fait sur mesures.

Complet ou Pardessus Fait sur Mesures

$17

English and Scotch Woollen Co.

MEILLEURE QUALITE

MEILLEUR MARCHE

Fournisseurs des gouvernements anglais et canadien.

PANTALONS

Nous exposons des valeurs exceptionnelles en fait de coupons spéciaux pour pantalons; comme il y en a plusieurs dont nous n'avons qu'une quantité limitée, les clients voudront donc au besoin se piller à un **deuxième choix . . . $5**

Il y a des époques où dépenser de l'argent signifie économie, et cette époque-ci en est une. Considérez l'argent que vous consacrez à l'achat de nos vêtements faits sur mesures plutôt comme un placement qu'une dépense, — un placement qui vous rapportera plus que nous serions même porté à calculer. **Nos tissus sont des valeurs qui vous ramènent aux prix d'avant la guerre, et les vêtements finis sont des valeurs dont vous ne pouvez trouver la réplique à moins du double de notre prix. Le secret de notre suprématie en matière de valeur est la spécialisation;** nous vous offrons la même variété de tissus et vous assurons le même service dans tous nos 22 ateliers de confection. **Nous vous invitons à choisir votre tissu aujourd'hui; choisissez votre modèle et votre vêtement sera terminé le jour où vous le désirerez.**

Propriétaire.

English & Scotch Woollen Co.

SIX MAGASINS COMMODEMENT SITUES A MONTREAL

261 rue Sainte-Catherine ouest, près Bleury. 1740 Notre-Dame ouest, près gare Saint-Henri. 851 Sainte-Catherine est, coin Maisonneuve. 1835 Sainte-Catherine est, près Cuvillier. 415 Sainte-Catherine est, près Saint-Hubert. 904 Mont-Royal est, près Papineau.

22 GRANDS ATELIERS DE TAILLEURS AU CANADA

Sherbrooke Québec, Lachine, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe Sorel, P.Q., Grand'Mère, Qué. Shawinigan Falls, Amherst, N.E. Sydney, N.E., Halifax, N.E. St-Jean, N.B., Moncton, N.B. New Glasgow, N.E., Charlottetown, I.P.E. Fredericton, N.B.

Aux Gens de la Campagne Ecrivez pour avoir des échantillons, des cartes de modes, un procédé pour prendre vous-même vos mesures, ainsi qu'un galon à mesurer gratis. Adressez-vous au No 851 rue Sainte-Catherine Est, Montréal.

MURPHY'S Notre téléphone Up. 6010

EXTRA !

Spécial pour 8.30 A. M.

Chapeaux Garnis

50 jolis chapeaux en paille de Livourne (Leghorn) garnis de ruban pâle et fleurs délicates, une excellente occasion pour les clientes matinales. Valeurs de 7.50 à 15.00. SAMEDI seulement **3.98**
—Au troisième.

Corsets

200 bons corsets en coutil, buste bas et moyen, ornés de dentelle, avec 4 ou 6 fortes jarretelles, tailles: 18 à 30. Valant rég. 1.50 et 1.98 . . . . **.89**
—Au cinquième.

Sous-vêtements pour Dames

Robes de nuit en fin nansouk pour dames, style "slip-over", devant brodé, bord festonné. SAMEDI . . **1.88**

Jupons-lingerie en bonne batiste, avec volant de dentelle et sous-volant. SAMEDI, ... **1.38**

Cache-corset en fin nansouk pour dames; joliment garnis de dentelle et broderie. SAMEDI . . . . . **.63**

Chemises en bonne batiste, ornées de dentelle et broderie. SAMEDI . . . . **.77**

Caleçons en batiste de bonne qualité, ornés de broderie. SAMEDI . . . . . **.63**
—Au cinquième.

Robes pour Fillettes

Petites robes pour fillettes de 8 à 12 ans; en guingan, cambrai, coutil et mousseline, unis, rayés ou quadrillés, aussi tout blancs; la balance de nos jolies robes d'été, modèles très coquets et venant tous de New-York, quelques robes "middy" en un seul morceau parmi ces dernières. Valant rég. 1.50 à 3.75. SAMEDI, A MOITIE PRIX.
—Au cinquième.

Rubans, Boucles, etc.

Petites boucles et fleurs en ruban de satin fantaisie ou uni, légèrement défraîchies et valant jusqu'à .35; pour lingerie, vêtements d'enfants, parures de cou. SAMEDI, chacune **.05**

Belles petites accoches en ruban duchesse, avec miroir et bourse, convenables pour cadeaux. Val. rég. .49. SAMEDI, . . **.35**

Ruban moiré belle qualité tout soie, approprié pour boucles de cheveux pour écolières, toutes nuances. La vge, **.35**
—Au rez-de-chaussée.

Etoffes à Robes

Beaux tissus tout laine, valant réellement 50% de plus que le prix marqué, largeur 42 pouces. Très bonne occasion à une époque où les étoffes noires sont si rares et si cher; ce sont des marchandises que nous avions en magasin depuis assez longtemps et que nous voulions écouler avant de recevoir nos nouvelles commandes. Serge de laine pour robes, Armure de laine, Crêpe popeline tout laine, Taffetas tout laine Melba soie et laine, Henrietta de soie. Tous ces tissus sont de 42 à 44 pouces de largeur d'un noir jais garanti. SAMEDI, la verge, ... **1.43**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Coupons de 1 à 6 verges pour écouler; soldes que nous avons mises de côté après l'inventaire. Ceci comprend des longueurs jupes, robes, blouses et surtout pour vêtements d'enfants, vous avez votre choix dans toutes les teintes et les différentes textures en venant de bonne heure. Valeurs de 1.00 à 5.00 la verge. SAMEDI A MOITIE PRIX. —Au deuxième.

RAPPELEZ-VOUS! LE MAGASIN FERME A 1 HEURE P.M. DEMAIN

CHICS TOILETTES LEGERES POUR ECOULER A 2.95

Nous les avons toujours vendues à 5.00 chacune

Elles sont confectionnées en fine mousseline importée avec dessins fantaisie ou en guingan à carreaux, toutes couleurs et toutes tailles dans le lot. SAMEDI un seul prix. . **2.95**
Au quatrième

19 Costumes en Soie, ce qui nous Reste des Costumes

Valant rég. 27.50 à 45.00. Samedi à Moitié Prix.

Dans les teintes marine, brun, vert et noir, tailles 34 à 40 seulement.

Aussi 5 splendides costumes importés, en soie, que nous écoulerons SAMEDI A MOITIE PRIX.

AUBAINE DE 8.30 A. M.

50 JUPES EN SOIE QUE NOUS DEVRIONS DETAILLER A 10.00, SAMEDI 3.95

Ces jupes superbes sont en soie japonaise blanche ou en soie Shantung; ayant réussi à nous procurer de fond complet de manufacture au prix que nous avons offert, ceci nous permet de les vendre à une telle réduction en comparaison avec le prix actuel. SAMEDI **3.95**

Valeurs Surprenantes au Rayon des Chaussures

BOTTINES EN CANEVAS BLANC POUR DAMES, 2.95

Bottines à tige haute et lacée, en canevas blanc avec semelle légère tournée à la main et talon Louis, élégantes et confortables.

Bottines à tige haute lacée, en canevas "snow-white" avec talon cubain recouvert et semelle ivoire Vaughan.

Escarpins en canevas blanc, semelles tournée à la main avec talon cubain recouvert, souliers américains fabriqués spécialement pour nous, offerts à prix spéciaux pour SAMEDI matin **2.95**

SOULIERS DE MAISON, LA PAIRE, 2.45

Souliers en chevreau noir pour dames, semelle tournée à la main avec une courroie à la cheville; deux divers styles et deux espèces de talon, pointures 2½ à 8, reconnus pour le confort qu'ils procurent. La paire **2.45**
—Au troisième.

OCCASION TRES SPECIALE

Bottines et escarpins en canevas blanc, aussi quelques lignes désassorties d'escarpins en cuir. Vous trouverez une table remplie de bottines et d'escarpins avec semelle légère et talon Louis recouvert, toutes pointures dans le lot, mais pas dans chaque style. SAMEDI la paire **1.00**

The John Murphy Company Limited

EXTRA !

Spécial pour 8.30 A. M.

Soies Noires, etc.

Soie Habutai en deux qualités différentes, noir jais garanti et qui se lave parfaitement, nos soies japonaises les plus populaires.
60 verges valant rég. .89, pour la verge. . . . . **.69**
60 autres verges valant rég. 1.50 pour la verge **1.19**
Coupons de soie, longueurs de 1 à 6 verges valant jusqu'à 1.50; un bon choix pouvant convenir pour blouses, garnitures, doublures, sacoches, etc., en soie unie ou fantaisie, satin, etc. Notre plus grande vente de coupons de soie. SAMEDI la verge . . . . . **.39**
Au deuxième

Sacoches pour Dames

Seulement 100 sacoches et porte-monnaie provenant de notre stock régulier; sacoches en soie noire et de couleur aussi perlées à la main, porte-monnaie et sacoches en cuir de grandeur moyenne, la plupart sont noirs, avec poignée sur le dessus ou en arrière SAMEDI. . . . **1.00**
Au rez-de-chaussée

Brimborions

Résilles en cheveux naturels, toutes nuances de brun. Val. rég. .15. La douz. **.10**
Boutons de toutes grandeurs et nuances pour manteaux, costumes et robes, à prix de rabais. Val. de .35 à 1.25 pour la douzaine. . . . . **.25**
Boutons pour garnitures en une variété de grandeurs et de nuances, bonne réduction. La douzaine. . . . . **.10**
Au rez-de-chaussée

Laine à Tricoter

"Shetland Floss" en un bon assortiment de nuances pour chandails, etc. L'écheveau. . . . . **.25**
Laine Zéphyr à 4 et 8 brins, bon choix de couleurs. L'écheveau. . . . . **.22**
Laine canadienne à 4 brins pour tous les genres de tricots pour soldats, kaki et grise. Spécial la lb. **3.25**
Au rez-de-chaussée

Ouvrages à l'Aiguille

Petits bonnets tout faits pour bébés; dessins délicats sur linon fin et ornés de dentelle. Rég. .85 pour. . . . . **.65**
Serviettes de toilette pour bébés, étampées sur beau matériel. Chacune. . . . . **.25**
Semelles pour chaussons, en rose, bleu et blanc, toutes pointures. La paire. . . . **.50**
Nos cours gratuits recommenceront lundi, de 2.30 à 5.00 hrs p.m.
Au troisième

Articles de Toilette

Brosses à cheveux en ébène, à 11 rangs de soies, belle qualité. Prix 1.98 pour **1.39**
Savon de Pears, non parfumé. Spécial 3 morceaux pour **.40**
Poudre de riz Java de Bourgeois, toutes nuances. Rég. .50 pour. . . . . **.39**
Odo-Ro-No pour la transpiration excessive. Spécial. . . . . **.25**
Au rez-de-chaussée

Blouses "Middy", etc.

200 blouses "middy" toutes blanches, en tissu jean, divers styles, col et poignets en couleur, manches longues, avec ou sans ceinture, tailles 34 à 44. Valant 1.75 à 2.00. SAMEDI **1.00**
120 jolies blouses en voile pour l'été, devants brodés, col fantaisie orné de fine dentelle, manches longues, tailles 34 à 44. Valant rég. 1.50 à 1.95. SAMEDI. **1.00**
Au quatrième

MURPHY'S

Escarpins et Souliers Oxfords

"Queen Quality"

Chaussures Nouvelles pour l'Automne

Les trois lignes mentionnées ci-dessous sont sans contredit des chaussures du dernier chic et de haute élégance; chaque paire répond bien à la réputation que possède la chaussure "Queen Quality", elle procure le confort tout en étant vraiment de haut ton.

La première série consiste en un beau soulier Oxford en chevreau gris "field mouse", empeigne longue et fuyante, talon Louis XV entièrement recouvert, toutes largeurs. La paire **10.00**

La deuxième ligne est un escarpin pour la marche, forme un peu plus haute que l'escarpin ordinaire avec talon confortable. En veau brun doré foncé et en veau noir mat uni. La paire . . . . . **10.00** et **9.00**

Le troisième modèle est un soulier Oxford en veau brun doré avec talon Louis XV complètement recouvert. Soulier très élégant pour porter avec toilettes légères. La paire **10.00**
—Au troisième.

The John Murphy Company Limited **Uptown 6010**

DECLARATIONS PIQUANTES DE M. VILLENEUVE

L'ancien commissaire parle d'un guet-apens qu'on lui aurait preparé.

LE SERVICE DE POLICE

L'administration passée et présente de la police de Montréal a été l'objet des critiques de l'ex-commissaire E.-W. Villeneuve, à une réunion publique convoquée par lui, hier soir, à la salle Prince-Arthur. Il a déclaré qu'on avait voulu le compromettre, pour se débarrasser de lui. Il a donné lecture d'une déclaration assermentée de la femme Edna Robinson, à cet effet, que celle-ci a signé de l'alias "Seleena Peck."

Dans cet affidavit, il est déclaré que mardi, le 16 juillet 1918, vers 9 h. du soir, un officier de la Ligue d'Honneur (Honor League), dont le nom est donné, se rendit à la demeure de la signataire, rue Mansfield, et lui dit que certaines gens lui offriraient une somme de $2,000 pour faire en sorte que M. Villeneuve fut pris dans sa maison ou ailleurs avec elle seule, au cours d'une descente de la police.

Seleena Peck continue en disant qu'elle appela alors une personne, qui était chez elle et l'ami de cette personne, et leur répéta la proposition. "La police aurait fait une descente dans la maison, dit l'affidavit, et ainsi elle se serait débarrassée de Villeneuve."

La femme Peck aurait demandé ce qu'il devait advenir d'elle, si elle devait être arrêtée, mais le personnage plus haut cité aurait dit que toute l'affaire était pour bien s'arranger. On ne voulait, que se débarrasser de Villeneuve, lui aurait-on dit. Elle aurait répondu qu'elle ne se tournerait jamais contre M. Villeneuve, et qu'elle ne consentirait pas à se rendre à cette demande pour $10,000.

L'officier en question, aurait alors dit, toujours suivant l'affidavit: "Je vous ai donné le moyen. A vous de décider. Villeneuve ne vaut plus rien."

M. Villeneuve a ensuite déclaré que deux affidavit corroborent les déclarations de Seleena Peck. L'orateur déclare qu'on a même tenté de faire tomber son propre fils dans un guet-apens.

Le gros de ses remarques a porté sur l'administration du département de la Sûreté, le département le plus important, selon lui. M. Villeneuve considère que ceux qui détiennent une position supérieure dans ce département devrait avoir un passé irréprochable. Et pourtant, dit-il, l'un des officiers de police actuels aurait déjà conduit un alambic; un autre serait un brasseur de cartes de profession et un ramasseur de cagnotte à pourcentage; un autre membre du département (tandis qu'il était officier de police, dit-il) recevait une partie des recettes perçues par la confrérie du jeu"; un autre aurait refusé même de payer jusqu'à ses dettes de jeu; un autre aurait été trouvé coupable d'une offense en Cour de police; un autre aurait été fort soupçonné d'avoir été impliqué dans l'installation de machines "infernales" dans la ville de Montréal, il y a quelques années; un autre enfin aurait occupé déjà le métier de souteneur de profession.

Il a derechef rotesté contre la nomination de M. Mann, à cause de son ignorance de la langue française. Tout homme de police, à Montréal, dit-il, devrait connaître les deux langues. La nomination de M. Mann, ajoute-t-il, est une insulte à la population française.

Parlant des nominations de MM. Bélanger et Cowan au bureau des détectives, M. Villeneuve dit qu'il a protesté à ce sujet auprès de MM. Tremblay et Grandchamps. Ces nominations, dit-il, prouvent que le chef Tremblay est absolument inapte à remplir sa position, et que le chef Grandchamps a manqué d'énergie.

Pour M. Villeneuve, la façon dont M. Tremblay conduit son département est un profond désappointement. Il n'en veut d'autre preuve que la déclaration faite au sujet des fameux $30,000. Cette déclaration, dit-il, est un "bluff" monumental, c'est la pure imagination. A la place de Tremblay, il aurait pris les $30,000 et les aurait partagés entre les divers hôpitaux de la ville. Ensuite, il aurait fait fermer les maisons de jeu.

Passant au chef Campeau, M. Villeneuve dit qu'il devrait être congédié sans pension.

En ce qui concerne l'administration générale de la ville, l'orateur a déclaré que la première chose qu'il a demandée à l'hôtel de ville, a été l'abolition du bureau des commissaires et du corps échevinal, et la nomination d'une commission administrative. Il voudrait, cependant, que les administrateurs de Montréal ne reçussent qu'un salaire minime. Il demande la mise en vigueur des projets suggérés par le bureau des recherches municipales.

M. Villeneuve a conclu par une attaque contre le maire Martin et il a déclaré que le public devrait demander une enquête royale sur les affaires municipales.

La réunion était sous la présidence de l'ex-échevin Abraham Blumenthal.

NOUVELLES OUVRIERES

HEUREUX CIGARIERS:

Les employés de la manufacture de tabac, Harris, Samuel et Cie, de la rue Saint-Pierre, à Montréal, sont actuellement dans la jubilation. Ils viennent d'être informés que l'augmentation de salaires qu'ils ont demandée à leurs patrons, la semaine dernière, leur est accordée. Cette augmentation est, en moyenne pour les cigariers de $5.00 par mille, et atteint la proportion de 10 à 20 pour cent, pour la généralité des autres employés. Tous se sont déclarés satisfaits de cette action des patrons.

A LA FETE DU TRAVAIL:

Pour la première fois, on verra les employés des tramways prendre part cette année, en corps, à la grande procession des unions ouvrières, le jour de la fête du travail. Ils seront précédés de leur superbe fanfare, et paraderont au nombre de 2,500 au moins.

PROPAGANDE OUVRIERE:

Le club ouvrier Saint-Denis-Nord tiendra une assemblée de propagande et d'éducation ouvrière, ce soir, à 8 heures. L'assemblée aura lieu en plein air devant sa salle des réunions, au No 2755 Saint-Hubert, si le temps le permet, sinon, elle aura lieu dans la salle du club. Des orateurs distingués adresseront la parole et traiteront des articles du programme ouvrier, ainsi que des grandes questions du jour, d'intérêt public, notamment la question des tramways. Tous les citoyens y sont cordialement invités.

NOUVEAU CLUB OUVRIER:

Le club ouvrier Saint-Edouard, récemment fondé, tiendra son assemblée régulière ce soir, dans la salle du Gymnase ouvrier, No 2542 rue Drolet, près Beaubien. D'intéressantes et importantes questions y seront discutées. Tous les membres sont priés d'être présents.

LE PLAN MACADOO:

Une assemblée générale des wagonniers d'Amérique (Carmen) local No 606, aura lieu ce soir, à 8 heures, à la salle Gascon, 1877 Notre-Dame ouest, à Saint-Henri. Le but de cette assemblée est d'étudier et de discuter les nouveaux amendements du règlement Mac-Adoo. Tous les membres sont expressément invités à être présents.

REUNIONS POUR CE SOIR, 2me VENDREDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL: 303 Saint-Dominique: Union des briqueteurs de Montréal, incorporée;
QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION: 417 Ontario est: Union internationale No 33 des plâtriers; Union No 178 des charpentiers de navires; Local No 134 de l'Association internationale des chaudronniers (boilermakers); Conseil de district No 15 des peintres.
QUARTIERS DES CHARPENTIERS 276 Amherst: local No 52 des dames unionistes de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique.
QUARTIERS DES CORDONNIERS: 1215 Sainte-Catherine Est: Union No 249 des tailleurs de cuir de la B. & S.W.U.; Union No 472 des cordonniers de la B. & S.W.U.; Union No 472 des cordonniers de la B. & S.W.U.
SALLE LEFORT: 697 Ontario, à Maisonneuve: Union No 1558 des charpentiers-menuisiers;
SALLE SAINT-JOSEPH: 182 Sainte-Catherine Est: Loge Mont-Royal, No 711 de l'Association internationale des machinistes; local No 67 des dames de l'union internationale des travailleurs en fourrure.
GYMNASE OUVRIER, 2542 Drolet, Club ouvrier Saint-Edouard.
SALLE DU CLUB: 2755 rue Saint-Hubert; Club ouvrier Saint-Denis-Nord.

FRASERVILLE

—Les travaux de gravelage du chemin de la Pointe, qui avaient été quelque peu retardés par la grève des journaliers, sont maintenant repris et seront terminées sous peu.

—Le jeune Martin ,trouvé coupable de vol à la beurrerie de la coopérative, a été condamné par le magistrat Corriveau, à 3 ans de pénitencier. Le jeune Roussel, qui a pris part à ce vol, a vu sa sentence suspendue.

—Cette semaine, a lieu, au couvent du Bon Pasteur, la deuxième retraite fermée des jeunes filles. Cette retraite est prêchée par le R. P. Langlois, Dominicain.

—La fanfare de la Saint-Jean-Baptiste a donné un concert très écouté, dimanche dernier, au Parc Blais.

—Les boulangers de cette ville, après entente entre eux, [illegible] d'augmenter le prix du pain de 4 sous, ce qui porte le prix d'un gros pain à 40 sous.

—M. le notaire J.-O. Lévesque est parti, mardi, pour un voyage d'affaires à Montréal.

MONTAGNES ROCHEUSES CANADIENNES

Le meilleur moyen d'atteindre les Montagnes Rocheuses Canadiennes c'est d'y aller par le C.P.R. dont la voie, traversant les plus beaux paysages du monde, offre des avantages sans pareils pour admirer tout à son aise ce pays de merveilles. De somptueux hôtels, construits et exploités par ce chemin de fer ,occupent les plus beaux sites, tels que Banff, Lac Louise, Field, Glacier, Sicamous, etc. Des fenêtres et des portiques de ces hôtels on a une vue panoramique des lacs, des montagnes et des glaciers. De nombreux touristes affluent actuellement à Banff, pays des buffles et des étangs de soufre; à Lac Louise, célèbre par son superbe lac et ses excursions; à Field, où les facilités de campement sont splendides; et à Glacier, dont les pics sont incomparables. On peut se livrer là-bas à tous les genres de récréations et d'exercices-alpinisme, campement et pêche pour ceux qui aiment les exercices violents; tennis, golf, canotage, etc., pour ceux qui préfèrent plus de calme. La vie mondaine sous toutes ses formes égaye tous les hôtels du C.P.R. Demandez à n'importe quel agent du C.P.R., la magnifique brochurette illustrée "Resorts in the Canadian Pacific Rockies".

LA QUESTION DES PENSIONS MUNICIPALES

Résolutions adoptées à l'assemblée de la ligue des propriétaires.

LE ROLE D'EVALUATION

Plusieurs questions municipales ont été traitées à la dernière assemblée de la ligue des propriétaires, et entre autres, deux résolutions furent adoptées au sujet du projet d'établir un fonds de pension parmi les employés municipaux. Dans une de ces résolutions, la ligue prie le bureau d'administration et le conseil de ville d'abroger les règlements 506, 143 et 621 concernant les pensions. Il est dit de plus que si les commissaires jugent qu'il est nécessaire d'établir un fonds de pension, que ce fonds soit alimenté exclusivement au moyen de la contribution des employés de la ville. L'autre résolution dit: "Etant donné que des pensions sont actuellement accordées à des personnes qui ne sont pas physiquement incapables comme l'exigent les règlements, la ligue des propriétaires prévient les membres de la commission administrative et les échevins qui approuveraient des crédits dans le but d'accorder des pensions en dérogation aux règlements précités, qu'il les rendra personnellement responsables des sommes d'argent ainsi votées et accordées."

La ligue demande également la réduction du rôle d'évaluation, étant donné que la propriété foncière est frappée de taxes additionnelles. Le rendement net de la propriété subit, par conséquent une dépréciation du capital correspondant. On demande de réduire le rôle d'évaluation d'un dixième de sa valeur comparativement aux valeurs portées au rôle d'évaluation de l'année 1917.

Au sujet de la nomination de M. Garrett, comme aviseur de la commission, la ligue met le bureau d'administration en garde contre les errements passés, contre la création de sinécures. Dans l'espèce, la position occupée par M. Chas. Garrett fait double emploi avec celle attribuée aux fonctions d'ingénieur en chef de la ville.

La ligue prie le bureau des commissaires de faire dresser un relevé des dommages causés dans le passé par les compagnies d'utilité publique, aux pavages et aux trottoirs, et de leur en réclamer le paiement.

Demande est faite aussi au bureau de faire tenir un compte exact à présenter à la compagnie des tramways des travaux de raccordement et de relèvement de niveaux, de pavages, que les voies de la compagnie des tramways lui impose. Ceci en vertu des articles 40 et 42 combinés du nouveau contrat.

LES OEUVRES DU BIEN-ETRE DE LA JEUNESSE

Les préparatifs de la fête champêtre que l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse prépare pour le 18 courant à St-Vincent de Paul, avancent avec toute l'attention possible. Rarement on a vu autant d'union chez les dames comme chez les messieurs des comités pour assurer le succès d'une telle entreprise. La veille, il y aura une grande soirée au collège, donnée par des artistes de mérite. Dimanche, à 2 hrs, sur la terrasse du Bien-Etre, aura lieu la fête champêtre. Un programme de jeux, courses, et autres attractions sera exécuté avec toute la justice possible. En même temps que les jeux sur terre auront lieu les régates, comme on en voit rarement, sous l'oeil vigilant d'un comité intègre. Plusieurs yachts, chaloupes, skiffs sont déjà inscrits. Un grand nombre de bourses et de prix de valeur en quantité, attendent les heureux qui les gagneront. Le soir, la fête vénitienne et l'illumination offriront le plus beau coup d'oeil que l'on puisse imaginer. Comme il a déjà été annoncé, cette fête sera donnée en l'honneur des autorités municipales de la ville et de St-Vincent, des journalistes et des dévoués de l'oeuvre admirable du Bien-Etre de la Jeunesse. Pour ces motifs, il faut donc que la fête soit digne sous tous rapports. Elle le sera certainement, car les différents comités de Montréal et de St-Vincent de Paul qui l'organise, ont à coeur d'en faire un succès sans précédent. Pour informations, s'adresser à M. J. E. Bernier, président, 183 St-André, Est 4443, ou à la villa du Bien-Etre à St-Vincent.

Ne pas oublier qu'au collège de St-Vincent, dimanche prochain, à 3.00 h. il y aura une fameuse joute de baseball entre le St-Vincent et le Montréal Nord.

* * *

Les demoiselles qui ont travaillé au tag-day du Bien-Etre de la Jeunesse et qui désirent faire un beau pique-nique à la Villa du Bien-Etre à St-Vincent, mardi prochain, sont priées de donner leur nom à leur dame de poste d'ici à dimanche soir.

LUTTE POUR LE BONHEUR

Lorsque vous êtes hanté par la pensée que la vie n'est qu'une suite de devoirs pénibles, sans aucun agrément; lorsque la mauvaise santé semble enlever les joies de la vie et que vous vous inquiétez au sujet de choses qui n'en valent réellement pas la peine, alors votre système nerveux commence à s'épuiser et vous êtes à la veille d'être affecté par la débilité générale. Dans ce cas la conservation de votre santé et de votre bonheur vaut la peine que vous luttiez et votre organisme a besoin d'un bon sang riche et vermeil. C'est une tâche désespérée que de vouloir essayer de restaurer votre santé lorsque votre sang fait défaut comme quantité ou qualité. Et souvenez-vous que tout remède qui ne reconstituera pas votre sang pauvre et aqueux ne vous sera d'aucune utilité.

Pour reconstituer le sang et renforcir les nerfs il existe un remède qui est connu dans les ménages depuis plus d'une génération — les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles. C'est la mission actuelle de ces pilules de produire du nouvea usang riche et vermeil qui renforcit les nerfs et tonifie tout l'organisme. Elles vous donnent un nouvel appétit, rendent le sommeil réconfortant, colorent les lèvres et les joues et font disparaître ce sentiment de fatigue peu naturel qui affecte tant de gens. Si vous voulez faire l'expérience d'une nouvelle vie et du bonheur, faites un bon essai des Pilules Roses du Dr Williams.

Vous pouvez obtenir ces pilules des marchands de remèdes ou par la poste à raison de 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

UNE FILLETTE DE QUATRE ANS TOMBE D'UN BALCON

Une fillette de 4 ans, Corinne Gorama, 2330 rue Saint-Jacques, était à jouer sur le balcon de sa demeure, située au deuxième étage, quand elle perdit l'équilibre et tomba sur le sol. Elle se fractura le crâne dans sa chute. L'enfant a été transportée à l'hôpital Western. Son état est grave.

WARWICK

M. Léon Thérien ainsi que sa famille sont rendus à leur villa "Welcome", au Lac des Pins.

—M. et Mme Ernest Brunelle (Jeannette Thérien) ont passé une huitaine de jours chez leur parent, M. Thérien, au Lac des Pins.

—M. Alfred Thérien, ecclésiastique, de Bathurst, qui a passé quelque temps chez ses parents, à Victoriaville, est retourné à Bathurst.

SOUFFRANCES EVITEES

En prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

West Plains, Mo.—"Ma santé était ruinée, j'avais des indigestions et des crampes affreuses tous les mois; j'étais incapable de faire aucun travail. J'ai essayé tous les médecins de West Plains, ainsi que tous les remèdes possibles, sans succès. Un jour que je souffrais terriblement et qu'une amie était chez moi, elle me dit: "Pourquoi n'essaies-tu pas le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham?" Alors, j'en ai pris, j'ai été soulagée, et je crois réellement que je lui dois la vie. Il me semble que je ne pourrai jamais assez louanger ce remède célèbre, à cause de ses bons effets sur moi."—Mlle CORA LEE HALL, West Plains, Mo.

Il semble peut-être extravagant de dire que ce remède a sauvé une vie; mais les femmes comme Mlle Hall à qui ce remède a donné la santé, apprécient trop bien le danger qu'elles ont évité pour en douter. Toutes celles qui souffrent devraient l'essayer. Pourquoi risquer sa vie et sa santé sans lui?

Ecrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., pour avis spéciaux.

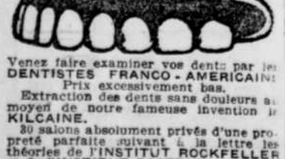

Venez faire examiner vos dents par les DENTISTES FRANCO-AMERICAINS
Prix excessivement bas.
Extraction des dents sans douleurs au moyen de notre fameuse invention la KILCAINE.
30 salons absolument privés d'une propreté parfaite suivant à la lettre les théories de l'INSTITUT ROCKFELLER et de l'INSTITUT PASTEUR.
Tout ouvrage garanti.—Matériaux de première classe.
Dentistes diplômés seulement.
DENTISTES FRANCO-AMERICAINS
164 ST-DENIS
Un peu plus bas que Ste-Catherine.
207-r

Joignez l'armée de fumeurs de Cigarettes Turques "KARAVAN", 15c pour 10. 229-27

PERDU

Un paquet contenant des timbres du Revenu de l'Intérieur.

Supposé avoir été laissé dans un tramway St-Laurent Boulevard allant vers le nord entre la Place d'Armes et la rue Prince-Arthur, jeudi midi.

Récompense offerte si rapporté au No 853 St-Laurent. 236-2

Collège Saint-Louis
TERREBONNE
Sous la direction des Clercs de S.Viateur
Cours commercial français et anglais. Améliorations modernes. Prospectus illustré envoyé sur demande. Rentrée le 11 septembre, N.-J. Piché, C.S.V., directeur. 235-26

MORT DE SIR GEO. GIBBONS

L'éminent avocat est décédé à l'hôpital Royal Victoria à l'âge de 72 ans.

REMARQUABLE CARRIERE

Sir George Christie Gibbons, C.R., de London, Ont., un avocat éminent de cette ville, est mort à l'hôpital Victoria, hier matin. Il était âgé de 72 ans. Il était tombé malade à St. Andrew's-by-the-Sea alors qu'il y prenait une vacance. On l'a transporté à l'hôpital Victoria à Montréal, il y a deux semaines. Une opération devint nécessaire, mais il prit par suite, une pneumonie aigue qui l'emporta. Il sera inhumé à London, Ont.

Sir George Gibbons est né à St. Catharines, Ont., le 2 juillet 1848. Son père était irlandais et sa mère anglaise.

A 21 ans il fut reçu avocat en 1869 et a toujours pratiqué depuis à London. Libéral en politique, il ne brigua cependant jamais les suffrages. Il était associé à plusieurs institutions financières de London. Il était président de la commission des eaux limitrophes.

Il laisse un fils et trois filles.

TUÉS OU BLESSÉS

(Spécial à La PRESSE)

Ottawa, 9. — Les Canadiens-français et les Montréalais dont les noms suivent sont portés sur la dernière liste officielle des pertes canadiennes, communiquée par le bureau des archives, qui fait mention de 81 soldats :

INFANTERIE.

Tué sur le champ de bataille :— W. Fournier, Grand Valley, Ont.

Blessés : — Le lieutenant E.-F. Beaubien, Brandon, Man.; A. Smith, 1138 rue Evelyn, Verdun, Montréal; A. Labelle, Ottawa.

ARTILLERIE.

Atteint par les gaz asphyxiants: —L. Hartley, 136 3me avenue, Verdun, Montréal.

SERVICES SPECIAUX.

Malade :—E. Madden, 117 rue Hutchison, Montréal.

LE PAIN A VIENNE

Amsterdam, 9. — La ration de pain normale sera rétablie le 12 août à Vienne, mais le prix du pain sera fort augmenté.

EXCURSION D'OUVRIERS DE FERME

Il y aura, jeudi le 15 août, une excursion d'ouvriers de ferme par le Pacifique Canadien, partant de divers endroits de la province de Québec, ainsi que de la province d'Ontario à l'est de Brockville, Smith's Falls et Pembroke. Le prix de passage sera de $12.00, seconde classe, jusqu'à Winnipeg, plus ½ cent par mille, avec minimum de 50c, à partir de Winnipeg jusqu'à n'importe quelle station dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, mais pas à l'ouest d'Edmonton, de Calgary et de McLeod, où les moissonneurs se sont engagés à travailler.

Pour le retour, des billets de colons seront vendus à Edmonton, Calgary, McLeod et aux stations plus à l'est dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, mais pas à l'est de Winnipeg, pour aller jusqu'au point de départ du moissonneur, à condition qu'il ait travaillé 30 jours à la moisson. Ces billets seront vendus au taux de ½ cent par mille jusqu'à Winnipeg, avec minimum de 50c, plus $18.00 à partir de Winnipeg.

On peut obtenir des détails complets en s'adressant à n'importe quel agent du Pacifique Canadien ou à M. F.-C. Lydon, agent des voyageurs en ville, 141-145 rue Saint-Jacques, Montréal. r

PROBABLEMENT L'ACTE D'UN INCENDIAIRE

Déclarations à l'enquête sur la cause de l'incendie de lundi à Saint-Henri.

TOUJOURS UN MYSTERE

Les témoins entendus à l'enquête tenue hier après-midi, sur les causes de l'incendie qui a détruit l'établissement de la "Montreal Biscuit Company", une trentaine de logements, le bain Letourneau, et qui a causé des pertes d'environ $750,000 lundi dernier, ont presque tous déclaré que dans leur opinion l'incendie a dû être allumé intentionnellement.

En attendant les dépositions, le commissaire Latulippe n'a pas hésité lui non plus à dire qu'il croyait que l'incendie a été causé par une négligence criminelle ou a été allumé par un incendiaire. Le gérant de la "Montreal Biscuit Company", M. John Farquharson, a déclaré que pour lui il lui semble difficile de croire que la cause n'a été qu'accidentelle alors que l'incendie a éclaté dans son établissement deux fois en l'espace d'une demi-journée et la première fois à trois endroits différents.

Le chef des pompiers Chevalier a dit que la pression était faible, mais que même si elle eût été forte, il aurait été impossible de sauver la manufacture de biscuits, mais que l'on aurait pu y réussir pour ce qui est des logements de la rue Brewster.

Les témoins entendus hier outre les précédents ont été Antonio Lévêque, contremaître, William Davis, Eusèbe Martin, employés de la "Montreal Biscuit Company", qui se trouvaient près de l'endroit où les deux incendies ont éclaté et qui ont dit que pour eux l'incendie a été allumé intentionnellement. Les autres témoins, entre autres Eugène Lévesque, Joseph van Bouwell,Emilien Monet ont dit ne pas avoir d'idée de la cause. L'enquête a été ajournée à plus tard, afin de permettre de faire de nouvelles découvertes.

A deux pas de chez vous, vous trouverez une succursale où vous pourrez laisser votre petite annonce pour la "Presse", qui vous rapportera d'excellents résultats.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS
Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

Le Docteur
Nap. DESJARDINS
CHIRURGIEN-DENTISTE
1708 NOTRE-DAME O.
Coin Bourget—Tél. West. 1952.
Dentisterie de première qualité
Spécialité: Ponts, Couronnes et Dentiers à prix très modérés.
206-1.M.v-n

BESOIN D'ARGENT
Venez voir ce que nous offrons sur vos vieux bijoux, diamants de toutes grandeurs, montres, etc.
Bureau privé, affaires confidentielles.
Bijoutiers Responsables
149 CRAIG OUEST. Près Bleury.
Tél. Main 199. 194-v-n

UNE LOI QUI CONSACRE UN MONOPOLE

Suite de la page 7

mars mil neuf cent cinquante-trois (1953), un système de tramways de surface dans la Cité, telle qu'elle existe maintenant ET TELLE QUE PLUS TARD AGRANDI, et la Compagnie s'oblige de construire, équiper, maintenir, entretenir et exploiter à ses frais le dit système de tramways suivant les prescriptions et pendant la durée du présent contrat.

* * *

ARTICLE 28.— La Compagnie ne peut faire NI LAISSER CIRCULER SUR SES VOIES, DANS LA CITE OU EN DEHORS, DES VOITURES D'UNE AUTRE COMPAGNIE, ni raccorder ses voies avec celles d'une autre Compagnie, sans le consentement de la Commission. Cet article n'affectera pas l'arrangement intervenu entre la Compagnie et la Montreal and Southern Counties Railway Company relativement à cette partie de la voie de la Compagnie située sur la rue McGill, entre les rues Youville et Commune.

* * *

ARTICLE 31.—La Compagnie devra maintenir constamment son système de tramways, y compris tout ce qui s'y rattache, et sert à son exploitation, DANS LA CITE ET EN DEHORS, dans un bon état d'entretien et de réparation, de façon à pouvoir donner un service rapide sûr et efficace, suivant l'intention du présent contrat.

* * *

ARTICLE 34.—La COMPAGNIE DEVRA CONSTRUIRE ET METTRE EN EXPLOITATION, dans la Cité ou en dehors, TOUTE AUTRE VOIE NOUVELLE demandée par elle ou par la Cité, ou par toute autre corporation municipale, si dans l'opinion de la Commission, les besoins de la population et du trafic le justifient et les conditions financières générales le permettent, LA COMPAGNIE DEVRA CONSTRUIRE ET METTRE EN EXPLOITATION, dans la Cité ou en dehors, TOUTE VOIE NOUVELLE ordonnée par la Commission, même si cette voie n'est pas demandée par la Cité, par une autre Corporation municipale ou par la Compagnie.

Dans chaque cas la Commission devra fixer le délai dans lequel l'ouvrage devra être fait ou complété.

Les présentes n'auront pas pour effet d'enlever aux municipalités en dehors de la Cité la faculté d'exiger les routes et fréquences de services auxquelles elles ont droit par leurs contrats respectifs avec la Compagnie.

* * *

ARTICLE 35.—AUCUNE VOIE NOUVELLE NE SERA CONSTRUITE par la Compagnie dans la Cité ou en dehors sans l'autorisation préalable de la Commission.

* * *

ARTICLE 70.—TOUS LES TRAVAUX PREVUS PAR CE CONTRAT ET MIS A LA CHARGE DE LA COMPAGNIE seront exécutés sous la surveillance de la Commission.

Analysons tout simplement dans son texte brutal l'article 70, le dernier cité plus haut:

"Tous les travaux prévus par ce contrat et mis à la charge de la Compagnie."

En rapprochant ce texte de celui de l'article 34 où il est dit que "la Compagnie devra construire et mettre en exploitation dans la Cité ou en dehors, toute voie nouvelle ordonnée par la Commission, MEME SI CETTE VOIE N'EST PAS DEMANDEE PAR LA CITE, PAR UNE AUTRE CORPORATION MUNICIPALE OU PAR LA COMPAGNIE", n'est-il pas à supposer, puisque tous les travaux ainsi faits seront "des travaux prévus par ce contrat" (article 70) que la Compagnie, voyant ces travaux mis à sa charge, s'empressera de les faire pour son propre compte. Qui d'ailleurs, à part elle, pourrait en profiter?

Mais ce n'est pas tout. Le contrat décrète que "si, dans l'opinion de la Commission, les besoins de la population et du trafic le justifient, la Compagnie devra établir un système d'autobus à condition que l'exploitation de ce système de locomotion n'affecte pas injustement le tarif des voyageurs et du fret sur le système de tramways."

On voit par quel procédé machiavélique le contrat subordonne tout moyen de locomotion à celui qu'exploite actuellement la Compagnie et donne à cette dernière pratiquement et exclusivement l'option de faire cette innovation, depuis si longtemps réclamée par le public montréalais.

Le contrat tel que rédigé constitue incontestablement un monopole, en ce qu'il exclut toute concurrence à l'exploitation du service des transports dans Montréal et ses banlieues.

Il va, même, jusqu'à consacrer l'inique moyen dénoncé par la jurisprudence anglaise qui interdit aux corporations de se liguer pour s'approprier les droits, franchises et privilèges d'autres corporations, en les dépouillant.

Il enlève aux corporations de la banlieue de Montréal, les avantages des profits qui peuvent résulter du contrat lui-même et dont la Compagnie s'est fait octroyer la part du lion pour ne laisser à la Cité de Montréal que les miettes.

Il constitue le monopole le plus abusif et le plus outrageant qui se soit jusqu'ici formé dans notre pays.

A LA LONGUE-POINTE

Les citoyens et contribuables du quartier Mercier, ont protesté, à leur tour, hier soir, très vigoureusement, contre le contrat des tramways, au cours de l'assemblée publique qui avait été organisée à cet effet par le comité de Salut Public. L'assemblée eut lieu au village de Beaurivage, dans la vaste salle de l'académie Boucher de La Bruère. Elle était des plus représentatives; car, à part les citoyens du village, on y distinguait de nombreux représentants de Parc Terminal, de Notre-Dame des Victoires, de Tétreaultville, Saint-Victor, Maisonneuve, Pointe-aux-Trembles, et même du Bout de l'Ile. Un bon nombre d'assistants ont tenu à faire remarquer qu'ils n'avaient pas craint de faire plusieurs milles, à pieds, dans de mauvais chemins, et sous la pluie, pour assister à cette assemblée de protestation contre ce que plusieurs ont appelé "l'odieux guet-apens" du tramway.

CEUX QU'ON IGNORE

D'un avis unanime, et sur la proposition de l'ex-échevin Larivière, MM. H. Lambert, du Parc Terminal et J. Panneton, de Beaurivage, furent nommés présidents conjoints de l'assemblée. Au nom de son collègue et au sien, M. H. Lambert remercia vivement l'assistance de cet honneur. Puis, il exposa la question à débattre. "Nous venons protester, dit-il, avec toute la population de Montréal, contre l'inqualifiable contrat qui nous a été imposé, malgré nous, et qui doit lier nos enfants pour 35 ans à venir. J'ai fait, ajoute-t-il plusieurs milles à pieds, pour avoir l'occasion de dire publiquement, moi pour un, **que je ne suis pas satisfait de la conduite de nos représentants à Québec, à la dernière session de la Législature.**"

M. Lambert ajoute que, dans le contrat passé avec la compagnie des tramways, les négociateurs ont totalement ignoré les paroisses populeuses qui sont disséminées dans le quartier Mercier. "Ainsi, dit-il, au Parc Terminal, nous comptons déjà plus de trois mille âmes. Notre village est privé de toute communication, et cependant, nulle part, dans le fameux contrat, il n'est question que la compagnie des tramways s'oblige, par exemple, à construire la moindre ligne pour nous desservir. **On nous a ignorés complètement,** conclut M. Lambert; on ne veut nous accorder aucune commodité, mais on veut augmenter les taux de passage de façon que lorsque nous voudrons aller en ville, nous devrons faire une bonne partie de la route à pied, et, par-dessus le marché, payer plus cher pour le reste du voyage, en tramways."

LE DOCTEUR DUBOIS

Le président présenta alors M. le docteur Léon Dubois. Celui-ci, parlant du jugement rendu par le juge Duclos, déclara que la procédure n'en restera certainement pas là, et qu'un appel sera fait de ce jugement. "Nous voulons savoir, a dit l'orateur, ne serait-ce qu'à titre de curiosité, si un juge a le droit de dire qu'il condamne un homme même avant d'avoir pu entendre sa cause."

Au sujet du contrat du tramway, il déclare que **c'est la plus grande iniquité qui ait été jamais commise en aucun parlement** : "Nous, les citoyens de Montréal, on nous considère, depuis longtemps, comme taillables et corvéables à merci". Depuis longtemps, nous sommes habitués à ce que la Législature nous passe des "Québecs" ; mais jamais encore nos députés et notre gouvernement n'avaient osé en passer un de **l'envergure du contrat des tramways".** Il déclare ensuite que ce contrat devrait être considéré comme nul, par le simple fait que la compagnie se déclare **incapable de remplir ses engagements.** Il rend personnellement responsable de tout le malaise que cette question du tramway jette actuellement dans la population de Montréal, sir Lomer Gouin, le premier ministre de la province de Québec ; il ajoute que rien n'empêchera ni lui, ni ses amis, d'aller demander justice au Conseil Privé du Roi, en Angleterre, et il adjure le peuple de se tenir debout, pour défendre les droits de la démocratie, qui sont si audacieusement violés dans notre pays, **par ceux mêmes qui avaient reçu mission de les défendre et de les protéger.**

M. LORENZO CAMIRAND

Un jeune avocat, M. L. Camirand, fut l'orateur suivant. Il déclare qu'il approuve et qu'il encourage de tout coeur, les ouvriers à protester contre l'espèce de spoliation que la compagnie des tramways voudrait exercer contre eux, en augmentant ses taux de transport: "Car en définitive, dit-il, qui va payer cette énorme somme que la compagnie demande, en plus de ce qu'elle perçoit aujourd'hui? **C'est l'ouvrier et uniquement l'ouvrier,** c'est-à-dire le pauvre. Il fait observer que, déjà, c'est l'ouvrier qui paie le plus pour les contributions de la guerre: "Non seulement, vous envoyez vos fils au front, ajoute-t-il, mais encore, vous payez les vivres un prix exorbitant, et vous êtes tous les jours frappés de taxes sur tous les bords et tous les côtés. Pour vous récompenser de vos efforts pour la conduite de la guerre à bonne fin, voilà qu'un gouvernement va vous imposer encore une contribution aux tramways, qui va s'élever à plus de **cinq millions de dollars,** d'ici l'année prochaine." L'orateur dit qu'en 1911, l'actif de la compagnie des tramways de Montréal s'élevait à $20,000,000. Or, il se demande avec étonnement, comment en 1918, c'est-à-dire sept ans après, cette même compagnie accuse un actif de $36,500,000.00. "Il faut, conclut-il, qu'elle ait fait de bien bonnes affaires pendant ces dernières années. Aussi, elle est mal venue à se plaindre."

M. LOUIS MONTMARQUETTE

L'orateur ouvrier dit que c'est par des coups d'audace que des hommes d'action et déterminés ont, souventes fois, déjà, sauvé la démocratie, dans les pays d'Europe. Il se demande si le temps n'est pas arrivé, pour les citoyens épris de liberté, en Canada, de se munir, eux aussi, d'audace, pour sauver la démocratie des mains des "trusts". Il répéta que rien ne peut expliquer l'acte de la législature, approuvant le contrat des tramways, si ce n'est "des influences indues, soit financières ou autres, cachées derrière nos gouvernants". Il rappela, qu'en 1911, le bureau des commissaires d'alors, flanqué du conseil de ville, décréta d'envoyer des délégations de commissaires et d'échevins dans les principales villes des Etats-Unis et du Canada, pour étudier les divers systèmes de transports urbains établis dans ces villes: "Ces pérégrinations, dit-il, ont coûté cher aux citoyens de Montréal, à qui, aujourd'hui, on présente la carte à payer. Nos représentants ont voyagé, à nos frais, pendant des semaines, dans les wagons de luxe, dîné dans les meilleurs hôtels, fumé des cigares à trente sous, etc., puis nous sont revenus. Or, nous attendions quelque rapport, quelque résultat de ces dispendieuses études de nos hommes publics. Mais ils ne disaient rien. Un jour, un dimanche, nous demandâmes à un commissaire, au milieu d'une assemblée ouvrière, s'il avait trouvé, dans son voyage, quelque chose qui put être utilement mis en pratique à Montréal. Il répondit que "oui", certainement. Il parla même du système des tramways de Boston, dont il fit un vif éloge. Alors, vous allez en parler, répondîmes-nous, pour faire bénéficier la ville de vos recherches: **"Oh! non, répondit le commissaire en question, je ne puis parler parce que je suis membre du bureau des commissaires!**

"Alors, s'il ne pouvait pas parler, conclut M.Montmarquette, qu'allait-il faire aux Etats-Unis? Tous ces voyages n'étaient donc que du "bluff", organisés pour leurrer les citoyens de Montréal. Et maintenant nous voudrions bien savoir qu'est-ce qui mettait le baillon sur la bouche de ce commissaire, qui sacrifiait ainsi à d'autres intérêts qu'à ceux du peuple qui l'avait élu."

M. Montmarquette dit que depuis 1911, les brefs de prohibition et autres procédures prises pour empêcher, dans le temps, la ville de négocier un contrat avantageux, pour les citoyens, toutes ces procédures lui semblent être **un vaste complot** pour faire aboutir au dernier contrat des tramways.

L'orateur fait un brillant éloge de la compagnie des tramways de Boston et de son président actuel. Il déclare que si la compagnie des tramways de Montréal **veut laisser examiner ses livres de comptes par des auditeurs impartiaux, nommés par le peuple,** il consent à discontinuer la lutte. **"Je lui lance ce défi," dit-il, voyons si elle va relever le gant?"**

M. J.-H. PARE

L'orateur suivant, M. J.-H. Paré, prit à partie la Législature et le gouvernement provincial, qu'il accusa d'être la cause de tout le mal. Il fit l'historique de l'établissement des tramways à Montréal, en 1892; il dit que le contrat qui fut alors convenu librement entre la ville de Montréal et la compagnie, n'expire qu'en 1922. "Alors pourquoi, le gouvernement, dit-il, vient-il briser, sans notre consentement, bien plus, malgré les contribuables, ce contrat qui dans les circonstances, nous était avantageux."

L'orateur dit que manifestement, le gouvernement aime bien mieux protéger les intérêts de la compagnie des tramways, que ceux des contribuables de Montréal. Il dit qu'à Calgary, une petite ville, les employés de la compagnie des tramways sont payés à raison de 50 cents de l'heure, et que les billets de pasage sont toujours au taux de six pour 25 cts. A Ottawa, ville de 100,000 âmes, il vient d'être décidé que l'on voyagera sur les tramways avec des billets de 6 pour 25 cts "N'y aura-t-il qu'à Montréal, conclut l'orateur que le peuple se laissera dévaliser et plumer? Non, car le peuple se réveille, et le règne des exploiteurs touche à sa fin."

L'EX-ECHEVIN LARIVIERE

Il affirme que la législature n'avait pas le droit de briser ou faire briser l'ancien contrat des tramways, et que les citoyens ont le droit de voyager, encore pendant quatre ans, aux taux de ce contrat. M. Larivière constate que **le nouveau contrat est favorable seulement à la compagnie,** et qu'aucune clause n'est dans l'intérêt du peuple. Il s'étonne que des hommes comme MM. Laurendeau, Verville, Beaubien, aient été amenés à signer un pareil document: "Enchaîner, comme on l'a fait, la ville de Montréal, dit-il, **c'est un acte criminel."** Etait-ce le temps, se demande ensuite l'orateur de négocier un contrat nouveau avec les tramways? La crise terrible qui sévit et qui n'est pas finie, aurait dû convaincre nos gouvernants que cette question pouvait attendre. M. Larivière dit qu'il ne croit pas que la compagnie des tramways soit sur la voie de la banqueroute:" Un sénateur, dit-il, que je n'ai pas le droit encore de nommer et qui connait bien les affaires de la compagnie, m'a affirmé que la compagnie, par elle-même fait de gros revenus avec ses voies ferrées; mais qu'elle a **un BOULET AUX PIEDS.** Et ce boulet serait une autre compagnie qu'elle s'est incorporée. "Je vous le demande, dit M. Larivière, si les administrateurs de la compagnie se trompent, ou se sont trompés, est-ce à nous, les citoyens, à payer les pots cassés? Est-ce à nous à payer pour les frasques de ces administrateurs?"

L'orateur critique le contrat qu'il trouve très embrouillé; et très compliqué: "Et dire que c'est M. Laurendeau, dit-il, qui a façonné ce contrat. Me Laurendeau qui s'est plaint, en maintes circonstances, que la charte de Montréal était trop compliquée."

M. Larivière avertit les gouvernants qu'ils ne doivent pas abuser de leur puissance du jour, mais se **rappeler qu'ils sont toujours responsables au peuple souverain.**

M. OSCAR LALONDE

L'ancien échevin de Maisonneuve tomba, à bras raccourcis, sur certains hommes publics qui, sous un prétexte ou sous un autre, refusent de venir devant le peuple exposer leur opinion, au sujet des tramways. Il les appelle de **"misérables défaitistes".** On ne peut pas dire, directement, qu'ils sont payés par la compagnie, mais assurément, ils font son affaire". M. Lalonde estime que l'augmentation demandée par la compagnie s'élèvera à 60 ou 70 pour cent des taux actuels. Il déclare qu'il n'a pas confiance dans l'impartialité des commissions, les **"soeurs jumelles"** issues du même père qui est à Québec. Mais, il est certain que la cause du peuple triomphera, car elle est juste et équitable.

M. ANT. KELLY

Le président général de la Ligue des locataires, dit qu'il est justement fier de la part que son organisation a prise dans cette campagne de protestation. Il ajoute que certains députés cherchent à rejeter la responsabilité de ce qu'ils ont fait à Québec sur d'autres épaules que les leurs, mais qu'ils ont tort. "Le peuple sait maintenant à quoi s'en tenir sur leur compte, dit-il, et à leur tour, ils sont condamnés." Il conclut en disant que si le contrat actuel avec la compagnie des tramways, n'est pas annulé par l'effort de la présente campagne, ce contrat menace de durer **jusqu'à la fin du monde,** car il est couché de telle façon que jamais la ville de Montréal ne pourra s'en débarrasser.

"Et voilà, dit-il, dans quel pétrin le gouvernement et **ses députés moutons** nous ont mis".

M. J.-R.-L. AYOTTE

Le président de la section Sainte-Marie de la ligue des locataires souleva la question de savoir si la compagnie des tramways, en majorant son actif, comme elle l'a fait, ne chercherait pas **à se soustraire à la taxe sur le revenu, imposée par le gouvernement fédéral,** pour payer les frais de la guerre. "Beaucoup le disent, et le croient, dit-il, et il serait intéressant de mettre ce point de vue à l'étude, et de démêler ce qu'il pourrait y avoir de vrai dans cette accusation".

Il dit que dans tous les quartiers de Montréal, la population est montée contre l'odieuse action de la Législature, qui a abouti à l'octroi de la nouvelle franchise des tramways.

M. J.-W.-A. CHARTRAND

Après avoir exposé la situation et dit toute l'émotion qui étreint actuellement la population de Montréal, M. Chartrand compara sir Lomer Gouin à un organiste, et le peuple de Montréal composerait le choeur de chant: "Or, dit-il, l'organiste joue actuellement un air, tandis que le choeur en chante un autre." Je viens d'Youville, dit-il, à 10 milles d'ici, pour m'assurer que vous autres, citoyens du quartier Mercier, vous êtes dans les mêmes sentiments que nous, du quartier Ahuntsic-Bordeaux, et je constate que nos coeurs battent à l'unisson."

Parlant de la nouvelle franchise, il dit que **les termes en sont tellement embrouillés, qu'advenant le cas d'un différend entre un citoyen et la compagnie, tout juge, pour peu qu'il ait de la sympathie pour la compagnie, ne pourra se prononcer que contre le citoyen.** Il ajoute que les chiffres donnés par la compagnie, pour étayer un semblant de bien fondé à ses réclamations, ne sont que des chiffres de fantaisie.

LA RESOLUTION

La série des discours épuisée, il fut alors proposé par M. P.-A. Goulet et unanimement secondé, que **"les citoyens du quartier Mercier condamnent le récent contrat accordé à la compagnie des tramways, au nom de la ville de Montréal, et demandent qu'il soit annulé."**

Sur l'invitation de M. Louis Montmarquette, la foule, avant de se séparer, chanta le **"God Save the King", puis "O Canada, terre de nos aieux."**

LE CAPITAL-ACTIONS DU TRAMWAY

Suite de la première page

—C'est pourtant cela que ça signifie.

—Non, nous n'avons pas fait d'économies aux dépens du service.

—Mais vous avez déféré tout ce qu'il était possible de déférer.

—Oui. C'était mes ordres.

CAPITAL ET OBLIGATIONS

"Quels sont vos revenus", a ensuite demandé Me Atwater?

—Les états le démontrent, a répondu le témoin.

—Ils ont été constants?

—Ils ont varié un peu, pas beaucoup.

—Quel est le capital de la compagnie?

—Cette année?

—N'importe quelle année?

$3,400,000.

—C'est sur cette somme que le dividende est payé?

—Oui, monsieur.

—Quelles sont les obligations?

—Il y a des débentures pour environ $33,000,000.

—Vous avez rencontré vos obligations, chaque année, envers les porteurs de débentures et à l'égard des actionnaires?

—Oui.

—Cette année aussi?

—Pas en 1917-18.

—N'avez-vous pas payé l'intérêt sur les obligations ?

—Oui, nous avons payé tous les intérêts à mesure qu'ils sont venus échus. Nous avons aussi payé les dividendes, excepté pour le dernier trimestre.

—Pour le trimestre finissant le 1er août, 1918 ?

—Oui.

—Quel est le taux du dividende ?

—Dix pour cent par année, payable à chaque trimestre.

—Depuis quand payez-vous 10 pour cent.

—Je ne suis pas sûr; depuis la réorganisation.

—De quand date-t-elle?

—De trois ou quatre ans.

—N'a-t-elle pas augmenté le stock?

—Non.

M. Robert explique ensuite que la Compagnie du Tramway s'est fusionnée avec trois ou quatre autres compagnies, dont le système financier était défectueux et que l'amélioration du système, notamment la baisse des intérêts payés, a été très profitable.

ET CE DEFICIT ?

—Vous avez payé un dividende de 2½ pour cent le 1er mai? reprend Me Atwater.

—Oui.

—Pour quel trimestre?

—Pour celui qui se terminait au 1er avril.

—Pourtant vous avez un déficit depuis le 1er février?

—Oui.

—Et vous supposez qu'il est de $400,000 actuellement?

—Oui.

—Vous êtes en perte, dans votre administration, de $100,000 par mois, depuis février?

—Oui.

—Etiez-vous en perte auparavant?

—Le revenu avait décru auparavant.

—Comment avez-vous pu payer un dividende aux actionnaires, si vous n'avez pas gagné assez pour payer toutes les charges: est-ce que vous considérez le dividende comme une charge fixe? Avez-vous payé le dividende quand vous étiez en déficit?

—Nous ne paierions pas le dividende sans payer d'abord les dépenses.

—Mais vous étiez en déficit ?

—En février, c'est vrai. Mais nous avions un surplus considérable; nous avions un million: nous avions donc assez pour payer.

—Cependant, vous n'avez pas cru à propos de payer le trimestre échu le 1er août ?

—Non. J'ai vu qu'il y avait des retards et j'ai pensé qu'il valait mieux attendre que tout fût réglé par rapport au contrat.

—Vous n'avez pas cru que c'était sage d'attendre en mai, aussi.

—Nous avions parfaitement le droit d'en agir ainsi. Et ce dividende nous est garanti par le contrat, qui garantit que nous pourrons avoir 6 pour cent de revenus. Nous avions parfaitement le droit d'employer notre surplus.

DECOUVERTE D'UN SURPLUS

—Avez-vous encore actuellement un surplus?

—Oui.

—A combien s'élève-t-il?

—A peu près un demi-million.

—C'est ce qui vous reste maintenant?

—Approximativement. Cela sera indiqué dans l'état de l'année se terminant le 30 juin.

—Cet état n'est pas encore prêt?

—Non; il le sera bientôt,—aussitôt que je pourrai disposer de mon personnel pour cette besogne.

Me Atwater demande ensuite s'il y avait aussi des surplus, les années précédentes, et on envoie chercher des états annuels, pour se renseigner sur la question.

Me Atwater pose de nouveau quelques questions au sujet du dividende et de la réorganisation. Me Perron déclare qu'il ne veut pas interrompre, mais qu'il croit les questions inutiles.

"Nous ne saurions aller trop au fond", dit le président de la commission.

Le témoin explique alors que les dividendes étaient moindres de 20 pour cent, avant la réorganisation; mais il considère que cette réorganisation a cependant fait réaliser une économie, au point de vue du paiement des intérêts sur les emprunts et du maniement de ces emprunts.

LE SENATEUR BEAUBIEN

L'honorable sénateur Beaubien a posé quelques questions à M. Robert sur les interruptions de service et sur la diminution du service de l'hiver dernier. M. Robert a dit qu'il convenait franchement que le service n'avait pas été parfait, à cause du manque d'énergie motrice.

En réponse à une question du sénateur Beaubien, sur l'association des employés, M. Robert a déclaré que cette association donne aux employés de la compagnie du tramway de Montréal des bénéfices que ne leur donne pas actuellement l'union internationale à laquelle ils appartiennent.

M. Robert a aussi parlé des contrats que la compagnie a pour la fabrication des obus. Elle a eu un premier contrat, qui lui a rapporté $200,000 de bénéfices. Elle en a actuellement un second; mais le président ne sait pas s'il n'absorbera pas tous les bénéfices rapportés par le premier.

ET CES ANNONCES ?

Me Atwater a demandé au témoin si la compagnie payait les annonces qui sont actuellement dans les journaux, pour tenter de justifier l'augmentation des taux.

Le président du tramway a répondu que oui. Il croit cela équitable, d'autant plus que la commission du tramway lui a demandé de mettre tous les faits devant le public.

L'INFORMATION OBTENUE

Le lieutenant-colonel Hutcheson, gérant général de la compagnie, est revenu, ce matin, donner l'information qu'il a obtenue au sujet des augmentations des taux de tramways.

Il a produit une liste qu'il a reçue des Etats-Unis. En outre, il a déclaré qu'il y avait eu des augmentations dans les villes canadiennes. Il a cité deux villes des Etats-Unis où on a haussé de 5 à 6 et 7 cents les taux et, en Canada, il a nommé: Calgary, Regina, Saskatoon, Vancouver, Victoria et Québec.

"Ce serait à propos", a déclaré le président de la commission, de savoir aussi quelles sont les villes qui n'ont pas augmenté leurs taux. Savez-vous", a-t-il ensuite demandé, "si les raisons apportées pour faire hausser les taux sont les mêmes ailleurs qu'ici ?

—Je n'ai pas encore eu le temps d'étudier les documents, a répondu le lieutenant-colonel Hutcheson.

—C'est très probable, a conclu un des avocats.

CENTRES MOINS IMPORTANTS

S'adressant au lieutenant-colonel Hutcheson, Me Atwater dit :

—Dans ce rapport du secrétaire d'une organisation de compagnies de tramways que vous avez déposé, la plupart des villes où il a été demandé des augmentations de taux pour les tramways étaient de petites villes ?

—Oui, répond le gérant-général de la compagnie des tramways de Montréal.

—Ce sont là des villes américaines surtout qui sont citées et où les compagnies de tramways ont demandé des augmentations de taux ?

—Peut-être.

—A Toronto, Winnipeg, Halifax, Ottawa, a-t-il été accordé des augmentations de taux ?

—Pas que je sache.

—Mais pourtant les effets de la guerre doivent se faire sentir partout également au Canada ?

—Non. Ottawa n'emploie que les pouvoirs d'eau. A Toronto l'on s'en sert presque exclusivement.

LES VILLES AMERICAINES

—Quelles autres villes des Etats-Unis de la population à peu près semblable à celle de Montréal prenez-vous comme exemples pour demander des augmentations de taux à Montréal?

—Cleveland, Pittsburg, Boston.

—A Philadelphie? demande Me Atwater.

—A Philadelphie, les taux ne sont que de 5 cents, mais une application pour une augmentation a été déposée.

—Vous admettez qu'il y a beaucoups plus de villes américaines où il n'y a pas eu d'augmentation de taux que de villes où il y en a eu?

—Non. Là où il n'y a pas eu d'augmentations de taux les compagnies en demandent.

Le lieutenant-colonel Hutcheson explique ensuite que les matériaux coûtent beaucoup plus cher au Canada qu'aux Etats-Unis vu qu'il en faut faire venir environ 70 pour cent de la quantité dont la compagnie se sert à Montréal. L'augmentation des prix causés par la guerre a été de 45 à 50 pour cent.

LES PLAIDOIRIES

M. H.-E. Smith, contrôleur financier de la compagnie des tramways est ensuite rappelé et vient donner quelques explications supplémentaires. Il devra revenir cet après-midi, afin de donner certains détails demandés par Montréal-Ouest, Lachine, Pointe-aux-Trembles.

Me Perron, avocat de la compagnie, déclare la cause de cette compagnie terminée et les avocats de toutes les parties conviennent de commencer les plaidoiries cet après-midi.

LES DEPENSES DIVERSES

A la séance d'hier après-midi, Me Atwater et Me Laurendeau ont épluché l'item des dépenses diverses. C'était la transquestion du président du tramway qui commençait et elle s'est continuée jusqu'à l'ajournement.

La liste des dépenses diverses de la compagnie est la suivante:

Téléphone	$ 7,481
Publicité	8,258
Honoraires des directeurs	9,000
Télégrammes	101
Loyer, etc.	17,900
Commission des tramways	8,851
Loyer des conduites	4,286
Dons	7,473
Frais de notaire	1,209
Dépenses des fidéicommissaires	2,394
Magasins	1,282
Intérêt	1,183
Service de police secrète	22,276
Divers	3,155
Dépenses de voyage	903
Voiture pour transporter l'argent aux banques	862
Total	$96,614

En regard de cette somme de $96,614, dépensée l'an dernier, la compagnie demande $144,000, pour les dépenses diverses, pour l'an prochain. Me Atwater, secondé par Me Laurendeau, a questionné le président du tramway, d'une façon serrée, là-dessus.

EXPLICATIONS DONNEES

L'item "téléphone" se passe évidemment de commentaire. Me Atwater a demandé des explications au sujet des $8,258 destinés à la publicité et M. Robert a répondu que cette somme servait à payer des annonces nécessaires, comme les horaires de la compagnie, maintenus dans les colonnes des journaux d'un bout de l'année à l'autre, les indications des changements de circuit que nécessitent les réparations.

"Alors, vous payez les journaux", demande Me Atwater?

—Je constate, répond le témoin, que nous n'avons rien d'eux sans payer.

M. Robert explique ensuite que les $9,000 destinés aux honoraires des directeurs servent à payer ceux qui ne sont pas en même temps officiers de la compagnie.

PERSONNEL DE L'EXECUTIF

Trois des directeurs sont membres de l'exécutif; ce sont: le président, M. E.-A. Robert, MM. Howard Wilson et J.-W. McConnell. La somme affectée à la commission des tarmways a servi à défrayer les dépenses de cette commission. Au chapitre des dons, le président a expliqué que $6,000 avaient été donnés au fonds patriotique; le reste est allé à diverses institutions et aux hôpitaux. Les dépenses de voyage sont celles qu'ont faites des employés de la compagnie pour aller se renseigner, aux Etats-Unis, sur l'administration des tramways. Enfin, les voitures sont nécessaires, pour transporter des sacs d'argent aux banques. L'item du service de police secrète a été examiné de près par Me Atwater.

LA POLICE SECRETE

Le témoin a déclaré que l'emploi de la police secrète est une nécessité, pour une grande compagnie, tant pour se protéger contre les infidélités possibles de ses employés, que pour donner satisfaction au public et aussi pour protéger ses employés contre les plaintes quelquefois mal fondées qu'on fait contre eux. Il considère que ces dépenses augmenteront à mesure que s'agrandira le champ d'action de la compagnie.

Tout ceci n'explique pas cependant pourquoi l'estimé des dépenses diverses a été porté à $144,000 pour l'an prochain. Voici l'explication donnée par le président.

A suivre sur la page 5

Par brevet fournisseurs de — Sa Majesté le roi George V

La première semaine de notre

VENTE D'ETE DE FOURRURES

a été l'occasion de substantielles économies pour ceux qui ont profité de l'occasion. Nos prix d'été n'ont leur raison d'être que parce que nous avons acheté, il y a quelque temps, pour nos quatre magasins, de considérables quantités de fourrures des grands marchés de fourrures du nord, faisant affaires directement avec les trappeurs.

Vous bénéficierez de bas prix exceptionnels si vous achetez vos fourrures tandis que ces prix sont en force.

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DE NOTRE MODE DE VENTE D'ETE.

Holt, Renfrew & Co. Limited

405 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST.

Viande de Choix
Concentrée dans son jus
Délicieusement assaisonnée
2 boîtes 25c
PARIS PATÉ MEAT PATTY
PARIS Refroidir avant de servir
PARIS-PATÉ GRAND PARIS MEAT PATTY

Paris-Pâté en quantité deux fois moindre est deux fois plus nourrissant que le beurre; coûte moins cher que le jambon cuit. Il est supérieur à tous les deux.

7.9.21.23

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

LEMIEUX—A Montréal, le 7 août 1918, au No 586 rue Frontenac, l'épouse de M. Alfred Lemieux, née Cora Malo, un fils, baptisé Joseph-Lucien-Rolland. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Limoges, oncle et tante de l'enfant.

SAUVE—A Montréal, le 7 août 1918, au No 15 avenue Corbeil, l'épouse de M. Oscar Sauvé, née Florida Ethier, un fils baptisé Joseph-Xyste-Alfred. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Forget.

TROTTIER—A Montréal, le 27 juillet 1918, au No 159 rue Guy, l'épouse de M. Henri Trottier, née Lucienne Brisebois, une fille, baptisée, Marie-Anne-Marguerite-Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme Séraphin Trottier, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Ephrem Trottier, grand'tante de l'enfant.

TRUDEAU—A Montréal, le 31 juillet 1918, au No 757A rue Albert, l'épouse de M. Placide Trudeau, née Alma Côté, un fils baptisé Joseph-Honoré-René. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Rose, oncle et tante de l'enfant.

DECES

BELLEROSE—A Montréal, le 8 août 1918, à l'âge de 72 ans, 8 mois, est décédé Louis Maynard dit Bellerose, époux de Dorothée Raymond.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1337 rue Logan, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONIN — A Dalhousie, N. B., le 6 août, 1918, René Bonin, de Montréal, fils de J.-Alexandre Bonin, C.R. — Funérailles samedi matin à 8.30. Le convoi partira de la demeure de son père, 760 Sherbrooke Ouest, pour se rendre à la Cathédrale Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

CARON—A Montréal, le 8 août 1918, à l'âge de 35 ans et 9 jours, est décédé Alfred Caron, fils de feu Urgel Caron et de Délia Desnoyer

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 3036 rue St-Dominique à 7 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

CHAGNON—A Verchères, le 8 août 1918, à l'âge de 85 ans, est décédé Félix Chagnon, époux d'Elisa Amiot.

Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant, après l'arrivée du train venant de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE — A Ste-Dorothée, le 8 août 1918, à l'âge de 90 ans, 3 mois et 4 jours, est décédé Léandre Champagne. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, Chemin du Grand Bois, à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPEAU—A Montréal, le 7 août 1918, à l'âge de 7 mois, est décédé Guy Roger Champeau, enfant bien-aimé de M. et Mme A. E. Champeau, No 749 rue Bloomfield. Funérailles privées.

DEMERS—A Montréal, le 8 août 1918, à l'âge de 10 mois et 22 jours, est décédé Joseph-Jacques-Aurèle, enfant bien-aimé d'Emile Demers et d'Aline Hurteau. Funérailles privées demain.

DOYON—A Montréal, le 8 août 1918, à l'âge de 22 ans, est décédée Rose Doyon, enfant bien-aimée d'Omer Doyon.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 216 rue Hector, terrasse Vinet, à 7 hrs pour se rendre à l'église St-Victor. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUPEE—A Montréal, le 9 août 1918, à l'âge de 5 mois, est décédé Maurice, enfant bien-aimé de Ludger Hupée et de A.-M. Germain, 45 rue Robert. Funérailles privées.

LAMARRE — A Montréal, le 9 août 1918, à l'âge de 7 jours, est décédée Aline, enfant bien-aimée d'Eudore Lamarre, et Odile Lavallée, au No 281 Châteauguay. Funér

DUPUIS FRERES Limitée — DUPUIS FRERES Limitée — DUPUIS FRERES Limitée — DUPUIS FRERES Limitée — DUPUIS FRERES Limitée

DES VALEURS qui FERONT de DEMAIN un SAMEDI AFFAIRE

Vente Gigantesque de Bottines, Escarpins, Souliers lacés, Pantoufles, à la Moitié du Prix

Ce sont en partie des échantillons dans les pointures 3½, 4 et 4½, pour dames, comprenant aussi d'autres lots à bon marché venant des meilleurs fabricants. Les prix de vente conviendront à toutes les bourses.

LOT No 1. — BOTTINES POUR DAMES, en veau brun, chevreau brun, veau mat, chevreau noir et combinaisons de semelle tournée à la main, à trépointe Goodyear ou couture Mackay, tige haute, talon haut ou bas. Val. jusqu'à .18.00 pour

5.95

LOT No 2. — BOTTINES POUR DAMES, chevreau noir, veau mat ou cuir verni, tige de drap ou cuir mat, semelle à trépointe Goodyear ou à couture Mackay, toutes pointures dans le lot. Val. jusqu'à $9.00 pour

4.95

LOT No 3. — BOTTINES DE CANEVAS BLANC POUR DAMES, style lacé, tige haute, talon recouvert de canevas, bout fuyant, pointures désassorties. Val. 5.00 pour . . . . . .

2.95

LOT No 4. — ESCARPINS OU SOULIERS LACES POUR DAMES, cuir noir ou brun, soit en cuir verni, chevreau ou veau mat, talon haut ou bas. Pointures désassorties. Val. jusqu'à 8.00 la paire. Pour écouler samedi à .

3.45

LOT No 5. — ESCARPINS EN CUIR VERNI POUR DEMOISELLES, bout large, avec lanière à la cheville. Pointures 11 à 2. Val. de 3.00 pour . . .

1.79

LOT No 6. — ESCARPINS EN CANEVAS BLANC, talon haut, moyen ou bas, bout uni, toutes pointures dans le lot. Val. jusqu'à 3.75 la paire pour. .

1.98

LOT NO 27. — BOTTINES D'ENFANTS, veau mat, chevreau ou cuir verni, tige de drap ou cuir mat, pointures 8 à 10½, style lacé ou boutonné. Quelques paires sont avec semelle coussin à l'intérieur. Val. jusqu'à 3.50 pour

1.98

LOT No 8. — BOTTINES POUR DEMOISELLES, cuir verni, veau mat ou chevreau, style lacé ou boutonné, tige blanche en drap ou cuir mat. Pointures 11 à 2. Val. jusqu'à 5.50 pour . . . .

2.98

SPECIAL

175 PAIRES DE SANDALES en cuir tan pour enfants, semelles fortes. Pointures 4 à 10. Val. jusqu'à 1.50. Tant que le lot durera . . . . **.69**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

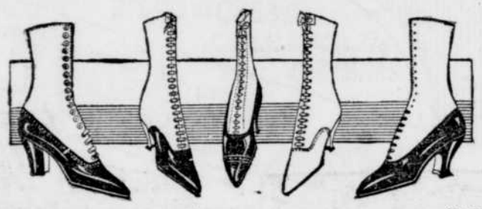

—Au premier.

LE COIN DES HOMMES ET GARÇONNETS

COMPLETS POUR HOMMES ET GARÇONNETS

COMPLETS LAVABLES POUR GARÇONNETS, genre Buster fantaisie.

En duck bleu avec ceinture et collet blancs,
En duck blanc avec ceinture et collet bleus,
En duck beige avec ceinture et collet blancs,
En galatéa rayé bleu et blanc ou brun et blanc,

Val. 2.50 pour **1.65** | Val. 3.00 pour **1.95** | Val. 4.00 pour **2.95**

DE 8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.
COMPLETS LAVABLES pour garçonnets de 6 et 7 ans, genre matelot. En guingan rayé gris et blanc. Val. 1.50 pour. . . . . **.95**
Pas de commandes par poste ou téléphone.

—Au rez-de-chaussée

COMPLETS POUR HOMMES, nouveaux modèles, grandeurs 35, 36, 37. En tweed mélangé gris et brun. Val. 18.00 et 20.00, pour **14.95**

Grandeurs 40, 42 et 44. En tweed worsted gris mélangé. Val. de 25.00 pour . . . **19.75**

AU RAYON DES CHAUSSURES POUR HOMMES

BOTTINES POUR HOMMES, célèbre marque Slater, en veau de Russie, semelle et talon en Neolin ou cuir, forme large, moyenne ou bout fuyant, fini acajou ou noir. Val. de 10.00 pour **7.45**

BOTTINES POUR HOMMES, veau ou cuir verni, style lacé ou boutonné, il n'y a pas toutes les pointures. Val. de 5.00 à 6.00 pour **2.95**

—Au rez-de-chaussée.

TRES SPECIAL—MIDI A 2 H. P.M.
BOTTINES POUR JEUNES GENS, veau Boston, style lacé Blucher, pointures 4 et 5 seulement. Val. de 3.00. Spécial de midi à 2 HRS. **1.49**
Pas de commandes par poste ou téléphone.

AU COMPTOIR DES ARTICLES POUR HOMMES

CHEMISES en madras, percale, fil et mercerisé, jolis dessins de rayures, faites très amples. Val. 2.00, 2.50 et 3.00. Pour écouler samedi à **1.59**

COLLETS DE SOIE, mous, teintes unies. Pointures 13 à 16. Val. de .50 chacun, 3 pour . . . . . **.25**

TANT QUE LE LOT DURERA
BLOUSES POUR GARÇONNETS, en blanc avec collet de couleur, pour 5 à 14 ans. Val. 1.50 pour . **.35**
Ou 3 pour **1.00**
Pas de commandes par poste ou téléphone.

—Au rez-de-chaussée.

OFFRES TRES SPECIALES

JOLIS COLLETS POUR DAMES, choix de styles, faits de piqué, soie, satin, crêpe Georgette et mousseline, balance de lots d'un manufacturier canadien. Val. de .50, .75 et 1.00. Votre choix

.25

—Au rez-de-chaussée.

COUVRE-PIEDS CROCHETES BLANCS, fabrication anglaise, bord ourlé, qualité pesante. Spécial **1.59**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

—Au rez-de-chaussée.

SACOCHES ET PORTE-MONNAIE, pour dames, cuir solide, choix de styles. Spécial . . . **1.49**

—Au rez-de-chaussée.

2500 CIGARES "BOSTON", 50 par boîte. Val. 4.50. Très spécial, la boîte **3.23**

—Au rez-de-chaussée.

5000 LAMPES TUNGSTEN, de qualité recommandable, 25 et 40 watt. Chacune est essayée en votre présence. Prix . . . . . **.27**

—Au deuxième.

300 BALAIS en maïs choisi, 4 cordes. Tant qu'il y en aura, à . . . . . **.59**

Pas de commandes par poste ou téléphone.
Un seulement à chaque client.

—Au sous-sol.

LAINE "WHITE HEATHER", à 2 et 3 brins, en blanc et noir. Spécial, lb. **3.49**

—Au rez-de-chaussée.

BOUTEILLES A EAU CHAUDE ET SERINGUES-FONTAINES, meilleure qualité de caoutchouc rouge, grandeur 2 pintes. Val. 1.25. Tant qu'il y en aura . **.63**

SOULIERS DE BAIN, duck rayé noir et blanc, à une lanière et boucle. Pointures 3, 4 et 5. Val. .75 pour . . . **.55**

—Au rez-de-chaussée.

PARAPLUIES POUR DAMES, monture paragon, couverture de taffetas, jolis manches assortis. Val. 1.19. Spécial . . . . . **.97**

—Au rez-de-chaussée.

Perles en acier taillé, meilleure qualité, faites en France. Val. .75 pour . . . . . **.37**

SOIE A COUDRE de la meilleure qualité, en noir, blanc, brun et marine. Val. de .72 la doz. pour . . . . . **.46**

—Au rez-de-chaussée.

DANS LES OUVRAGES DE FANTAISIE.

ROBES D'ENFANTS en coton jaune très fort, étampées prêtes à être brodées, jolis dessins. Ages 2 à 6 ans. Val. 1.25 pour . . . **.69**

PARASOLS D'ENFANTS, jolis dessins étampés pour broder. Val. de 1.75 pour . . . . **.69**

Assortiment complet d'articles étampés pour enfants.

—Au premier.

ORNEMENTS pour cheveux, consistant en peignes, barrettes, épingles, etc., quelques-uns un peu endommagés. Val. jusqu'à .98 pour . . . . . **.19**

FRISETTES en cheveux, toutes nuances de brun. Val. 1.50 pour . . . . . **.39**

—Au premier.

CAMERAS "ANSCO JR" — Les amateurs de photographie ne devraient pas manquer cette occasion.

NOUVEAU MODELE "ANSCO JR" DE POCHE, grandeur 2¼ x 3¼, avec foyer fixe. Nous offrons ces cameras en vente samedi pour **8.98**

—Au premier.

SERVICES A L'EAU en véritable verre taillé, comprenant 7 morceaux, un grand pot et six verres pour appareiller. Dessins de fleurs. Il n'y en aura pas longtemps au prix que nous les offrons. Val. 7.50 pour **3.95**

—Au premier.

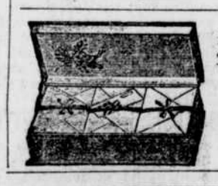

BOITES DE PAPIER A LETTRE, fini toile, d'un beau blanc. Une boîte contient 24 enveloppes et 24 feuilles. Val. de .35 pour

.19

—Au premier.

VENTE EXTRAORDINAIRE de MALLES et VALISES

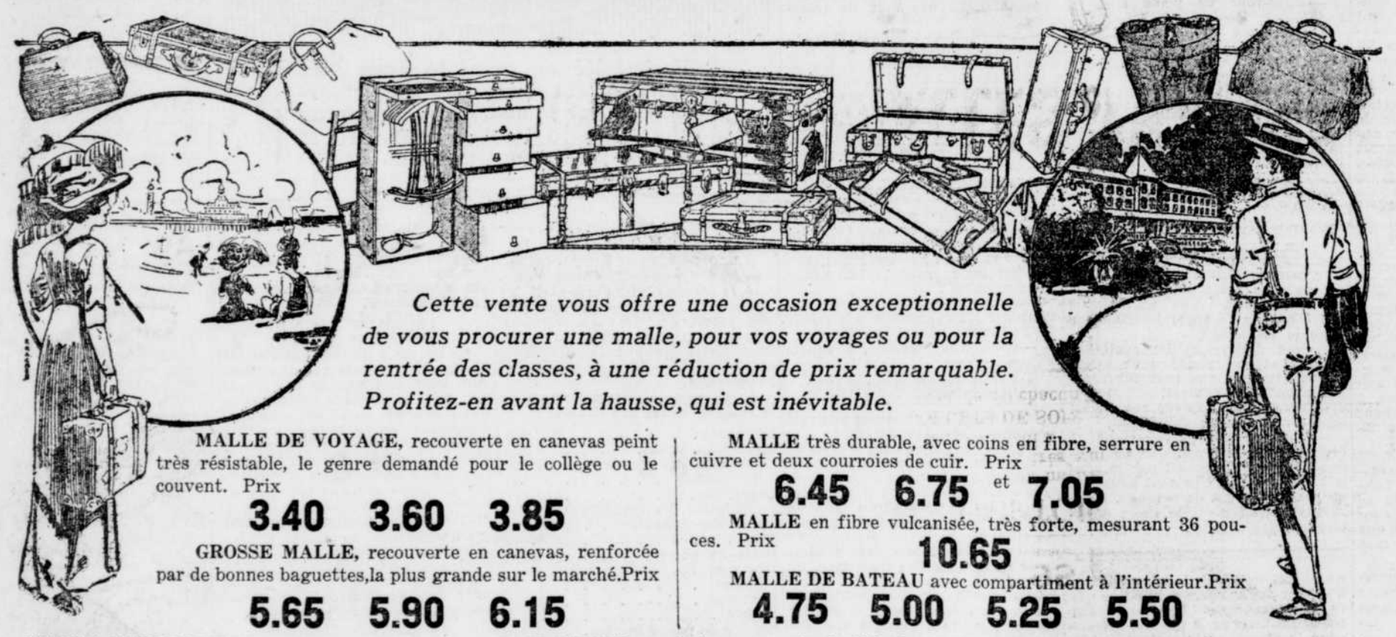

Cette vente vous offre une occasion exceptionnelle de vous procurer une malle, pour vos voyages ou pour la rentrée des classes, à une réduction de prix remarquable. Profitez-en avant la hausse, qui est inévitable.

MALLE DE VOYAGE, recouverte en canevas peint très résistable, le genre demandé pour le collège ou le couvent. Prix

3.40 3.60 3.85

GROSSE MALLE, recouverte en canevas, renforcée par de bonnes baguettes, la plus grande sur le marché. Prix

5.65 5.90 6.15

MALLE très durable, avec coins en fibre, serrure en cuivre et deux courroies de cuir. Prix

6.45 6.75 ET 7.05

MALLE en fibre vulcanisée, très forte, mesurant 36 pouces. Prix **10.65**

MALLE DE BATEAU avec compartiment à l'intérieur. Prix

4.75 5.00 5.25 5.50

MALLE GARDE-ROBES en fibre vulcanisée, avec tiroirs et crochets à l'intérieur, tapissée de coton de fantaisie. Prix

26.50

SACS "CLUB", en keratol, imitation de cuir, bonne doublure à l'intérieur, poignées doubles en cuir, noir seulement, 16 et 18 pouces. Prix

2.95

SACS "CLUB" en cuir noir, doublure en keratol, doubles poignées, 16 et 18 pouces. Prix

5.45

SACS "CLUB" en cuir jaune ou noir, doublés de cuir. Très belle apparence, 18 et 20 pouces. Prix

10.85

VALISES A MAIN en fibre, imitation de cuir, poignée en keratol, 24 et 26 pouces. Très spécial

1.15

VALISES A MAIN en fibre, très fortes et profondes, avec deux courroies, 24 et 26 pouces. Prix

1.98

VALISES A MAIN en cuir jaune ou brun, 24 et 26 pouces. Prix

4.95

VALISES A MAIN en cuir brun, avec courroies très fortes, 24 et 26 pouces. Prix

7.50

MALLETTES EN FIBRE, cadre en métal, poignée en keratol, serrure et fermoirs, 12, 14 et 16 pouces. Très spécial

.89

INITIALES PEINTES GRATUITEMENT

—Au deuxième.

CORSETS

CORSETS pour dames, D. A., échantillons et lignes désassorties, en bon coutil; baleines à l'épreuve de la rouille, modèles longs; avec jarretelles. Rég. 2.50 à 3.00, pour . . **1.98**

CORSETS pour dames, buste bas, moyen, haut élastique; en coutil très fort, bonnes baleines, avec jarretelles; grandeurs, 19 à 30. Rég. 1.49, pour . . . . . **.98**

CORSETS pour dames, échantillons et lignes désassorties; buste moyen et bas; baleines à l'épreuve de la rouille; jupe longue, avec jarretelles. Rég. 1.98 à 2.25, pour **1.49**

GANTS

GANTS DE COTON BLANC. Pointures 5½ à 8. Spécial **.35**

GANTS DE CHAMOISETTE, blanc, noir, gris. Pointures 5½ à 8. Spécial . . . **.59**

GANTS DE SOIE, en blanc, noir, gris, champagne. Pointures 5½ à 8. Spécial **.79**

GANTS DE SOIE, en blanc, noir, gris. Pointures 5½ à 8. Spécial . . . **1.00**

Au rez-de-chaussée.

VENTE DU MOIS D'AOUT DE VERITABLES PEINTURES A L'HUILE

Convenables pour embellir les murs de n'importe quelle maison; riche encadrage doré, avec ornements massifs dans les coins; grandeur 25 x 35; marquées à un prix réduit qui ne couvre pas le

Prix de l'encadrage seul

Valeur 5.50; votre choix. Voyez les vitrines. **2.98**

—Au deuxième

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

PREMIER ETALAGE DES NOUVEAUX CHAPEAUX D'AUTOMNE

Tout un assortiment de chapeaux de velours et feutre velours pour dames. Il y a des formes de chapeaux et des chapeaux prêts à être portés. En noir et couleurs. Très jolis modèles. Prix :—

2.98 3.98 6.98 A 10.00

BALANCE DE LIGNES DE CHAPEAUX D'ETE

Environ 12 douzaines de jolis chapeaux en panamarette, mousseline fantaisie et guingan, jolis styles et couleurs. Valeurs 2.98 à 4.00 pour . . . . . **.98**

—Au premier.

GRANDE VENTE D'AOUT DE VETEMENTS POUR DAMES ET DEMOISELLES

A DES PRIX REDUITS

Une vente d'écoulement qui offrira aux femmes économes les plus grandes valeurs de la saison en fait de manteaux, costumes, robes, blouses et jupes.

COSTUMES POUR DAMES ET DEMOISELLES

Nouveaux costumes de soie dans les derniers styles américains, faits de bonne qualité de taffetas, grande variété de modèles. En noir, marine, brun, vert, gris. Spécialement réduits pour la journée de samedi, à

14.95, 19.49 ET 24.95

MANTEAUX

150 jolis MANTEAUX pour toutes les occasions, faits de velours cordé, tweed, serge, palm beach, cheviote, etc. Tous les styles les plus en vogue avec grand collet et ceinture. Prix spéciaux pour samedi,

4.49, 9.95 ET 14.95

ROBES

ROBES D'ETE, en voile, percale, guingan et dimity, jolis modèles, richement garnies, des centaines de styles au choix. Variété de couleurs. Prix spéciaux pour samedi à

3.95, 5.00 ET 9.95

BLOUSES

Nouvelles blouses lingerie, choix merveilleux de styles. Elles sont faites de voile et lingerie, joliment brodées et garnies de dentelle, petits remplis, etc. Toutes grandeurs. Spécial pour samedi à

.98, 1.49 ET 1.95

—Au premier

DUPUIS FRERES Limitée — DUPUIS FRERES Limitée